

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
1	<p>La "concertation", c'est formidable quand elle est un préalable à une prise de décision ; pour la maison d'arrêt de Le Muy , la décision est prise contre l'avis et les propositions alternatives des élus locaux.</p> <p>pour mémoire je rappelle qu'une décision administrative négative a été prise pour l'installation du projet privé "le pôle de la mode" qui aurait apporté emplois et renommée à la commune qui en a bien besoin, et que cette même administration nous impose "un pôle de la délinquance" qui va attirer dans la village toute la misère des beaux quartiers de Toulon, Nice et Marseille.</p> <p>revenez sur la localisation de cette maison d'arrêt car vos arguments d'accessibilité sont de nature à favoriser ce que je dénonce ci-dessus : le village du Muy mérite mieux que ce que vous nous imposez !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Tous les sites proposés ont fait l'objet d'études et de discussions avec les services de l'État. Les élus du département ont également été rencontrés.</p> <p>Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture, que celui du Collet Redon au Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : caractéristiques du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Concernant vos inquiétudes relatives à l'attractivité du Muy, sachez que la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation.</p> <p>Durant la phase de chantier, les entreprises en charge des travaux sont contractuellement engagées à respecter un taux concernant les heures d'insertion et ont recours à la sous-traitance auprès d'entreprises du territoire. Durant la phase d'exploitation de l'établissement pénitentiaire, environ 480 emplois seront créés.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
2	Je représente l'indivision TINE propriétaire de la	Bonjour,

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>parcelle AB141 au Muy qui semble impactée par votre projet ! Pourriez-vous prendre contact avec moi au plus vite pour m'expliquer les modalités d'occupation des terrains visés. Nous sommes actuellement en train d'évaluer la vente des terrains donc il faudrait revenir vers nous le plus vite possible.</p>	<p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Un contact sera pris avec vous prochainement.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
3	<p>Bonjour Mme la Garante, Ce projet d'implantation de centre pénitentiaire serait prévu à 100m de mon habitation et 50m de mon jardin!</p> <p>Les nuisances : Tous les témoignages de riverains vivant à proximité d'une prison (500m) en témoignent, c'est l'enfer ! Les gens ne peuvent plus vivre, sont en dépression. Les nuisances sonores sont certaines, le jour comme la nuit. Les habitations du Collet Redon datent du 17ème siècle, bien avant la Révolution française, ces bâtiments n'ont aucune technicité pour parer à des nuisances sonores, les murs de l'époque sont</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant vos inquiétudes relatives aux nuisances sonores, sachez que le nouveau programme immobilier vise à réduire ce type de nuisance qui a pu être constaté sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores.</p> <p>La sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire est un point de vigilance majeur pour l'administration pénitentiaire. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>des passoires en isolation phonique, les vitraux sont anciens, simple vitrage soufflés à bulles! il est impossible de s'isoler des nuisances sonores au Collet Redon! les bâtiments sont face à face et font caisse de résonance. Cette construction rendrait nos habitations inhabitables!</p> <p>L'insécurité: Tous les témoignages de riverains vivant à proximité d'une prison (500m) en témoignent, c'est l'enfer! Nous avons dans le quartier des enfants, le Collet Redon est leur terrain de jeux, leur jardin, voulez vous les enfermer!!! qu'ils se retrouvent face à des "jeteurs de ballon" (petit sac de drogue ou autre) ou qu'ils tombent sur de la drogue cachée en vu d'être jetée par dessus les murs de la prison? des voyous qui viennent faire des parloir sauvages! Le Collet Redon risque de devenir un passage stratégique pour toutes ces personnes pour se rendre de façon discrète vers la prison. Ce qui accentuera notre insécurité.</p> <p>Humainement: Comment peut-on faire vivre cela aux gens! Il</p>	<p>susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement, qui sont en lien direct et permanent. Un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>S'agissant du choix de la parcelle, tous les sites proposés ont fait l'objet d'études et de discussions avec les services de l'État. Les élus du département ont également été rencontrés. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture, que celui du Collet Redon au Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : caractéristiques du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Enfin, concernant le positionnement exact du domaine pénitentiaire de 15 ha sur la grande parcelle de 75 ha, ce-dernier n'est pas encore défini à ce jour. Il le sera avec les données collectées dans le cadre de la concertation publique actuellement en cours.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>nous sera impossible de continuer à vivre sereinement dans le quartier et surtout de le cacher! mon fils est suivi psychologiquement pour de l'hypersensibilité, c'est une vraie éponge, après le 1er confinement mon fils ne pouvait plus aller à l'école pour ces raisons! il nous parle souvent de cette prison qui commence à l'affecter au point d'en parler à sa psychologue qui nous à alerter. Il nous reste 17 ans de crédit sur notre maison, nous serons condamnés à vivre dans ces conditions car nous n'avons pas les moyens de partir ailleurs.</p> <p>Le site: Le choix de ce site est incompréhensible, à deux pas du centre ville, proche des riverains (Collet Redon et Valises) des centaines de familles vont êtres exposées aux nuisances. D'autres sites de terres incultes sont disponibles, pourquoi ici!</p> <p>La concertation: A quoi bon? le projet de concertation est sur 75 hectares, l'implantation la moins nuisible pour l'ensemble des riverains ( 500m de toutes habitations) serait au milieu sur les serres et collé à la RD1555.</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Pour autant le projet est figé en haut du terrain, collé à des habitations sur les seules parcelles en activités (vignes AOP) au profit d'intérêts économiques choisis par les élus!</p> <p>Mes questions dont j'espère des réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'APIJ a choisi les 75 h pour ce projet est- ce son intérêt de la coller aux habitations, sur des vignes cultivées pour être sur d'avoir des recours?</li> <li>-Pourquoi faire une concertation publique si c'est la commune pour des raisons économiques qui décide de l'implantation sur les 75 hectares? "comme dit lors de la rencontre du 6 janvier avec le collectif du Collet Redon, l'APIJ, la Mairie et vous même".</li> <li>-Quelles sont les vraies raisons du choix par L'APIJ de l'implantation au Nord collé aux habitations au vu de l'espace que représente les 75 hectares?</li> <li>- Au vu du nombre de terrains immenses incultes en terre blanche ou forêt disponible sur la commune ou communes voisines, pourquoi ce site, pourquoi ne pas continuer à chercher un terrain sans riverains autour?</li> <li>-A qui appartient la décision finale de l'implantation, L'APIJ ou les élus?</li> </ul>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	Sachez que nous sommes particulièrement opposé a ce projet. bien cordialement	
4	On est contre la prison au Muy à cet endroit	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
5	Madame le maire vous mentez un eu quand vous dites que sa feras de l emploi sur la commune du muy . Puis vous le dite pas directement mais vous êtes pour alors que vous êtes contre . Pas très net tout sa . C'est quand que vous rentrer votre commune mieux au lieu de rajouter une prison après sa sera quoi ???	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Les sujets que vous abordez ne concernent pas directement l'APIJ, mais la Mairie du Muy. Aussi, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
6	<p>L'état avec l'accord de Madame le Maire quoi qu'elle en dise...va nous imposer une prison située à côté d'un futur lotissement et d'un hameau ancien qui vit avec ses habitants qui vont perdre leur tranquillité à 500 mètres à vol d'oiseau du Lycée, et des futurs aménagements prévus par la DPVA. Que va en retirer notre commune ? Des emplois d'après la Mairie ? Faux et archi faux car les emplois sont nationaux (sur eillants pénitentiaires etc....) Ai si que les marchés publics pour la construire. Sans compter la quantité d'eau potable pour ttes ces personnes (120 l/par détenu/jour) et les eaux usées ? Rien est prévu ??? Donc aucun intérêt surtout à cet endroit. Je vous propose de la construire en haut du Malmont dans un endroit isolé éloigné de pipeline, ligne haute tension ou gazoduc...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Concernant vos inquiétudes relatives à l'attractivité du Muy, sachez que la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation. Durant la phase de chantier, les entreprises en charge des travaux sont contractuellement engagées à respecter un taux concernant les heures d'insertion et ont recours à de la sous-traitance locale. Durant la phase d'exploitation de l'établissement pénitentiaire, environ 480 emplois seront créés dont une partie, considérés comme « indirects », bénéficiera à des personnes vivant déjà sur le territoire. L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par ailleurs un flux de commandes annuel par rapport à certaines prestations fournies par des acteurs économiques du locaux.</p> <p>Enfin, nous vous confirmons que la question de la gestion de l'eau (potable, usée et pluviale), sera étudiée en détail par les services de l'APIJ par rapport aux infrastructures en place.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, --- L'APIJ</p>
7	<p>Nous sommes contre la création d'un établissement pénitentiaire au Muy</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
8	<p>Comment a notre époque peut faire une prison à côté d'habitations, surtout si proche d'une telle bâtisse qui est chargée d'histoire. Ce lieu est un lieu de promenade pour des centaines de Muyois! Les habitants ne vont plus vivre, il suffit de voir les témoignages de la prison de Valence qui est toute récente. Il faut intégrer cette prison sur une zone sans habitations à proximité</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant vos inquiétudes relatives aux nuisances sonores, sachez que le nouveau programme immobilier vise à réduire ce type de nuisance qui a pu être constaté sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		Cordialement, ---- L'APIJ
9	<p>Bonjour,</p> <p>Un établissement pénitentiaire sur notre commune, à cet endroit-là, ne peut pas être bénéfique : en premier lieu, il sera situé face au lycée Val d'Argens, fleuron de notre éducation.</p> <p>Ce site est de plus prévu sur des terres agricoles sans concertation avec les habitants à proximité. Il aurait été de bonne augure d'effectuer un référendum communal qui aurait permis de donner la parole à l'ensemble des administrés: je déplore l'absence de concertation publique à l'échelle locale de la part de la Municipalité actuelle.</p> <p>Car OUI, cet établissement va impacter de près comme de loin l'ensemble des muyois et muyoises : réputation, dévaluations de notre habitat environ 20%, nuisances sonores, fréquentations...</p> <p>Notre commune de 67 km<sup>2</sup> est composée de plus de 71 % de zones naturelles protégées et</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant vos interrogations sur l'implantation du projet, des études approfondies couplées à des discussions avec les collectivités vont nous permettre de déterminer la zone d'implantation précise de l'établissement pénitentiaire. A ce stade, 15 hectares sont nécessaires pour la construction de l'établissement pénitentiaire. Ces 15 hectares se situeront dans les 74 hectares du périmètre d'étude actuel. Il appartiendra à l'entreprise retenue de nous proposer un plan d'aménagement respectant le cahier des charges que nous lui imposerons. Sur cette base, elle définira un plan précis du futur établissement pénitentiaire et de son domaine.</p> <p>Sur les bénéfices en termes d'emploi : la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation. Durant la phase de chantier, les entreprises en charge des travaux sont contractuellement engagées à respecter un taux concernant les heures d'insertion et ont recours à de la sous-traitance locale. Durant la phase d'exploitation de l'établissement pénitentiaire, environ 480 emplois seront créés dont une partie, considérés comme « indirects », bénéficiera à des personnes vivant déjà sur le territoire. L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par ailleurs un flux de commandes de prestations pour les entreprises du territoire ; on estime à environ 3,5 millions d'euros HT les commandes annuelles associées au fonctionnement d'un établissement</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>de 11,7% de zones urbanisées. Les zones restant à développer ne sont pas nombreuses, surtout à proximité de notre beau village. C'est pour cela et de nombreuses autres raisons qu'une prison à cet endroit, aux portes d'un village provençal d'environ 10 000 habitants ne sera pas bénéfique pour la commune.</p> <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pouvez-vous me dire l'emplacement exact de l'implantation du projet de la prison sur les 74 hectares?</li> <li>-Quelles sont les réelles embauches au niveau local?</li> <li>-Quelles sont les entreprises qui vont travailler pour la construction de cet établissement? Seront-elles locales ?</li> <li>- Quelles sont les mesures supplémentaires envisagées visant à garantir la sécurité ? ex: création ou extension de la brigade de gendarmerie.</li> <li>-La station d'épuration et la station de pompage sont-elles en capacité de subvenir à l'ensemble du personnel et des détenus sans impacter les administrés de la commune?</li> </ul>	<p>pénitentiaire de cette envergure.</p> <p>Sur la sécurité : la sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires, constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ. Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Concernant la station d'épuration et la station de pompage, les études ne sont pas suffisamment abouties à ce stade pour affirmer que ces deux stations sont suffisamment dimensionnées pour accueillir le centre pénitentiaire. Ces points seront néanmoins étudiés dans le détail dans les prochaines phases du projet.</p> <p>S'agissant des bénéfices pour les communes d'implantation et voisines : des recettes fiscales indirectes liées à l'arrivée de nouveaux habitants (personnel pénitentiaire par exemple) sont à prévoir. Le nombre de personnes détenues est également compté dans la population de la commune, ce qui augmente d'autant sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).</p> <p>Sur la concertation ; l'APIJ organise actuellement une concertation préalable. Celle-ci vise à associer le public le plus en amont possible afin que soit débattu les différents aspects, objectifs ou caractéristiques du projet et que des adaptations éventuelles puissent y être apportées, tant que cela est encore possible. Le temps de la concertation préalable est d'abord celui de l'écoute par le porteur</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>-Quelle contrepartie pour la commune d'accueillir un centre pénitencier?            -Pourquoi n'y a-t-il pas eu de concertation préalable à ce projet auprès de la population?            -Quelles sont les mesures prises pour lutter contre les nuisances sonores que ce style d'établissement provoque inévitablement ?            -A qui appartient la décision finale de l'implantation : l' APIJ, les élus .. ) ?            -Si le projet a lieu, est-il prévu d'indemniser les propriétaire des parcelles de terrain?</p> <p>Pour finir, j'espère que la concertation publique sera bénéfique et que le projet n'est pas encore entériné.</p> <p>Cordialement</p> <p>M.Gand Adrien</p>	<p>de projet ; il n'est pas celui des réponses définitives à tous les questionnements, qui d'ailleurs ne peuvent pas, sur certains sujets complexes, être immédiates. C'est pourquoi, toutes les questions posées feront bien l'objet d'une réponse de la part de l'APIJ, néanmoins, certaines d'entre elles interviendront à des échéances ultérieures. Comme le prévoit le code de l'environnement, la réponse de l'APIJ au bilan du garant, détaillera précisément les réponses ou les engagements apportés aux sujets identifiés, ainsi que la manière dont les contributions du public auront été prises en compte.</p> <p>Concernant vos inquiétudes relatives aux nuisances sonores, sachez que le nouveau programme immobilier vise à réduire ce type de nuisance qui a pu être constaté sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores.</p> <p>Enfin, nous vous confirmons que des compensations sont bien prévues pour tous les propriétaires de parcelles dont le rachat par l'Etat est nécessaire pour la réalisation de ce projet.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement            ----            APIJ</p>
10	<p>Situé près d un parc ou de nombreux enfants se retrouvent les WE et jours fériés, les habitations environnantes , sans qu un plus grand effectif sécuritaire soit prévu pour cette petite ville jusqu à l heure tranquille, semble tout à fait inapproprié</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>La sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires, constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'administration pénitentiaire. Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction.</p> <p>Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Enfin, les retours d'expériences montrent que les quartiers d'implantation des établissements pénitentiaires ne connaissent pas d'enjeux d'insécurité supérieurs à la moyenne.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
11	<p>NON au projet de construction d'une prison au MUY comme NON au projet de 4 voies ferrivières</p> <p>STOP à la dénaturation du MUY, les projets envisagés vont défigurer l'environnement, dévaloriser le secteur immobilier car le secteur du MUY sera associé à un centre de triage ferroviaire et un centre pénitentiaire. Le peu d'espace agricole, d'espace vert est l'objet de spéculation immobilière au détriment d'une qualité de vie. LE MUY est aux portes du Verdon, de la Provence verte, du Haut VAR...que va t-il advenir de l'éco tourisme et de l'image provençal de notre village, porte de ces espaces sauvages. Ces projets vont simplement faire fuir la population locale, les touristes et tout un pan de l'économie locale. Développer le secteur économique peut se faire par d'autres moyens qu'implanter une gare de triage et une prison. MERCI DU CADEAU et vraiment en colère que certains décideurs pensent au MUY de cette façon avec de tels projets imposés et dévastateurs.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Le projet de gare SNCF que vous abordez ne concerne pas directement l'APIJ, mais plutôt les collectivités locales. Aussi, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>
12	<p>En ma qualité de Propriétaire, directement impacté par ce projet, je vous informe des</p>	<p>Bonjour,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>points suivants :</p> <p>*absence totale d'information de la Municipalité (ni courrier officiel, ni convocation en Mairie, ni réunion...)</p> <p>*Deux réunions ont été tenues par la Garante, Mme Eintoudi, pour lesquelles nous n'avons pas été informés (ni les viticulteurs dont je fais partie, ni le collectif vivant au Collet Redon. Cette personne a été en contact avec des habitants de la Commune, non concernés par le projet, et nous, nous avons été "oubliés". Lors d'un échange téléphonique, la Garante a reconnu que la Mairie ne lui avait pas communiqué les coordonnées des personnes impactées.</p> <p>Mme Intoudi n'a pas jugé utile de le faire... Où sont l'impartialité et la neutralité ? Il y a une violation de la procédure d'information dans ce dossier.</p> <p>*Mme Boyer a orienté ce projet sur nos terres pour protéger un projet économique sur la zone des Serres où se situait le projet à l'origine.</p> <p>*Sur les Serres il y a des terres incultes, en</p>	<p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Tous les sites ont fait l'objet d'études et de discussions avec les services de l'État. Il ressort des études menées par l'APIJ que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères fonciers pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire. C'est donc sur ce secteur que sont approfondies les études et que porte la concertation.</p> <p>Les critères qui encadrent le choix d'un site d'implantation d'un établissement pénitentiaire, tels qu'une surface importante (74 hectares), la compatibilité avec le voisinage, et une bonne desserte excluent bien souvent des terres déjà artificialisées.</p> <p>Le site d'étude répond à ces critères d'accessibilité (à proximité des axes routiers RD 1555 et RN 7, et à moins de 10 minutes en voiture du centre-ville) et de bonne insertion dans son environnement urbain (le site offre une bonne accessibilité vers le Tribunal judiciaire de Draguignan). L'éloigner risquerait d'altérer ces deux critères essentiels au bon fonctionnement de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Sur la concertation ; l'APIJ organise actuellement une concertation préalable. Celle-ci vise à associer le public le plus en amont possible afin que soit débattu les différents aspects, objectifs ou caractéristiques du projet et que des adaptations éventuelles puissent y être apportées, tant que cela est encore possible. Le temps de la concertation préalable est d'abord celui de l'écoute par le porteur de projet ; il n'est pas celui des réponses définitives à tous les questionnements, qui d'ailleurs ne peuvent pas, sur certains sujets complexes, être immédiates. C'est pourquoi, toutes les questions posées feront bien l'objet d'une réponse de la part de l'APIJ, néanmoins, certaines d'entre elles interviendront à des échéances ultérieures. Comme le prévoit le code de l'environnement, la réponse de l'APIJ au bilan du garant, détaillera précisément les réponses ou les engagements apportés aux sujets identifiés, ainsi que la manière dont les contributions du public auront été prises en compte.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>friche ainsi que des terres appartenant à l'Etat, ces terres sont prioritaires par rapport à des terrains de vignes en production AOP Côtes de Provence.</p> <p>La Mairie et l'Etat préfèrent détruire le patrimoine Historique de la Région en favorisant un développement économique ce qui sous-entend qu'ils préfèrent que des sociétés et des investisseurs s'enrichissent sur le dos de viticulteurs honnêtes qui travaillent leurs terres depuis des décennies.</p> <p>*Mme Boyer s'est rendue en Préfecture et au Ministère de la Justice sans nous tenir informés.</p> <p>*Mme Boyer n'a pas jugé utile de prévenir l'APIJ d'une explosion qui a eu lieu en 2008 sur le site Millo Garcin pour laquelle le quartier avait été bouclé durant toute une journée. Des blessés très graves et trois ans de procédure ne sont pas des éléments graves aux yeux de Mme Boyer qui a dit à un un journaliste que c'était une erreur humaine. Ce site à hauts risques est toujours implanté et une erreur humaine peut se reproduire...</p>	<p>Concernant le nouveau site récemment proposé, à ce stade, les études n'ont pas encore été conduites pour s'assurer de sa conformité ou de sa non-conformité.</p> <p>Enfin, concernant vos autres remarques, elles ne concernent pas directement l'APIJ, mais la Mairie du Muy. Aussi, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>*Nous attirons votre attention sur le fait que nous avons le soutien indéfectible de la Chambre d'Agriculture du Var et des Côtes de Provence.</p> <p>*Mme Boyer qui s'est toujours dit opposée au projet de la Prison et en particulier sur nos terres a évoqué dans un compte rendu municipal, l'opportunité commerciale d'un développement économique aux Serres, nous héritons donc de la Prison pour des arrangements municipaux et régionaux.</p> <p>*Mme Boyer n'a jamais mis à l'ordre du jour le projet de la prison comme il est actuellement présenté, elle a seulement évoqué le périmètre de 75 hectares.</p> <p>*Nous sommes actuellement en début de concertation, nous avons appris avec stupéfaction lors de l'émission "Punchline" du 27 janvier courant, après une déclaration du Ministre de la Justice, par Mme Prisca Thevennot, Porte Parole LREM, présente sur le plateau que les "terrains étaient tous validés". L'Enquête Publique n' a même pas eu lieu ce qui</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>sous entend que tout a été décidé avant la procédure légale, ce qui est une violation manifeste de nos droits. Mr Dupond Moretti est en campagne électorale pour le gouvernement en place, il faut accélérer le processus même si pour cela il faut bafouer les droits des citoyens, lce qui est un argument de réussite dans une campagne électorale.</p> <p>*Un projet alternatif a été récemment comunique à la Municipalité et à l'APIJ. Ce projet réunit toutes les caractéristiques quant à l'implantation de la prison( terrain nu, accès direct, eau, tout à légout,pas de voisinage, ni de surplomb sur le site). Le prix des terres est beaucoup moins élevé que des surfaces en zone AU. Ce projet éviterait de défigurer des domaines viticoles ancestraux. Pourquoi Mme Boyer n'a pas proposé ce site...</p> <p>*Plusieurs Procédures Judiciares vont être lancées pour défendre nos droits et notre intégrité car nous sommes dans cette affaire des victimes qui ont été traitées avec mépris et aucune humanité,ce qui n'est pas acceptable voire inadmissible dans un pays de droit.</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
13	<p>Ma famille possède les terres du Collet Redon depuis des siècles. Ce Domaine est un des plus anciens de la Région . Comment peut on vouloir détruire des vignes en production Côtes de Provence alors que des terres nues sont disponibles.</p> <p>Il y a une volonté de détruire le Patrimoine Historique et favoriser le " business" des entreprises.</p> <p>Pourquoi Mme Boyer n'a pas prévenu ma famille de ses "arrangements"</p> <p>Nous allons défendre nos terres jusqu'au bout en saisissant la Justice afin que nos droits soient respectés. Ce Domaine est l'Histoire de notre famille, il est impensable qu'il soit détruit par la volonté d'Elus qui n'ont aucun scrupule et aucune conscience.</p> <p>J'ai confiance en la Justice indépendante de mon Pays et j'espère sincèrement que toutes les personnes responsables qui ont failli à leur</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Les sujets que vous abordez ne concernent pas directement l'APIJ, mais la Mairie du Muy. Aussi, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	devoir moral devront s'expliquer devant la Justice et devant la Population.	
14	<p>En ma qualité d'Épouse du Propriétaire directement impacté par ce projet, je suis indignée et révoltée par la non information de la Mairie qui est une violation des Droits fondamentaux.</p> <p>Tout a été fait et oeuvré dans notre dos (rendez-vous en Préfecture, au Ministère, aucune convocation de la Garante, aucun courrier officiel, aucune réunion, aucune convocation).</p> <p>En nous mettant devant le fait accompli, la Municipalité pensait que ce projet allait être validé. Comment peut-elle imaginer que nous allions accepter cette "mascarade" sans nous défendre.</p> <p>La France est un pays de Droit où les Elus ont des devoirs envers l'Etat et envers les Citoyens.</p> <p>Un Elu a des responsabilités morales et légales envers ses Electeurs.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>La concertation préalable est un moyen d'informer la population d'un projet à venir. Dans ce cadre, l'APIJ a été à la rencontre du public, lors des permanences qui se sont tenu les 2 et 3 février dernier dans différentes mairies (Le Muy, Draguignan, les Arcs), ainsi que lors de la réunion publique qui s'est tenue le 22 février. Des supports d'information ont été distribués et des registres de contribution sont disponibles en version papier (Mairies du Muy et des Arcs, Préfecture du Var et Sous-Préfecture de Draguignan) ainsi qu'en ligne au format dématérialisé. Toutes les contributions, issues de ces temps d'échange et des registres, seront étudiées par l'APIJ et intégrées au bilan de la concertation. Par ailleurs, l'APIJ est également venu à la rencontre des riverains et des propriétaires potentiellement impactés par le projet lors de réunions qui se sont tenues sur la journée du 6 janvier 2022.</p> <p>Concernant le nouveau site récemment proposé par les collectivités, à ce stade, les études n'ont pas encore été conduites pour s'assurer de sa conformité ou de sa non-conformité.</p> <p>Enfin, concernant vos autres remarques, elles ne concernent pas directement l'APIJ, mais les collectivités locales. Aussi, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>La Municipalité préfère défigurer un Patrimoine Viticole Historique et réserver des terres nues pour un hypothétique développement économique (notifié sur un compte rendu d'un Conseil Municipal).</p> <p>Dans cette affaire nous constatons beaucoup d'irrégularités et zones d'ombre que la Justice se chargera de révéler, aussi nous demandons que toutes les personnes concernées prennent leurs responsabilités.</p> <p>Lors de notre entrevue le 6 janvier 2022 avec l'APIJ, nous avons évoqué cette absence de procédure d'information, l'illégitimité de ce projet sur nos terres qui sont en production générant des revenus, alors que des terres appartenant à l'Etat ainsi que des terres incultes sont disponibles, et le site est adapté pour l'implantation d'une prison.</p> <p>Mme Boyer ne fait pas de mystère, elle destine ces terres à un projet économique.</p> <p>Tout est allé très vite pour nous mettre "dos au mur", bravant toute la procédure d'information ce qui est condamnable.</p>	<p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Je précise que pour une personne qui se dit opposée au projet elle n'hésite pas à vanter les avantages d'une prison (création d'emplois et baisse de la délinquance).</p> <p>Dans la réalité les gens vivant près des prisons sont victimes de vols et d'agressions, nonobstant le fait qu'ils subissent des nuisances sonores et de voisinage.</p> <p>Il est à noter aussi que le Collectif du Collet Redon (Familles vivant sur le site) n'est visiblement pas un problème pour la Municipalité.</p> <p>A plusieurs reprises la Municipalité a dit haut et fort que le site du Collet Redon avait été choisi par l'APIJ alors que l'APIJ nous a certifié le contraire. En effet, le lieu d'implantation est déterminé par la Municipalité et DPVA.</p> <p>A la vue de tous ces éléments, trois procédures concomitantes vont être lancées et nous ne manquerons pas d'informer la population du Muy, du Département, et même de la France,</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>des agissements à notre encontre de la Municipalité et de l'Etat qui n'hésite pas à dire publiquement (C NEWS PUNCHLINE du 27 janvier 2022) par la voix de sa Porte Parole que les terrains des futures prisons sont validés alors que l'Enquête Publique n'a même pas eu lieu...</p> <p>Un projet alternatif a été déposé en Mairie et à l'APIJ, le lieu est adapté avec toutes les commodités ce qui permettrait d'épargner les familles du Collectif, la mainmise sur des terres agricoles en production et les aléas et désagréments de procédures Judiciaires qui sont un handicap pour ce projet.</p> <p>Il va sans dire que nous mettrons tout en oeuvre juridiquement pour défendre nos terres.</p>	
15	<p>Les terres cultivées sont sacrées Elles doivent rester aux paysans et propriétaires terriens qui les exploitent.</p> <p>Il y a assez de friches industrielles en France pour construire toutes les prisons qui restent à construire.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Tous les sites proposés ont fait l'objet d'études et de discussions avec les services de l'État et les collectivités. Il ressort des études menées à la suite par l'APIJ que le site du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères fonciers pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire. C'est</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>donc sur ce secteur que sont approfondies les études et que porte cette concertation publique.</p> <p>Les critères qui encadrent le choix d'un site d'implantation d'un établissement pénitentiaire, tels qu'une surface suffisamment importante, la compatibilité avec le voisinage, et une bonne desserte excluent bien souvent des terres déjà artificialisées. Le site d'étude répond également à des critères d'accessibilité (à proximité des axes routiers RD 1555 et RN 7, et à moins de 10 minutes en voiture du centre-ville).</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
16	<p>Je suis effarée en tant que citoyenne de voir que l'on spolie des terres à vignes pour construire une prison dans un département où il faut préserver l'environnement et arrêter de bétonner à tout va. Le Var est suffisamment urbanisé et les catastrophes liées aux fortes pluies ne sont pas prêtes de s'arrêter. C'est scandaleux ! il y a suffisamment d'endroit en France pour construire des bâtiments de cet envergure dans la campagne, sur des terres non</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Tous les sites proposés ont fait l'objet d'études et de discussions avec les services de l'État et les collectivités. Il ressort des études menées à la suite par l'APIJ que le site du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères fonciers pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire. C'est donc sur ce secteur que sont approfondies les études et que porte cette concertation publique.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>cultivables, loin des établissements scolaires et habitations. Cela laisse vraiment penser que certains ont de gros intérêt financier à prendre dans ce type d'opérations immobilières complètement aberrantes.</p>	<p>Les critères qui encadrent le choix d'un site d'implantation d'un établissement pénitentiaire, tels qu'une surface suffisamment importante, la compatibilité avec le voisinage, et une bonne desserte excluent bien souvent des terres déjà artificialisées. Le site d'étude répond également à des critères d'accessibilité (à proximité des axes routiers RD 1555 et RN 7, et à moins de 10 minutes en voiture du centre-ville).</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
17	<p>Difficile de comprendre:            Détruire des terres cultivées alors que tant d'espaces vierges sont disponibles.            Plus de besoin en eau potable            Refaire la station d'épuration et où ?            Refuser un pôle de la mode qui aurait redoré la vitrine du Muy et créé plus d'emplois.            A l'entrée de l'agglomération le panneau indiquait :            Le muy . Ses forêts. Ses rivières. La mer à 18 km            Maintenant :Le muy . Sa prison à 1 km.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Tous les sites proposés ont fait l'objet d'études et de discussions avec les services de l'État et les collectivités. Il ressort des études menées à la suite par l'APIJ que le site du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères fonciers pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire. C'est donc sur ce secteur que sont approfondies les études et que porte cette concertation publique.</p> <p>Les critères qui encadrent le choix d'un site d'implantation d'un établissement pénitentiaire, tels qu'une surface suffisamment importante, la compatibilité avec le voisinage, et une bonne desserte excluent bien souvent des terres déjà artificialisées. Le site d'étude répond également à des critères d'accessibilité (à proximité des axes routiers RD 1555 et RN 7, et à moins de 10 minutes en voiture du</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>centre-ville).</p> <p>Concernant la station d'épuration, les études ne sont pas suffisamment abouties à ce stade pour affirmer que ces deux stations sont suffisamment dimensionnées pour accueillir le centre pénitentiaire. Ces points seront néanmoins étudiés dans le détail dans les prochaines phases du projet.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,            ----            L'APIJ</p>
18	<p>Etant nouveau sur le Muy (nous avons emménagé au Muy en avril dernier pour fonder notre famille). Construire une prison aussi proche du lycée, du quartier résidentiel est une aberration incompréhensible quand on sait que d'autres sites ont été proposés, plus éloignés des quartiers résidentiels. En espérant que notre voix sera entendue sinon nous chercherons déjà à déménager hors de la commune.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>----</p> <p>L'APIJ</p>
19	<p>Je suis contre le projet de la prison</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ca va amener que les familles de détenus donc que cas social</li> <li>- les nuisances sonores d'une prison sont de 3 a 5 km (ex : prison rt de lorgues)</li> <li>-n apporte aucun emplois suppl.car c est que des emplois de l etat pour la majorité</li> <li>-honteux de déprécier un domaine et de faire baisser la valeur des habitats autour de minimum 20%</li> </ul> <p>Ce projet est la honte pour la commune du muy qui a deja mauvaise reputation avec ca délinquance !!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant vos inquiétudes relatives à l'attractivité du Muy, sachez que la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation.</p> <p>Durant la phase de chantier, les entreprises en charge des travaux sont contractuellement engagées à respecter un taux concernant les heures d'insertion et ont recours à la sous-traitance auprès d'entreprises du territoire. Durant la phase d'exploitation de l'établissement pénitentiaire, environ 480 emplois seront créés.</p> <p>L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par ailleurs un flux important de commandes de prestations pour les entreprises du territoire ; on estime à environ 3,5 millions d'euros HT les commandes annuelles associées au fonctionnement de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Concernant vos inquiétudes relatives aux nuisances sonores, sachez que le nouveau programme immobilier vise à réduire ce type de nuisance qui a pu être constaté sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores.</p> <p>Enfin, les personnes qui viennent majoritairement aux abords d'un centre pénitentiaire sont les avocats, les familles de personnes détenues et le personnel pénitentiaire. Les retours d'expériences montrent que les quartiers d'implantation des établissements pénitentiaires ne connaissent pas d'enjeux</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>d'insécurité supérieurs à la moyenne.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,            ----            L'APIJ</p>
20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une prison neuve à proximité à Draguignan ville voisine</li> <li>- La ville du Muy souffre d'un déficit d'image avec un centre-ville en quartier prioritaire politique de la ville, un taux de chômage de 18 %</li> <li>- Implantation dans une future zone de développement économique à forts enjeux mais aussi sur des terres agricoles exploitées (vignoble)</li> <li>- Proximité immédiate du SDIS du Var et de son hélicoptère</li> <li>- Proximité immédiate du Lycée régional du Val d'Argens</li> <li>- L'ensemble des élus locaux ont manifesté et motivé leur désaccord pour cette implantation</li> <li>- Absence de recherche sérieuse d'autres sites malgré des propositions des élus locaux et de DPVA</li> </ul>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>La maison d'arrêt de Draguignan est destinée à un public masculin avec 504 places théoriques, mais héberge au 1<sup>er</sup> novembre 2021, 628 personnes détenues. La création d'un nouvel établissement pénitentiaire au Muy vise à améliorer les conditions de détention dans la région et à limiter la surpopulation carcérale en privilégiant l'encellulement individuel.</p> <p>Concernant vos inquiétudes relatives à l'attractivité du Muy, sachez que la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>La proximité du lycée du Val d'Argens et du SDIS 83 avec notre projet n'est pas identifiée comme un critère négatif concernant l'implantation de l'établissement.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
21	<p>Bonjour , Honnêtement nous sommes pas favorable à l'implantation de cette prison .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
22	<p>Une prison au MUY implantée sur le domaine du COLLET REDON c'est QUOI?:</p> <p>- C'est l'assurance d'avoir de nombreuses nuisances jour et nuit,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>( cette prison serait à quelques dizaines de mètres de nos murs, Et les plaintes des voisins pourtant très éloignés de la prison de Lorgues sont éloquentes). - Ce sont les passages jusque tard le soir voire la nuit des familles des détenus à pied ou en voiture Sur le domaine du Collet Redon. - C'est un flux routier engorgé au quotidien ( la sortie du domaine sur la RN est déjà très Difficile, ça le deviendra encore plus). - C'est une destruction délibérée de notre cadre de vie et une dévalorisation de notre bien. - C'est le mépris total des habitants et des viticulteurs tous touchés de près par ce projet ET non Intégrés dans son déroulement. - C'est du bétonnage malheureux et nuisible qui fait disparaître les derniers vignobles du MUY Alors qu'existent des espaces en friche ailleurs. Le choix actuel du lieu d'implantation de la future prison N'EST PAS ACCEPTABLE..</p> <p>Jacques et Fabienne JOURDAN et leurs enfants</p>	<p>Le nouveau programme immobilier vise à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. De plus, les personnes qui viennent majoritairement aux abords d'un centre pénitentiaire sont les avocats, les familles de personnes détenues et le personnel pénitentiaire. Les retours d'expériences montrent que les quartiers d'implantation des établissements pénitentiaires ne connaissent pas d'enjeux d'insécurité supérieurs à la moyenne.</p> <p>S'agissant de vos craintes en termes de flux routier, il s'agit d'un volet pour lequel l'APIJ est particulièrement attentif. Des études de trafic seront menées de sorte à ce que le projet ait le moins d'impact possible sur la situation actuelle. Par ailleurs, un atelier dédié aux accès au site s'est tenu le 2 février 2022 dans le cadre de la concertation publique.</p> <p>Le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Par ailleurs, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
23	<p>Bonjour. Ce projet de prison au Collet-redon au Muy me semble incohérent du point de vue urbanistique. Il existe des endroits proches au Muy plus isolés et plus adaptés. Il existe aussi un projet à Draguignan. Ce projet est proche d'habitations, dans une zone où des côtes de Provence sont cultivés, alors que l'état ne cesse de clamer sa volonté de les protéger. Outre cette aberration urbanistique, il y a des relents affairistes qui ne sentent pas bons. Une partie du site a été acheté par un promoteur pour y implanter de l'activité économique... mais pas la prison qui est réservé aux propriétaires terriens du coin... . La mairie mais aussi l'état ont pour le moins une vision subjective de la justice et de l'équité. En résumé, mettez la prison ailleurs ce sera lui rendre service. Avoir un peu de bon sens rime rarement avec politique et administration. Pour une fois</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ----</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	démentez cette constatation.	L'APIJ
24	La ville disposant d'autres terrains en friche, d'autres alternatives existent pour la construction de cet établissement pénitentiaire, sans pour autant sacrifier des vignes constituant un patrimoine de qualité.	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
25	Il faut absolument protéger tout ce patrimoine viticole qui représente l'authenticité d'un terroir avec un grand respect de la terre, en assurant	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	la maîtrise et le contrôle des vignes afin de produire un vin de qualité, voire d'exception. À une époque où les investisseurs se ruent sur des valeurs sûres et où la terre devient une rareté. À quand cette loi pour sauvegarder nos terres ?	de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.  Cordialement, ---- L'APIJ
26	Madame, Monsieur,  Concernant le projet en cours, de la volonté politique de favoriser l'insertion des individus à l'issue de la période de détention, dans le cadre de l'unité locale de l'enseignement qui pourrait exister au sein du futur établissement pénitentiaire, les services concernés pourraient profiter de l'opportunité de la proximité avec un lycée professionnel, technologique et général, le lycée du Val d'Argens, pour envisager en concertation un projet pédagogique commun.  Je me tiens à votre disposition pour échanger à ce sujet.  Le Proviseur-adjoint,	Bonjour,  Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.  Le sujet évoqué dépend de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) qui aura la charge de la gestion quotidienne du futur établissement. Aussi, nous ne manquerons pas de leur faire part de votre proposition, afin qu'ils puissent revenir vers vous. Néanmoins, nous pouvons d'ores et déjà vous confirmer que des partenariats avec des structures situées à proximité immédiate des établissements pénitentiaires existent.  Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.  Cordialement, ---- L'APIJ

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	Lycée du Val d'Argens Le MUY Yohan NOËL	
27	<p>Nous savons bien qu'il faut trouver des solutions à la surpopulation carcérale et les projets éducatifs avec l'établissement seront les bienvenus. La question est le lieu d'implantation sur la commune qui n'est pas pertinent dans la mesure où la ville dispose d'autres alternatives sur des terrains en friches. Pourquoi donc sacrifier des vignes qui constituent un patrimoine qui contribuent à la valorisation de la commune du Muy</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
28	Je suis contre	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique  
[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		remise du bilan du Garant.  Cordialement, ---- L'APIJ

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
29	<p>Le législateur fait évoluer depuis quelques années son approche des grands projets en invitant à la justification de leur emplacement, en particulier au sein des études d'impact. Encore récemment cette position s'est affermie avec les centres commerciaux dans le cadre de la loi Résilience Climat et la démonstration devant être apportée de l'absence de disponibilité foncière au sein des enveloppes urbaines pouvant accueillir des ensembles commerciaux à partir d'une certaine taille.</p> <p>Aussi, le projet de maison d'arrêt devrait, en toute logique, répondre de cette obligation réglementaire dans le cadre de l'enquête publique prévue dans quelques mois.</p> <p>J'en viens donc à mon observation et ses corollaires de questions: pourquoi ne pas expliquer, dans le cadre de cette concertation, ce qui a conduit à écarter l'ensemble des autres sites (puisque cela devrait être public prochainement (à moins qu'il y est une disposition contraire pour ce type de projet)) ?</p> <p>En particulier, comment justifier que cette maison d'arrêt n'ait pas trouver chaussure à son pied dans les territoires voisins alors que la Dracénie accueille déjà un établissement de ce type ?</p> <p>Comment justifier qu'il ne soit pas possible de construire cet établissement pénitentiaire sur les 93 ha dont l'Etat est propriétaire aux Nouradons qui accueille, de toute manière,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>L'extension du site des Nouradons situé à Draguignan, occupé actuellement par l'établissement pénitentiaire aménagé en 2018, a été étudiée. Ce site a été écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
30	Je suis contre l'installation d'un centre pénitentier au Muy.	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
31	Je suis contre ce projet ! D'autres endroits plus isolé sont préférable !	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ----</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		L'APIJ
32	<p>Bonjour, avoir un centre pénitencier si proche de Le Muy va certainement faire baisser les valeurs immobilières du fait que les acheteurs vont se faire plus rare. Quel va être la compensation?</p> <p>Autre point, il y a déjà beaucoup de nuisance sonore dû aux voitures, motos, scooters, ... poussés dans les tours et avec des échappements limites voir non réglementaires. Quelle va être la nuisance sonore ajouté à tout cela?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant vos remarques sur le risque d'une baisse de la valeur immobilière, comprenez que l'impact de la présence d'un établissement pénitentiaire sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Les données existantes prouvent néanmoins que les dynamiques locales à l'échelle d'un bassin de vie ont un potentiel d'influence plus fort que l'impact de la présence d'un établissement pénitentiaire.</p> <p>Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances sonores, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
33	Pourquoi imposer de tels désagréments à ce	Bonjour,

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>domaine si il y a moyen de construire cette prison ailleurs ?</p>	<p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
34	<p>Il est très important de préserver les exploitations viticoles de notre terroir. Je suis donc opposé à ce projet : Une prison doit être implanté soit en zone urbaine, soit sur des friches industrielles.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
35	<p>Pourquoi choisir un emplacement qui exproprie des agriculteurs ? sur des terres agricoles ? Je suis contre ce choix, sachant qu'en plus il y a une autre solution qui irait à tout le monde.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,            ----            L'APIJ</p>
36	<p>Pourquoi faire disparaître des terres viticoles alors que des terrains appartenant à l'état sont disponibles ailleurs dans la région. Pourquoi avoir détruit la prison de draguignan plutôt que de la rénover. A qui profite ces dépenses publiques ???</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Concernant l'ancienne prison de Draguignan, celle-ci a été démolie suite à de graves inondations en 2010 qui ont entraîné sa fermeture.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,            ----            L'APIJ</p>
37	<p>Bonjour, 2 prisons sur une même agglomération alors que les agglomérations voisines n'en ont pas. Notre centre ville a une très mauvaise image due au trafic de drogue permanent, nous nous battons pour redynamiser notre ville et améliorer son image une prison au Muy ne ferait qu'accentuer cette mauvaise réputation. De plus. C est un lieu qui allait enfin accueillir un projet de développement économique, notre ville est déjà fortement sinistrée par les zones inondables questions commerces, vous nous enlevez cet espoir que l'on avait d'enfin changer cette image. Nous espérons</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>La maison d'arrêt de Draguignan est destinée à un public masculin avec 504 places théoriques, mais héberge au 1<sup>er</sup> novembre 2021, 628 personnes détenues. La création d'un nouvel établissement pénitentiaire au Muy vise à améliorer les conditions de détention dans la région et à limiter la surpopulation carcérale en privilégiant l'encellulement individuel.</p> <p>Concernant vos inquiétudes relatives à l'attractivité du Muy, sachez que la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	sincèrement que ce projet ne se fasse pas sur notre commune.	<p>d'emploi et de formation du territoire, etc.            Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,            ----            L'APIJ</p>
38	<p>Projet absolument scandaleux.            On ne devrait même pas devoir se justifier de notre avis.            Comment la question peut-elle être posée quand il existe déjà un établissement pénitentiaire tout neuf à Draguignan ?            La construction d'un tel projet ne ferait qu'empirer la réputation du Muy.            Que fait-on des habitants du Collet Redon et des nuisances inévitables qu'ils vont subir ?            Que fait-on des terres viticoles ?            NON, NON et NON.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>La maison d'arrêt de Draguignan est destinée à un public masculin avec 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. La création d'un nouvel établissement pénitentiaire au Muy vise à améliorer les conditions de détention dans la région et à limiter la surpopulation carcérale en privilégiant l'encellulement individuel.            L'extension de cet établissement a été étudiée et a été écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique  
[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances sonores, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections.</p> <p>Par ailleurs, conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement</p> <p>Concernant les terrains viticoles, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement), la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci devra en effet détailler les mesures compensatoires envisagées pour</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,            ----            L'APIJ</p>
39	<p>Monsieur, Madame ,            J'ai participé le 02/02/22 à l'atelier concertation sur le projet d'établissement pénitentiaire au MUY . Pendant cet atelier , l'APIJ a affirmé que l'avis de concertation avait été distribué dans toutes les boites à lettre du Muy . J'ai la preuve que ça n'a pas</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Plusieurs outils de communication ont été mis en place sous le contrôle de la CNDP pour</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>été fait au moins dans les rues Aragon Trastour ( où habite ma mère dont je relève la boite à lettres ; 98 ans elle ne se déplace plus ) et la mienne : rue Ledru Rollin . J'ai interrogé d'autres habitants de ces 2 rues : même chose ! l'APIJ a songé à un défaut du prestataire chargé de la distribution et promis d'y remédier . Des habitants d'autres rues m'ont dit aussi n'avoir rien reçu . J'ai signalé la chose à la Garante du projet lors de l'atelier et par le mail ci-joint .9 jours après toujours pas d'effet : toujours pas d'avis dans nos boites ...Ceci me paraît être contradictoire avec ce qui est énoncé pages 6-7 du dossier et jeter du discrédit sur l'APIJ et la CNDP ...</p>	<p>assurer la parfaite information du public autour de cette concertation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un site internet dédié,</li> <li>- informations et affichage en mairie du Muy, des Arcs et de Draguignan,</li> <li>- informations et affichage en préfecture du Var et en sous-préfecture de Draguignan,</li> <li>- informations dans la presse locale : Var Matin, Canal-D, Radio métropole...</li> <li>- tenue de plusieurs permanences et d'une réunion publique</li> <li>- boîitage d'un dépliant informatif sur un périmètre proche de la parcelle</li> </ul> <p>Sur ce dernier point, un périmètre de deux km de rayon autour de la parcelle a été déterminé. Il est donc probable que les rues que vous évoquez au sein de votre contribution n'aient pas été touchées par le boitage.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
40	<p>Nous venons depuis peu de nous installer au Muy, et je suis très inquiète de ce projet ! Proche de mon domicile proche d'un lycée...avec l'espace que nous avons dans le Var vous collez une prison en plein cœur du Muy ...</p> <p>Vous souhaitez ré dynamiser Le Muy, donner une image plus positive de cette commune et vous implantez une prison ! Il n'y a aucune logique et ne parlons pas non plus de ce domaine que vous allez raser et des gens qui y habitent que vous allez mettre à la porte de chez eux !</p> <p>Je pensais construire une jolie petite vie au Muy mais je pense déjà maintenant à y déménager... bravo à la municipalité et à l'état !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
41	Je suis pour l'emploi donc pour la prison	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Sur les bénéfices en termes d'emploi : la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation. Durant la phase de chantier, les entreprises en charge des travaux sont contractuellement engagées à respecter un taux concernant les heures d'insertion et ont recours à de la sous-traitance locale. Durant la phase d'exploitation de l'établissement pénitentiaire, environ 480 emplois seront créés dont une partie, considérés comme « indirects », bénéficiera à des personnes vivant déjà sur le territoire. L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par ailleurs un flux de commandes de prestations pour les entreprises du territoire ; on estime à environ 3,5 millions d'euros HT les commandes annuelles associées au fonctionnement d'un établissement pénitentiaire de cette envergure.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>----</p> <p>L'APIJ</p>
42	<p>Ça serais un pur scandale de construire sur ce lieu symbolique de notre parrimoine gastronomique un établissement pénitenciaire, ce d'autant plus qu'il y a dans le coin bien d'autres endroits pour se faire ! Total soutien aux propriétaires</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique  
[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		Cordialement, ---- L'APIJ
43	Je suis contre ce projet qui est inadmissible !	Bonjour,  Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.  Cordialement, ---- L'APIJ

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
44	<p>Dans le cadre de cette « consultation préalable », je tiens en qualité de citoyenne, habitante du Muy et plus particulièrement du Chemin de Tubanel, à manifester ma vive opposition à la construction d'un établissement pénitentiaire sur la Commune de LE MUY. Comment peut-il être envisagé de construire un établissement pénitentiaire tout près de quartiers résidentiels, à moins de 500 mètres à vol d'oiseau d'un lycée et à deux pas du centre-ville ? Comment pourrait-on être favorable à un tel projet sachant les nuisances qu'il va engendrer :</p> <p>Nuisances sonores jour/nuit sans discontinuer (confirmées par les riverains des établissements pénitentiaires de LA FARLEDE et DES NOURADONS) L'éclairage nocturne permanent, Une augmentation du trafic routier</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant la sécurité, l'établissement étant situé à l'extérieur du cœur de la commune, il nous semble qu'il y a peu de risques que les éventuels visiteurs des personnes détenues viennent dans le centre du Muy.</p> <p>Cependant la sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ.</p> <p>Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement.</p> <p>Afin de limiter les tentatives de projections d'objets et de « parloirs sauvages », la législation a récemment évolué, permettant aux personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) de procéder, sur l'ensemble du domaine de l'établissement pénitentiaire et, en fonction de la configuration locale, à ses abords immédiats, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. ; un</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>conséquent, L'insécurité, dans une période déjà très anxiogène Une dévaluation de l'habitat d'au moins 20 %, fourchette basse, Encore et toujours plus de béton !!! Imperméabilisation des sols (inondations, on ne tire décidément pas les leçons de nos erreurs)</p> <p>Sans compter que des riverains pourraient se voir expulsés de leurs terres, de leurs habitations et des terres agricoles exploitées (vignes...) détruites !</p> <p>Comment peut-il être envisagé de construire deux prisons sur une même Communauté d'Agglomération (Dracénie Provence Verdon) ? Pourquoi ne pas agrandir la prison déjà existante des Nouradons ? Ou l'implanter</p>	<p>protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement. Ces dispositions permettent une intervention plus rapide pour renforcer la sécurité autour des établissements.</p> <p>Concernant les nuisances, différentes actions sont mises en œuvre pour les limiter. Les éclairages sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement. Cependant, il est nécessaire d'éclairer le mur d'enceinte en permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent d'atténuer les nuisances lumineuses pour l'extérieur.</p> <p>En outre, l'orientation des cellules est liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>Concernant les terrains viticoles, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement), la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci devra en effet détailler les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>sur une autre Communauté d'Agglomération ?</p> <p>Pour finir j'émettrai deux souhaits, celui que cette consultation soit réellement un préalable et qu'aucune décision définitive n'ait déjà été prise (comme la majorité des habitants du MUY semblent le penser) et que nos voix soient entendues et que ce projet d'implantation de prison ne soit pas retenu.</p>	<p>perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Concernant la question du prix de l'immobilier, l'impact de la présence d'un établissement sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Les données existantes prouvent néanmoins que les dynamiques locales à l'échelle d'un bassin de vie ont un potentiel d'influence plus fort que l'impact de la présence d'un établissement pénitentiaire.</p> <p>Concernant la maison d'arrêt de Draguignan, située en centre-ville, elle a été fermée en 2010, suite à des inondations. Une nouvelle maison d'arrêt a ouvert à 7 km de Draguignan en 2018 et est destinée à un public masculin. L'établissement dispose de 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. Ainsi l'établissement connaît une surpopulation carcérale. Ce site a été écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement.</p> <p>Enfin, concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,            ----            L'APIJ</p>
45	D'un actuel paisible village que représente le Muy, nous constatons qu'une accélération des projets tels une prison envisagée au Collet Redon LE MUY, plus une gare 6 voies à quai à proximité (voir reportage de notre maire du mois de	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>janvier 2022), notre tranquillité va cesser ! Toutes les infrastructures routières/voies ferrées sont à repenser voire devront être créées - futurs parkings et divers commerces vont défigurer nos paysages. Cet ensemble d'équipement technique et économique visant à créer une mégalopole pourrait être envisagé dans des campagnes non exploitées où il y aurait moins de dégâts. A noter que ces projets vont engendrer de multiples expropriations. L'inhumanité caractérisée par ces besoins étatiques de spolier les habitants de chez eux ne devrait pas exister. "La propriété "est" le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue " (article 544 du Code civil). Ce droit s'applique aux biens de toute nature, aux meubles comme aux immeubles. Nous sommes ulcérés de la légèreté des propos de nos élus et des divers responsables de</p>	<p>Sur le trafic routier : nous ne pouvons pas estimer les impacts pour le moment. Des études de mobilité et de trafic seront lancées dans le cadre de l'étude d'impact, afin d'analyser les évolutions potentielles du trafic en lien avec l'implantation du nouvel établissement et les éventuels aménagements rendus nécessaires par son exploitation. Egalement, un atelier dédié aux accès à la parcelle a été organisée le 2 février dans le cadre de la concertation pour associer les acteurs locaux à cette question.</p> <p>Sachez également que la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation. Durant la phase de chantier, les entreprises en charge des travaux sont contractuellement engagées à respecter un taux concernant les heures d'insertion et ont recours à de la sous-traitance locale. Durant la phase d'exploitation de l'établissement pénitentiaire, environ 480 emplois seront créés dont une partie, considérés comme « indirects », bénéficiera à des personnes vivant déjà sur le territoire. L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par ailleurs un flux de commandes annuel par rapport à certaines prestations fournies par des acteurs économiques du locaux.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>projets qui oublient ces principes fondamentaux. Lorsque vous perdez vos biens (économies de toute une vie), il n'y a aucune gloire à penser qu'une cause d'utilité publique (de quelque importance soit-elle) ne soit plus capitale que votre vie ! En outre dans de telles structures, il y a fort à parier qu'il y aura plus de mutations que de créations de postes. Les chiffres annoncés pour la partie économique sont certainement très ambitieux et ne devraient pas servir à présenter une mariée bien trop belle dont les inconvénients seront certainement supérieurs aux avantages apportés par sa présence.</p>	<p>Cordialement,          ----          L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique  
[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
46	Je trouve cela inadmissible !	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Cordialement,            ----            L'APIJ</p>
47	Je signe cette pétition car c'est inadmissible et scandaleux ce qu'il est en train de se passer !!!!!!!!!	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait que le registre des contributions n'est pas une pétition, mais un registre permettant de prendre en compte, dans le cadre de la concertation préalable au projet, les remarques de toutes les personnes impactées ou intéressées par le projet.</p> <p>Cordialement,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>----</p> <p>L'APIJ</p>
<p><b>48</b></p>	<p>Guy-Maurice Carlier Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques</p> <p style="text-align: center;">Madame, Monsieur,</p> <p>Je suis très inquiet par la construction d'une prison contiguë au hameau du Collet Redon à Le Muy. Je suis propriétaire d'une maison, et d'un petit terrain attenant, dans ce hameau que j'habite depuis 1997 Je suis âgé de 76 ans et je</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant les nuisances, différentes actions sont mises en œuvre pour les limiter.</p> <p>Les éclairages sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement. Cependant, il est nécessaire d'éclairer le mur d'enceinte en permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent néanmoins d'atténuer les nuisances lumineuses.</p> <p>Egalement, l'orientation des cellules est liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>souhaite passer une vieillesse tranquillement chez moi, au Collet Redon.</p> <p>Je crains d'être dérangé par les cris nocturnes des prisonniers et plus généralement toutes les nuisances sonores qu'une telle activité génère.</p> <p>Je redoute les personnes qui viendront roder autour de la prison, donc près de chez moi, voire sur mon terrain ! En effet il y aura des personnes honnêtes dont un parent est emprisonné, mais se trouveront aussi parmi elles des petits trafiquants de drogue dont certains risquent d'être violents.</p> <p>Je déplore la construction qui se fait en partie sur des terres agricoles exploitées alors que d'autres endroits sont possibles, au printemps 2021 si je ne me trompe pas il était question de la situer ailleurs. Pourquoi sur un espace de soixante trois hectares choisir la quinzaine qui</p>	<p>nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>Concernant la sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires, elle constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ. Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Les personnes qui viennent majoritairement aux abords d'un centre pénitentiaire sont les avocats, les familles de personnes détenues et le personnel pénitentiaire.</p> <p>Les retours d'expériences montrent que les quartiers d'implantation des établissements</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>perturbera la vie des habitants d'un hameau ?</p> <p>Nous sommes une zone nocturne conservée (il n'y a pas de lampadaire la nuit au Collet Redon) ce qui fait que les insectes ne sont pas tués, et par conséquent nous avons la chance de voir à nouveau quelques oiseaux !</p> <p>Bref notre qualité de vie est fortement atteinte par ce projet auquel, évidemment, je ne peux que m'opposer !</p> <p>Ce message est déjà assez long, je vais donc en adresser un second en tant que Président de l'Association Théâtre du Lendemain dont le siège est au Collet Redon, les incidences négatives de la prison toucheront un plus grand monde.</p> <p>Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,</p> <p>Guy-Maurice Carlier -</p>	<p>pénitentiaires ne connaissent pas d'enjeux d'insécurité supérieurs à la moyenne.</p> <p>Enfin, concernant vos interrogations sur l'implantation du projet, des études approfondies couplées à des discussions avec les collectivités vont nous permettre de déterminer la zone d'implantation précise de l'établissement pénitentiaire. A ce stade, 15 hectares sont nécessaires pour la construction de l'établissement pénitentiaire. Ces 15 hectares se situeront dans les 74 hectares du périmètre d'étude actuel.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
49	<p>Guy-Maurice Carlier Président de l'Association Théâtre du Lendemain</p> <p style="text-align: right;">Madame,</p> <p>Monsieur,</p> <p>J'ai l'honneur de vous informer que le siège de l'Association Théâtre du Lendemain, seule association de théâtre ayant son siège social sur le territoire de la Commune de Le Muy, est situé au Domaine du Collet Redon, et sera donc très proche</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant vos inquiétudes sur la proximité de vos activités avec le futur établissement pénitentiaire, nous vous confirmons que l'implantation du projet n'est pas définie à ce jour. En effet, des études approfondies couplées à des discussions avec les collectivités vont nous permettre de déterminer la zone d'implantation précise de l'établissement pénitentiaire. A ce stade, 15 hectares sont nécessaires pour la construction de l'établissement pénitentiaire. Ces 15 hectares se situeront dans les 74 hectares du périmètre d'étude actuel.</p> <p>Cordialement, ----</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>de la prison que vous projetez de construire à très grande proximité du hameau.            Nous formons une compagnie de théâtre amateur.</p> <p>Les activités théâtrales de l'Association sont diverses, par exemple j'anime un atelier théâtre ouvert aux adolescents, et des adultes se forment également en montant des sketches, voire des pièces. Personnellement je monte des pièces souvent tirées du répertoire contemporain.</p> <p>Evidemment le voisinage d'une prison est dissuasif et risque fort d'atteindre le développement de ces pratiques artistiques car les jeunes et les adultes jugeront probablement le lieu comme peu attractif !</p> <p>D'autre part à la fin du mois d'Août</p>	<p>L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>a lieu chaque année le Festival Sous le Noyer qui, hors pandémie, attire en moyenne une cinquantaine de spectateurs.</p> <p>Je suis reconnaissant envers la Commune de Le Muy d'installer un podium pour cette occasion au Collet Redon et d'annoncer l'événement dans les publications municipales.</p> <p>Nous avons alors parfois en extérieur un spectacle avec des chansons et la plupart utilisent une bande-son : comme nous vivons tous en bonne entente au Domaine du Collet Redon, mes voisins ne se plaignent pas. Je n'ose espérer une telle compréhension et une telle acceptation de la part des prisonniers et, ainsi, d'être contraint d'arrêter des spectacles à la demande des autorités du Centre Pénitentiaire !</p> <p>De plus je doute que les spectateurs se déplacent en grand nombre dans un tel</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>voisinage malgré la gratuité de ces prestations.</p> <p>Toutes ces obstacles au développement de nos activités théâtrales n'existeraient pas ou peu si le Centre Pénitentiaire était construit là où il était prévu au printemps 202, près des anciennes serres ou, du moins plus loin sur le parc de 63 hectares et non sur la quinzaine qui jouxte le hameau du Collet Redpon !</p> <p>Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,</p> <p>le Président de l'Association Théâtre du Lendemain, Guy-Maurice Carlier</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>PS : J'ai laissé une autre observation sur le site en tant qu'habitant du Domaine.</p>	
<p><b>50</b></p>	<p>Messieurs , Mesdames,            Je vous ai signalé le 02/02/22, jour de l'atelier ( et sur le site de l'APIJ aussi ) sur le projet de prison au Muy que contrairement à ce qu'a affirmé l'APIJ en cette occasion ,l'avis de concertation n'avait pas été déposé dans toutes les boites aux lettres .            L'APIJ a mis en cause le distributeur chargé de ce poste . J'ai la preuve qu'au moins une dizaine de rues ont été oubliées . Je pensais, naïvement qu'un complément de distribution serait effectué ... Mais je n'ai pas formulé ma demande ....</p> <p>Quinze jours après , force est de constater</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Plusieurs outils de communication ont été mis en place sous le contrôle de la CNDP pour assurer la parfaite information du public autour de cette concertation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un site internet dédié,</li> <li>- informations et affichage en mairie du Muy, des Arcs et de Draguignan,</li> <li>- informations et affichage en préfecture du Var et en sous-préfecture de Draguignan,</li> <li>- informations dans la presse locale : Var Matin, Canal-D, Radio métropole...</li> <li>- tenue de plusieurs permanences et d'une réunion publique</li> <li>- boîtage d'un dépliant informatif sur un périmètre proche de la parcelle</li> </ul>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>qu'il n'en est rien ...</p> <p>Après vérification sur Légifrance, ce mode de distribution n'est pas obligatoire puisqu'affichage en mairie et site dématérialisé ont été correctement mis en place .Il ne m'est donc pas possible de remettre en cause le déroulement de la concertation .... Je peux quand même vous avertir , l'APIJ également , que cette façon de faire autorise tous les muyois à douter de la sincérité de l'APIJ dans ce projet dont ils ne veulent pas ! Il ne m'est pas possible de parler de duplicité de la part de l'APIJ puisqu'aucune promesse de re-distribution n'a été évoquée ce jour de l'atelier du 02/02/22 au Muy ....Quoique ...</p> <p>Mais je voulais au moins vous informer que les muyois ne sont pas dupes et regrettent une fois de plus que la liberté des</p>	<p>Sur ce dernier point, un périmètre de deux km de rayon autour de la parcelle a été déterminé. Il est donc probable que les rues que vous évoquez au sein de votre contribution n'aient pas été touchées par le boitage.</p> <p>Concernant le PLU du Muy, il indique que le site du projet est défini <i>comme une zone ayant vocation à être urbanisée pour des activités économiques et de services.</i></p> <p>Les plans locaux d'urbanisme définissent la stratégie et les règles d'urbanisme sur une commune. Il s'agit de document cadre répondant à des objectifs à un instant T et non de documents intangibles qui fixent et immobilisent les territoires une fois pour toutes. Ils répondent aux évolutions du contexte local et au développement des territoires et avec un objectif d'équilibre général sur le moyen et long terme.</p> <p>C'est justement le sens d'une déclaration d'utilité publique (DUP) : si celui-ci est déclaré d'utilité publique / d'intérêt général par les services d'État (Préfecture) à l'issue de la concertation préalable et de l'enquête publique, cela signifie que les documents d'urbanisme peuvent être mis en compatibilité pour permettre la réalisation de ce projet reconnu d'intérêt général.</p> <p>La procédure d'évolution du document d'urbanisme est encadrée et concertée. Il convient de noter que cette démarche de concertation préalable porte tant sur le projet d'implantation d'un établissement pénitentiaire sur la commune du Muy que sur la mise en compatibilité de</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>communes n'est pas respectée par ce gouvernement parisien , tout au moins la liberté des habitants car l'équipe communale actuelle ne représente plus la majorité qui l'a élue . Trompée sur ce projet d'établissement pénitentiaire ainsi que sur celui de la Ligne Nouvelle Provence Cote d'Azur , dont elle a assuré le développement caché depuis 2005 et pour le projet qui vous incombe depuis au moins 2018 : date de modification du PLU qui autorise la construction du projet pénitentiaire sur les zones 6AU et 7AU ( exactement vos 74 ha !!!) autrefois à vocation strictement agricole !!! Le sentiment de trahison qui s'en dégage se transmet donc aussi à l'APIJ , et dans une moindre proportion à la CNDP . Je regrette au plus au point cette façon d'imposer vos décisions ! Votre soi-disant concertation est un simulacre de</p>	<p>son PLU.</p> <p>Enfin, concernant vos autre remarques, elles ne concernent pas directement l'APIJ, mais les collectivités territoriales. Aussi, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>conformité à la loi , comme d'habitude dès qu'un gouvernement a pris une décision en ses bureaux parisiens sans douter un seul instant que les habitants puissent être d'avis contraire ! C'est loin la province ..... Ils ne monteront pas à Paris se plaindre .... yves AYME</p>	
51	<p>J'ajoute à ma précédente observation que le très faible nombre d'observations déposé sur ce site ( moins de 1% des muyois ) prouve s'il le faut que la distribution dans toutes les boites aux lettre n'a pas été effectuée , contrairement aux affirmations de l'APIJ à l'atelier du MUY . L'APIJ pourrait en déduire que les muyois ne sont pas "branchés" , vraiment en retard par rapport aux parisiens vraiment dans leur siècle eux .....ou qu'ils ne vont pas souvent observer les panneaux d'affichage en mairie ... mais non ils préféreront en</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Plusieurs outils de communication ont été mis en place sous le contrôle de la CNDP pour assurer la parfaite information du public autour de cette concertation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un site internet dédié,</li> <li>- informations et affichage en mairie du Muy, des Arcs et de Draguignan,</li> <li>- informations et affichage en préfecture du Var et en sous-préfecture de Draguignan,</li> <li>- informations dans la presse locale : Var Matin, Canal-D, Radio métropole...</li> </ul>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>déduire que les muyois ne sont finalement pas hostiles du tout à ce projet de prison qui peut donc s'accélérer très vite .....Prêts, partez ...Procès d'intention ??? La façon de faire de ce gouvernement nous a habitué à bien pire ...</p> <p>Muyois vous allez être ravis de cette évolution vers le progrès , quand vos enfants seront incarcérés vous pourrez les visiter très facilement et à moindres frais ... Mieux vaut finir par un peu d'humour n'est-ce pas puisque de toute façon c'est la seule arme qui nous reste .....Face à la trahison de tous les pouvoirs politiques ... que nous avons pourtant élus .....</p> <p>yves AYME</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- tenue de plusieurs permanences et d'une réunion publique</li> <li>- boîitage d'un dépliant informatif sur un périmètre proche de la parcelle</li> </ul> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
52	<p>Bonjour , je m oppose a la construction de cette prison .</p> <p>Pourquoi encore un établissement pénitencier en Dracenis alors qu' une prison a déjà été construite entre Taradeau et Lorgues</p> <p>Pourquoi pas vers TOULON .</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant la maison d'arrêt de Draguignan, située en centre-ville, elle a été fermée en 2010, suite à des inondations. Une nouvelle maison d'arrêt a ouvert à 7 km de Draguignan en 2018 et est destinée à un public masculin. L'établissement dispose de 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. Ainsi l'établissement connaît une surpopulation carcérale.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
53	<p>Il y a déjà un centre pénitencier à Draguignan, pourquoi en mettre un deuxième sur la Dracénie? L'aire toulonnaise est beaucoup plus importante et devrait donc accueillir le projet en question. Les alpes maritimes aussi. Une constatation: l'est var est toujours mal défendu par rapport à l'ouest var et aux Alpes Maritimes. Nous sommes sur des terres exploitées en Côtes de Provence alors que d'autres sites non propices aux cultures existent (des terres blanches) et sont plus appropriés à une prison. Le choix du Collet Redon proche d'un lycée, d'un</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>L'un des objectifs du projet est de résoudre la problématique de surpopulation carcérale que connaissent actuellement les établissements pénitentiaires du département du Var. Les recherches foncières pour ce nouvel établissement ont donc été organisées sur l'ensemble de ce département.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>dépôt à risque et entouré d'habitations, sur des terres en côte de provence est absurde et contraire à tout ce que nos institutions et l'état disent défendre. Un terrain isolé entre le Muy et la Motte composé de forêt avec peu d'arbres a été signalé à l'APIJ. Ce serait un choix plus logique. Je suis contre ce projet sans queue ni tête qui dévalorise tout le quartier du Muy, son entrée et toutes les propriétés.</p> <p>Laurent Magdelein</p>	<p>synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>S'agissant du nouveau site récemment proposé par les collectivités que vous évoquez, nous confirmons qu'à ce stade les études n'ont pas encore été conduites pour s'assurer de sa conformité ou de sa non-conformité.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
54	<p>Madame, monsieur</p> <p>Je suis comédienne et chargée de projets dans une association de prévention en santé. Cette dernière expérience professionnelle m'a emmenée à intervenir en maison d'arrêt. Je fréquente de plus le domaine du collet Redon en tant que comédienne depuis de nombreuses années.</p> <p>Malgré la nécessité d'ouvrir de nouvelles possibilités d'incarcération dans la région et l'intérêt économique que pourrait présenter un centre pénitentiaire pour la vie économique locale, il me semble que la création d'un tel établissement aussi proche du domaine, ne pourrait être que préjudiciable pour ses habitants, notamment pour l'association théâtrale. Cette activité entraîne des allers et venues d'enfants, d'ados et adultes pour les cours</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant les nuisances, différentes actions sont mises en œuvre pour les limiter.</p> <p>Les éclairages sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement. Cependant, il est nécessaire d'éclairer le mur d'enceinte en permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent néanmoins d'atténuer les nuisances lumineuses.</p> <p>Egalement, l'orientation des cellules est liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>Concernant la sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires, elle constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ. Les établissements</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>ou représentations théâtrales. Il est important de garantir la tranquillité de ce public tout en assurant le bon fonctionnement du centre pénitentiaire et parfois aussi la nécessité de discrétion des familles des personnes détenues. Le bruit provenant de la population carcérale est peu compatible avec le mode de vie des habitants du domaine. Inversement, la musique et les rires provenant de l'activité théâtrale en période estivale n'est pas souhaitable pour les personnes détenues qui ont déjà des difficultés à dormir la nuit.</p> <p>Pour ces raisons et l'attachement que nous portons, nous usagers et comédiens du théâtre, au domaine du collet Redon, il serait souhaitable que ce projet soit remis en cause.</p> <p>En vous remerciant,</p>	<p>pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Les personnes qui viennent majoritairement aux abords d'un centre pénitentiaire sont les avocats, les familles de personnes détenues et le personnel pénitentiaire.</p> <p>Les retours d'expériences montrent que les quartiers d'implantation des établissements pénitentiaires ne connaissent pas d'enjeux d'insécurité supérieurs à la moyenne.</p> <p>Enfin, concernant vos interrogations sur l'implantation du projet, des études approfondies couplées à des discussions avec les collectivités vont nous permettre de déterminer la zone d'implantation précise de l'établissement pénitentiaire. A ce stade, 15 hectares sont nécessaires pour la construction de l'établissement pénitentiaire. Ces 15 hectares se situeront</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Cordialement.</p> <p>Virginie Anicet</p>	<p>dans les 74 hectares du périmètre d'étude actuel.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,</p> <p>----</p> <p>L'APIJ</p>
55	<p>Bonjour,</p> <p>La création d un centre pénitentiaire en lieu et place de terres agricoles ne risque t il pas d engendrer des risques d inondations plus fréquents ?</p> <p>Ces terres permettent d absorber des pluies, ainsi que le débordement du vallon. Les zones résidentielles proche sont classés sur le ppri en bleu, rouge.</p> <p>Nous considérons donc que l emplacement d un site grand site engendre des risques à</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Au regard des études disponibles à ce stade du projet, il n'a pas été relevé de risque particulier lié à la question des inondations, rendant ainsi la parcelle incompatible avec notre projet. Néanmoins, plusieurs études spécifiques restent à mener une fois que l'emplacement de l'établissement pénitentiaire aura été clairement défini en lien avec les collectivités. Des études hydrogéologiques et la mise en œuvre de piézomètres sur la parcelle nous permettront</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>moyen terme pour les habitations proche et même pour le centre en cas du débordement du vallon. Merci de votre retour.</p>	<p>d'obtenir plus de données à ce sujet. De plus, compte tenu de l'ampleur de ce type de projet, la conception d'un établissement pénitentiaire fait systématiquement l'objet d'aménagements spécifiques liés au traitement de l'eau (bassins de rétention, noues d'infiltration... etc.), qui sont implantés sur l'emprise foncière du futur établissement. Un dossier Loi sur l'Eau est par ailleurs instruit par les autorités compétentes dans le cadre des autorisations d'urbanisme. Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
56	<p>Fidèle du Théâtre du LENDEMAIN depuis une vingtaine d'années, cette association qui est située au Collet Redon, j'ai toujours apprécié participer aux soirées à thèmes. C'est avec surprises et incompréhension que j'apprends, alors que la culture du Théâtre a semblé toujours être soutenu par la mairie du Muy, que le centre pénitentier va être installé tout proche des locaux du théâtre. Cela nuira aux représentations, les</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant la sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires, elle constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ. Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>spectateurs seront moins confiants, dans un environnement qui semblera moins sécuritaire du simple fait de la présence des prisonniers. De plus, l'été des représentations et le Festival sous le noyer ont lieu en extérieur, à côté des vignes, cadre parfait, calme et accueillant pour l'instant, qui a toujours eu du succès. Pourquoi nuire à la culture et au bien-être des comédiens et spectateurs en implantant si proche le centre pénitencier? Ne pouvez-vous pas le faire plus loin, l'espace ne semble pas manquer. Cela risquerait d'assombrir fortement l'avenir du Théâtre du Lendemain, ce que je trouve fort dommageable. Cordialement Me VALERY</p>	<p>qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Les retours d'expériences montrent que les quartiers d'implantation des établissements pénitentiaires ne connaissent pas d'enjeux d'insécurité supérieurs à la moyenne.</p> <p>Egalement, concernant vos interrogations sur l'implantation du projet, des études approfondies couplées à des discussions avec les collectivités vont nous permettre de déterminer la zone d'implantation précise de l'établissement pénitentiaire. A ce stade, 15 hectares sont nécessaires pour la construction de l'établissement pénitentiaire. Ces 15 hectares se situeront dans les 74 hectares du périmètre d'étude actuel.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
57	<p>Je suis contre le choix de l'emplacement de cet établissement</p> <p>Trop près des écoles avec des routes saturées et mal entretenues .</p> <p>Quand je vois qu'une partie du Muy n'est pas raccordé à tout à l'égout</p> <p>Quand j vois que les fossés de la RN7 Ne sont pas nettoyés ( risque d'inondations ,des arbres pousse même dans ces fossés)</p> <p>Quand je vois que l'on privilégie le centre aux habitants qui habitent en dehors</p> <p>Quand je vois que ce projet va forcément rapporter pour certains une manne financière sans prendre en compte tous les problèmes de notre quotidien</p> <p>Encore bravo pour cette absurdité</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>S'agissant de vos autres remarques, elles ne concernent pas directement l'APIJ, mais les collectivités territoriales. Aussi, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>----</p> <p>L'APIJ</p>
58	<p>Je trouve l'emplacement très mal choisi. Contrairement à la prison de draguignan, celle-ci sera visible de la route et proche d'habitations.</p> <p>Qu'il y ait besoin de construire des centres pénitentiaires est une réalité, mais pourquoi ne pas choisir un endroit moins fréquenté dans le moyen Var? Nous avons suffisamment d'emplacements plus éloignés à proposer.</p> <p>Je m'interroge également sur l'image que cela va donner? Que ce soit pour la ville du muy ( et accessoirement les arcs à côté), et sur le fait que c'est la route que bcp de monde emprunte pour se rendre dans le</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Egalement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	verdon. Je ne pense pas que ce soit une image très flatteuse.	<p>nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires.</p> <p>Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>
59	Depuis des années, la Municipalité se vante d'embellir les abords du village et s'apprête à proposer aux visiteurs comme premier aperçu du Muy un immense centre pénitentiaire. Conscient de la nécessité de construire des prisons, il est incompréhensible, compte tenu de la taille de la commune et de ses espaces boisés,	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>qu'on ne soit pas capable de proposer un projet similaire à celui de Draguignan il y a quelques années avec un centre pénitentiaire caché dans la forêt qui n'engendre aucune perturbation pour les riverains éloignés ainsi que pour l'image de la commune.</p>	<p>proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Egalement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires.</p> <p>Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ----</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		L'APIJ
60	<p>En ma qualité de propriétaire directement impacté par le projet, mon Epouse et moi-même avons saisi ANTICOR (Anti corruption) et ce, en complément des procédures judiciaires que nous avons lancées.</p> <p>A la vue des nombreuses irrégularités dans cette affaire nous souhaitons que la Justice face la lumière et que toutes les personnes impliquées de près ou de loin et ayant cautionné le projet d'implantation au Collet Redon assument leurs responsabilités.</p> <p>En effet ce projet a été déplacé sur nos terres par la volonté des Elus locaux qui ont</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>L'essentiel de vos remarques ne concerne pas directement l'APIJ, mais plutôt les collectivités locales. Aussi, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations.</p> <p>Concernant les interventions sur site, nous confirmons que l'APIJ n'a pour le moment mandaté aucun prestataire pour la réalisation d'études techniques ou de relevés sur la parcelle objet du projet. L'APIJ a uniquement missionné un prestataire pour la mise en œuvre des panneaux réglementaires dédiés à la concertation, ainsi que d'autres prestataires ponctuels étant intervenu essentiellement pour réaliser des photographies du site. Nous avons d'ailleurs pris le soin d'en avvertir par mail les propriétaires et voisins des parcelles concernées.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>voulu favoriser la zone commerciale par rapport à une zone Agricole en production. Depuis le début nous avons été évincés par la Municipalité, par la Région et par la Préfecture.</p> <p>Pour rappel, des études ont été faites sur nos terres, des délégations sont venues à notre Insu et en terrain conquis...</p> <p>Le Chef de Projet de la DPVA a travaillé en collaboration avec l'APIJ sur l'implantation sur nos vignes sans nous en informer. Toutes ces personnes savaient que le projet initial était prévu ailleurs et qu'il était d'Utilité Publique, donc prioritaire. Il est inadmissible, impensable que des Elus et des personnes ayant des postes à responsabilités (Ingénieur projet), connaissant les lois ont pu délibérément déplacé l'implantation sans aucun scrupule en sacrifiant des terres agricoles exploitées. Nous sommes déterminés à défendre nos</p>	<p>Par ailleurs, nous avons toujours tâché de cheminer sur les voies et parcelles du domaine public lors des différentes visites de site ayant déjà eu lieu.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>terres et notre famille car ces manœuvres sont illégales et humiliantes.</p> <p>Anticor qui a connaissance du dossier fera éclater la vérité et nous demandons que les Muyois connaissent la vérité et le rôle de chacun.</p> <p>Nous avons à plusieurs reprises formulé notre colère légitime et chacun s'est dédouané sur l'autre...</p> <p>Mme Boyer affirmant que le Collet Redon avait été choisi par le Ministère alors que c'est sa volonté et celle de la DPVA d'avoir préservé le Projet Economique.</p> <p>Il est l'heure des prises de responsabilités et c'est à la Justice que vous devrez rendre des comptes.</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
61	<p>Je suis contre le projet de prison au Muy. En effet, son emplacement sur la Commune est très discutable compte tenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De l'existence d'un tel établissement à Draguignan qu'il suffirait d'agrandir;</li> <li>De la proximité de lieux sensibles tels lotissements, collège et lycée. Les délinquants, leurs "proches", voire leurs familles, sont des nuisances pour la Société et la prison va donc dégrader la qualité de vie, la sécurité et l'environnement (nuisance sonores, consommation de terres cultivables et d'espaces verts, augmentation du trafic routier; destruction de la faune et de la flore, présence d'individus malfaisants, trafiquants...);</li> <li>De la destruction d'une exploitation agricole et des emplois associés;</li> <li>Du fait que les emplois qui seront générés ne le seront pas au profit des muyois, puisque les fonctions de gardiens de prison</li> </ul>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant la nouvelle maison d'arrêt qui a ouvert à 7 km de Draguignan en 2018, l'établissement dispose de 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. Ainsi l'établissement connaît une surpopulation carcérale. L'agrandissement de ce site a été écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement.</p> <p>S'agissant de vos préoccupations sur la sécurité, l'APIJ tient à vous assurer que conformément à la législation qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>etc... sont occupées par des fonctionnaires recrutés par concours national : les muyois ne seront pas prioritaires,</p> <p>Du fait de la dévalorisation du foncier qui ne manquera pas de suivre ;</p> <p>Du fait d'une bétonnisation déjà trop importante qui gâche nos paysages, méprise notre environnement et ne nous apporte rien de plus : on devient les dortoirs de Nice, Aix-en-Provence et Toulon. La prison va aggraver le phénomène ;</p> <p>Du fait qu'il s'agirait d'un établissement qui recevrait des populations condamnées à de courtes peines mais que l'Etat fera de toute façon ce qu'il voudra quand ce sera construit (après tout c'est sa matrice);</p> <p>Du fait que notre position géographique privilégiée aux Portes du Verdon, du Golfe de Saint Tropez, devrait attirer un tourisme et des entreprises de qualité, un éco-</p>	<p>d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Sur les bénéfices pour le territoire : la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation. Durant la phase de chantier, les entreprises en charge des travaux sont contractuellement engagées à respecter un taux concernant les heures d'insertion et ont recours à de la sous-traitance locale. Durant la phase d'exploitation de l'établissement pénitentiaire, environ 480 emplois seront créés dont une partie, considérés comme « indirects », bénéficiera à des personnes vivant déjà sur le territoire. L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par ailleurs un flux de commandes de prestations pour les entreprises du territoire ; on estime à environ 3,5 millions d'euros HT les commandes annuelles associées au fonctionnement d'un établissement pénitentiaire de cette envergure.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>tourisme organisé autour de nos rivières et voies vertes, de nos paysages à préserver, de nos traditions, et ne devrait pas servir de prétexte pour construire une prison qui a accès direct à l'autoroute, ni même à être desservie par des TGV.</p> <p>Autre solution : pourquoi ne pas rouvrir le bague du Levant. Le lieu appartient à l'Etat pour une grande partie, voire pour sa totalité et le site permettrait une surveillance aisée, des accès limités qui seraient gage d'une bonne qualité d'encadrement pédagogique. Peut-être même qu'il ne serait pas nécessaire d'expulser les "culs nuls" si l'espace est suffisant.</p>	<p>territoire, etc.</p> <p>Enfin concernant le régime de détention de ce nouvel établissement, celui-ci n'est pas encore déterminé à ce stade par les services de l'administration pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
62	<p>je suis contre l'implantation d'une prison au COLLET REDON au Muy car cela aura plusieurs impacts d'abord pour le propriétaire des vignes (actuellement classée AOP COTE DE PROVENCE) et pour ses employés, le fait qu'un lycée soit aussi proche d'une prison cela me laisse perplexe, et enfin pour le tourisme sur la Dracénie car cette prison sera visible depuis la RD 555 que tout le monde sait que c'est la principale voie d'accès au verdon. Mais il est vrai que de nos jours les élus (qu'ils soient nationaux ou locaux) ne prennent pas en compte l'avis de leur concitoyen</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Concernant la proximité du site avec le lycée, ce point n'a pas été relevé comme rédhibitoire à ce stade de nos études. Sachez par ailleurs que la sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour les services du Ministère de la Justice.</p> <p>Concernant l'impact touristique, il n'a jamais été constaté dans le passé des défauts d'attractivité touristique en raison de l'implantation d'un établissement pénitentiaire. Plus</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>largement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
63	<p>Je suis contre le projet de prison au Muy. En effet, son emplacement est inacceptable. Le centre pénitentiaire de Draguignan devrait être agrandi. La proximité est trop grande des</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>lotissements, collège et lycée, quelle image donnons nous aux enfants face à leur établissement scolaire ?</p> <p>Ce projet va dégrader la qualité de vie, la sécurité et l'environnement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nuisances sonores</li> <li>- dégradation du paysage</li> <li>- augmentation du trafic routier</li> </ul> <p>Les exploitations agricole et les emplois associés seront supprimés.</p> <p>La région PACA met en valeur son terroir viticole, cependant la suppression de plusieurs hectares de vignes ne semble choquer personne.</p> <p>Une forte dévalorisation des biens immobiliers aux alentours.</p> <p>La position géographique devrait attirer un</p>	<p>Concernant la nouvelle maison d'arrêt qui a ouvert à 7 km de Draguignan en 2018, l'établissement dispose de 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. Ainsi l'établissement connaît une surpopulation carcérale.</p> <p>L'agrandissement de ce site a été écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement.</p> <p>Concernant la proximité du site avec le lycée, ce point n'a pas été relevé comme rédhibitoire à ce stade de nos études. Sachez par ailleurs que la sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour les services du Ministère de la Justice.</p> <p>Concernant les nuisances, différentes actions sont mises en œuvre pour les limiter.</p> <p>Les éclairages sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement. Cependant, il est nécessaire d'éclairer le mur d'enceinte en permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent néanmoins d'atténuer les nuisances lumineuses.</p> <p>Egalement, l'orientation des cellules est liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>tourisme et des entreprises de qualité. En effet, cette prison gâchera la vue du rocher de roquebrune, sans compter l'intitulé "centre pénitentiaire " à la sortie d'autoroute de SAINT TROPEZ, GORGES DU VERDON.</p>	<p>des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>Concernant la sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires, elle constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ. Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Concernant l'impact touristique, il n'a jamais été constaté dans le passé des défauts d'attractivité touristique en raison de l'implantation d'un établissement pénitentiaire. Plus</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>largement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Sur le trafic routier : nous ne pouvons pas estimer les impacts pour le moment. Des études de mobilité et de trafic seront lancées dans le cadre de l'étude d'impact, afin d'analyser les évolutions potentielles du trafic en lien avec l'implantation du nouvel établissement et les éventuels aménagements rendus nécessaires par son exploitation. Egalement, un atelier dédié aux accès à la parcelle a été organisé le 2 février dans le cadre de la concertation pour associer les acteurs locaux à cette question.</p> <p>Sur les exploitations agricoles : le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
64	<p>Je ne comprends pas la construction d'une prison à cet endroit. Il y a pas mal d'habitation qu'il faut préserver.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Cordialement ----</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		L'APIJ
65	Je suis contre ce projet de création de centre pénitentiaire. Habitations trop proches....	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Cordialement</p> <p>----</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		L'APIJ
66	<p>Madame Monsieur</p> <p>A AUCUN moment , on a étudié un emplacement ALTERNATIF à SIGNES dans le var dans la zone d activité de Signes</p> <p>Il y a plusieurs dizaines d hectares dans le parc d activité disponibles  <b>IMMEDIATEMENT !!!</b> 85 hectares immédiatement disponibles  <a href="https://www.var.cci.fr/content/parc-d%E2%80%99activit%C3%A9s-du-plateau-de-signes">https://www.var.cci.fr/content/parc-d%E2%80%99activit%C3%A9s-du-plateau-de-signes</a></p> <p>Ces terrains ne sont pas des terrains</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Les différents sites que vous évoquez au sein de votre contribution ne faisaient pas partie des propositions faites par les acteurs locaux du département pour y implanter un établissement</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>agricoles !! donc pas de destruction environnementale ! Ils sont pré aménagés sur des zones ARRIDES !</p> <p>Ce projet alternatif permettrait aussi la réinsertion des détenus qui pourraient travailler avec les entreprises du coin qui ont du mal à trouver du personnel !!! les entreprises du coin vont ainsi REDUIRE leur coût du travail</p> <p>D'autres part nous avons dans l'est des bouches du rhône et l'ouest du var une forte criminalité : l'emplacement de signes à mi chemin est pertinent entre Marseille et Toulon !</p> <p>Je tiens à rappeler que l'est var, il y a déjà trois sites à la Farlède, Draguignan, et Grasse : un quatrième site dans le périmètre n'est PAS pertinent !</p>	<p>pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement</p> <p>----</p> <p>L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>AUTRE PROJET alternatif : la base navale militaire de Toulon qui comporte aussi des dizaines d hectares non utilisés ! des terrains non utilisés entre la seyne et toulon, il y en a !</p> <p>On a aussi saint cezaire sur siagnes dans le 06 <a href="https://urbexsession.com/unite-retraite-riviera-2/">https://urbexsession.com/unite-retraite-riviera-2/</a> si on veut developper les capacités des alpes maritimes !!!</p> <p>ETUDIONS PLUSIEURS POSSIBILITES !!!</p> <p>salutations</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
67	<p>A la sortie de l autoroute de Saint Tropez L image touristique du var sera fortement dégradé. De la culture, des commerces où une base nature Voilà des idées pour dynamiser le var</p> <p>La prison ok Mais au dessus de Draguignan Comme la dernière sur la route de Lorgues</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Concernant l'impact touristique, il n'a jamais été constaté dans le passé des défauts d'attractivité touristique en raison de l'implantation d'un établissement pénitentiaire. Plus largement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
68	<p>Nous sommes contre l'implantation d'un centre pénitentiaire à cet endroit. L'impact de sa situation géographique ne peut être que préjudiciable ! Nous habitons près « des valises » et nous serons forcément impacté par les nuisances et tout ce qu'un tel établissement engendre. Comment en sortir des retombées bénéfiques quand on sait ce qu'un centre pénitentiaire entraîne</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant les nuisances, différentes actions sont mises en œuvre pour les limiter.</p> <p>Les éclairages sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement. Cependant, il est</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>en terme en termes de fréquentation, décote de nos habitations, proximité avec le collège.... Écoutez les administrés !</p>	<p>nécessaire d'éclairer le mur d'enceinte en permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent néanmoins d'atténuer les nuisances lumineuses.</p> <p>Egalement, l'orientation des cellules est liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>Concernant la sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires, elle constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ. Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
69	<p>Bonjour,</p> <p>Le Projet de construction pénitentiaire au Muy n'a rien à faire dans cette zone Agricole. Nous manquons de terre agricole dans le Var et Au Muy d'autant plus. Nous agriculteur depuis déjà 4 ans sur Le Muy, nous n'avons aucun moyen de s'installer sur des terres agricoles pour y faire notre exploitation et nous allons devoir encore</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Les critères qui encadrent le choix d'un site d'implantation d'un établissement pénitentiaire, tels qu'une surface importante (15 hectares), la compatibilité avec le voisinage, et une bonne desserte excluent bien souvent des terres déjà artificialisées.</p> <p>Par ailleurs, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>une fois de plus perdre une surface agricole pour un projet bétonné. Il est temps de valoriser les agriculteurs et de trouver une autre zone de construction de ce projet.</p> <p>Merci</p>	<p>l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
70	<p>Bonjour,</p> <p>Agriculteur, Apiculteur sur le Muy à la recherche d'un terrain agricole depuis plus de 3 ans pour y installer mon exploitation, Je trouve cela inadmissible que des terres agricoles soit sacrifier pour y faire un projet de construction d'une prison. Il est temps</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Les critères qui encadrent le choix d'un site d'implantation d'un établissement pénitentiaire, tels qu'une surface importante (15 hectares), la compatibilité avec le voisinage, et une bonne</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>de penser autrement et de revaloriser nos terres agricoles et qu'elles soient restituées aux agriculteurs et non consacrées à des projets de construction, qui ne nourrissent pas les français.</p> <p>Merci</p>	<p>desserte excluent bien souvent des terres déjà artificialisées.</p> <p>Par ailleurs, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
71	<p>bonjour , je fais les observations suivantes sur le dossier qui est présenté à la concertation :</p> <p>1) la commune de la Motte n'a pas été destinataire d'un dossier de concertation ni</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>de permanences en Mairie , alors que les communes du Muy et de la Motte sont contiguës et en interaction . Les habitants de la Motte n'ont pas pu avoir accès une information complète de ce fait , Je soulève ce point car il me semble qu'il y a là une grave anomalie dans la procédure de concertation mise en place pour le projet .</p> <p>2) Sur le choix du Site de 74ha , pour un établissement nécessitant 15 ha de terrain : dans le document succinct qui est fourni dans le dossier , à aucun moment n'est abordé le point relatif à l'aménagement global de la zone . Il est évoqué un problème d'accès à résoudre , ce qui paraît très insuffisant et réducteur par rapport à l'impact que va avoir un tel établissement dans ce secteur aujourd'hui agricole avec quelques constructions intéressantes</p>	<p>Le périmètre de la concertation permettant aux citoyens de s'exprimer et de s'informer n'est pas limité à certaines communes identifiées. Tout citoyen intéressé par le sujet peut donner son avis et s'exprimer sur le projet, notamment via le site internet de la concertation et les registres papier dont des exemplaires étaient à disposition en préfecture du Var (à Toulon) et de Draguignan.</p> <p>Toutes les contributions sont traitées sans distinction, en vertu du principe d'« égalité de traitement » promu par la CNDP et assuré par le garant. Toutefois, les seules différences territoriales sont celles de la communication préalable à la concertation : Les habitants de la commune d'implantation du Muy et celle voisine des Arcs étant particulièrement concernés ; la communication a vocation à viser en priorité chaque habitant, par le biais d'affichages et d'envois de dépliants informatifs dans les boites aux lettres des habitations/entités situés autour du site d'étude. Nous précisons que les supports et échéances mis en place pour assurer la communication autour de ce projet, ainsi que le périmètre de la concertation, ont été présenté et validé par le garant de la CNDP.</p> <p>Concernant l'aménagement de la parcelle du Collet Redon, la surface attendue (15 ha minimum) est un critère inhérent au choix d'un site d'implantation d'un établissement pénitentiaire, au même titre que son accessibilité. Il est vrai qu'à ce stade, il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui occuperont la parcelle de 74 ha, ni de propositions concernant les accès à cette parcelle. Comme pour l'ensemble des caractéristiques architecturales de l'établissement, ces éléments ne sont pas définis à ce jour</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>patrimoniales dont on peut souhaiter qu'elles ne soient pas sacrifiées parce que les études d'aménagement n'auraient pas été assez détaillées .</p> <p>Il parait indispensable que soit élaboré un plan d'aménagement d'ensemble de tout le secteur des 74ha choisi qui précise les voies , équipements , destination des différents secteurs afin que le nouvel établissement s'insère dans un environnement cohérent .</p> <p>Il faut en effet considérer la position de ce site comme la "porte d'entrée "de la Dracénie , qui est portée par les élus du SCOT. A ce titre un soin particulier doit être apporté au traitement de l'ensemble de ce secteur pour ne pas nuire à l'image que l'on souhaite construire dans le cadre du SCOT.</p> <p>De plus , le terrains étant rares dans la région , obérer un secteur de 74ha parce qu'on n'aurait pas pris la précaution de</p>	<p>et feront l'objet de réflexions issues des études de site et des enseignements de la concertation. Nous confirmons par ailleurs qu'ils seront élaborés et réfléchit de manière cohérente en lien avec les collectivités locales qui portent les projets d'aménagements prévus sur cette parcelle, en dehors de celui de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement</p> <p>----</p> <p>L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>réfléchir au devenir de la ville et de son agglomération serait une erreur , qui ne pourrait pas se corriger .</p> <p>L'impact de la construction d'une prison devrait être clairement expliqué et développé dans le plan d'aménagement pour une information complète des habitants .Ce type d'équipement peut trouver sa place dans une zone non urbanisée , or dans le cas présent ce n'est pas le cas , ce terrain est à l'intersection de plusieurs enjeux urbains , paysagers et ne peut être banalisé , comme un simple "zone d'activités" de plus .</p> <p>Le territoire de la Dracénie est en train de se structurer et ce secteur est le plus porteur de développement d'activités et/ou logements :un mauvais urbanisme serait catastrophique pour la Dracénie .</p> <p>Il serait souhaitable de prendre au sérieux le devenir de cette zone et de confier son</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>aménagement à des urbanistes confirmés travaillant en complémentarité avec les programmistes de la prison , afin de présenter une proposition globale, avant de procéder aux modifications de PLU et de SCOT.</p> <p>J'espère que mes remarques seront entendues , ayant moi même oeuvré dans ce domaine , c'est ce que je proposerais si j'étais en charge de ce dossier afin de faire des propositions pertinentes et adaptées. le 22 02 2022</p>	
72	<p>Peu d'information dans le dossier si ce n'est le grand secteur défini "à priori" sur des critères qui ne tiennent pas compte des gens qui y vivent , des cultivateurs ,des plantations de vigne , des vieilles fermes , de la proximité du lycée etc....</p> <p>Projet qui ne présente aucune autre</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>alternative ,</p> <p>Je suis contre ce projet qui va dénaturer le quartier</p>	<p>été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Concernant les exploitations existantes, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Concernant la proximité du site avec le lycée, ce point n'a pas été relevé comme rédhibitoire à ce stade de nos études. Sachez par ailleurs que la sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour les services du Ministère de la Justice.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		Cordialement ---- L'APIJ
73	<p>Bonjour</p> <p>Dans ce pays où l'insécurité s'aggrave tous les jours, car nos politiques n'ont rien gérés, mettre une prison à côté, d'un lycée, de villas où des honnêtes gens habitent, travaillent tous les jours pour élever leurs enfants est intolérable, inconcevable et inadmissible.</p> <p>M le Préfet il est facile de jouer avec la vie des gens quand on a du pouvoir, et si la prison se construisait à côté de chez vous, de vos enfants et petits enfants, que diriez vous ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant la sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires, elle constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ. Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
74	<p>Je suis au chemin de tubanel donc très proche je suis contre ce projet de plus on ne nous a pas consulté et aucun avis dans les boites au lettre avec des nuisances comme on prés des autre prison</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant les nuisances, différentes actions sont mises en œuvre pour les limiter. Les éclairages sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement. Cependant, il est</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>nécessaire d'éclairer le mur d'enceinte en permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent d'atténuer les nuisances lumineuses pour l'extérieur.</p> <p>En outre, l'orientation des cellules est liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>Concernant la sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires, elle constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ. Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Sur la communication autour du projet, plusieurs outils ont été mis en place par l'APIJ sous le contrôle de la CNDP pour assurer la parfaite information du public autour de cette concertation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un site internet dédié,</li> <li>- informations et affichage en mairie du Muy, des Arcs et de Draguignan,</li> <li>- informations et affichage en préfecture du Var et en sous-préfecture de Draguignan,</li> <li>- informations dans la presse locale : Var Matin, Canal-D, Radio métropole...</li> <li>- tenue de plusieurs permanences et d'une réunion publique</li> <li>- boîmage d'un dépliant informatif sur un périmètre proche de la parcelle</li> </ul> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
75	Suite à la réunion d'hier, qu'en est t'il de la visibilité au public des raisons pour lesquels ont été refusés les autres lieux ? Où est la transparence !? La question a été posée hier mais aucune réponse .....	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
76	<p>En cas de réalisation du projet, des mesures compensatoires sont elles prévus pour les citoyens tel que la baisse de la taxe foncière ?</p> <p>L aspect économique à été évoqué à deux nombreuses reprises en terme de recettes encaissés par les probables intervenants locaux mais qu'en est il pour les retraités, salariés du privés...</p> <p>Qu'elles seront les retombées pour ces populations ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Avec l'arrivée de ce type de structure sur un territoire, il n'existe à notre connaissance aucune compensation au niveau des taxes foncières pour les personnes qui résident à proximité du futur établissement. Il n'y a pas de retombées particulières pour les retraités ou pour les salariés du privé.</p> <p>Plusieurs points sont néanmoins à signaler en termes de retombées positives pour le territoire :</p> <p>1) La construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois tant en phase chantier que sur le long terme. Durant la phase de chantier, les entreprises en charge des travaux sont contractuellement engagées dans un recours important à des heures d'insertion. Durant la phase d'exploitation de l'établissement pénitentiaire, environ 480 emplois seront créés dont une partie, considérés comme « indirects », bénéficiera à des personnes vivant déjà sur le territoire.</p> <p>2) L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère un</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>flux important de commandes de prestations pour les entreprises du territoire ; on estime à environ 3,5 millions d'euros HT les commandes annuelles associées au fonctionnement de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>3) Les personnes incarcérées sont prises en charge à 100 % par l'Etat et ne génèrent donc aucune charge pour les finances communales. Les personnes détenues sont par ailleurs comptabilisées dans la population municipale, base de calcul de la dotation globale de fonctionnement, qui est majorée d'autant.</p> <p>4) Comme tout bâtiment affecté au service public, l'établissement ne génère pas directement de taxe foncière. En revanche, l'implantation de l'établissement fait bénéficier à l'ensemble des communes voisines, comme à celle d'implantation, de recettes fiscales indirectes liées à l'arrivée de nouveaux habitants, comme le personnel pénitentiaire notamment.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
77	<p>Bonjour,</p> <p>Je vais énoncer ici clairement le sentiments de tous les muyois qui ont assisté hier à la réunion publique au Muy à ce simulacre d'échanges basé sur une comédie de concertation !!!! Pas la faute de la CNDP , comme Z.Etoundi l'a répété, elle n'est là que pour enregistrer les questions et les réponses , et quand le maitre d'ouvrage ,l 'APIJ ne veut pas répondre elle ne peut que le constater ... Quand au maitre d'œuvre, le ministère de la Justice, il s'est bien gardé de se déplacer , c'aurait été indigne pour un ministre ou un conseillé de s'abaisser à descendre en province ....Non, l'APIJ décide de tout , choix du Muy, choix de l'enveloppe de 74 ha, choix de la situation des 15 ha , études environnementales , hydrologiques, géologiques , prise en compte des PLU- ScoT ,synthèse générale de tous les éléments , et là il n'y a pas de</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant les intervenants représentés à la réunion publique du 22 février 2022, nous vous confirmons bien que le Ministère de la Justice était représenté par des personnes de la direction de l'administration pénitentiaire (centrale) et de la direction interrégionale des services pénitentiaires de la région PACA (régionale).</p> <p>L'APIJ est effectivement en responsabilité du choix du site pour réaliser ce projet. Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Concernant votre observation sur l'implantation exacte du projet, des études approfondies couplées à des discussions avec les collectivités vont nous permettre de déterminer la zone</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>conflits d'intérêts : c'est le gouvernement donc TOUS LES DROITS , même' celui de bafouer la justice , c'est SON MINISTÈRE !!! Et ensuite , M. le Préfet assène le coup de massue : Quand Madame la Maire du Muy , L.BOYER demande à participer au moins au projet dans le choix précis des 15 ha , elle demande seulement une participation !!!Qu'est-ce qui lui est répondu ? RIEN !!! M. le Préfet se garde bien acquiescer ! Il l'avertit seulement que si la commune ne change pas le PLU de façon à ce qu'il puisse accueillir la prison , et bien il s'en chargera lui-même !! Il en a les pouvoirs !!! Comme pour le SCoT , c'est lui qui l'a bloqué , et tant qu'il ne le signe pas .....Et gageons qu'il fera les corrections nécessaires pour que ce projet de prison y soit conforme !!! Conflit d'intérêt ?? A part celui du gouvernement dont il est le valet, quel autre intérêt ? Celui des muyois , il s'en moque bien ... Et il nous</p>	<p>d'implantation précise de l'établissement pénitentiaire. A ce stade, 15 hectares sont nécessaires pour la construction de l'établissement pénitentiaire. Ces 15 hectares se situeront dans les 74 hectares du périmètre d'étude actuel. Nous vous confirmons par ailleurs que les élus locaux sont associés à ces discussions concernant l'implantation du projet et que l'APIJ n'est pas seule à la manœuvre pour prendre ce type de décision.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>les a bien rappelés hier soir !! Des fois que de petits provinciaux croient pouvoir lui tenir tête ! Lui qui est nommé par un président appelé Macron ... Que ce dernier se rassure ,aux dernières élections , au MUY, son parti est arrivé loin derrière ses adversaires ! Ce sera pire encore en 2022 !!! Il s'en moque ??? Le contentement de la population française n'est pas au beau fixe, la victoire de LREM n'est pas encore assurée ! Les préfets aussi changent selon les pouvoirs politiques ....Hier matamore, et demain ???</p> <p>yves AYME</p>	
78	<p>Bonsoir, Suite à la réunion public d'hier soir, je souhaitais réagir sur plusieurs points. Tout d'abord merci des éclaircissements apportés, cela n'a fait que conforter mon sentiment quant à la création de la prison sur notre commune.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Sachez que le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>En effet si nous en sommes là aujourd'hui c'est tout simplement grâce aux décisions prises par le président de DPVA en accord avec les élus de notre commune sur le choix de préempter 75 ha de bonnes terres agricoles pour en faire une zone économique voilà 6 ans.</p> <p>Cette décision en plus de priver les agriculteurs déjà présent sur cet espace de culture et d'extension de leur propriété, a également privé de jeunes agriculteurs de s'installer, soit pour y faire de la vigne, des cultures maraichères ou apicole.</p> <p>Si cette plaine agricole avait été laissée aux agriculteurs, nous aurions aujourd'hui des vignes, des cultures ,des bâtiments agricoles qu'ils auraient été bien plus difficile de déloger, pour y implanter une prison. Mais surtout le vrai paysage de la Dracénie.</p> <p>Nous avons hier assisté à un jeu de dupe,</p>	<p>l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Concernant la station d'épuration et les ouvrages d'assainissement existant, les études ne sont pas suffisamment abouties à ce stade pour affirmer que ceux-ci sont suffisamment dimensionnés pour accueillir le centre pénitentiaire. Ces points seront néanmoins étudiés dans le détail dans les prochaines phases du projet.</p> <p>S'agissant de vos observations sur l'historique des choix liés à cette parcelle, elles ne concernent pas directement l'APIJ, mais les collectivités territoriales. Aussi, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>car comment croire le président de DPVA qui annonce être le défenseur de l'agriculture et des agriculteurs sur notre territoire, alors que toutes ces bonnes terres sont systématiquement préemptées par DPVA et refusées aux jeunes agriculteurs en faisant fit de la SAFER. Mais au delà de tout cela, nous avons bien compris que la prison sera implantée sur ces 75 ha (nous pouvons la mettre plus au Sud , au Nord , à l'Est ou à l'Ouest, mais uniquement sur ces bonnes terres). En toute simplicité en ciblant ces 75 ha comme zone économique, nos élus en jouant les petits barons ont fait un cadeau royal à la république. Maintenant il est important de savoir si l'état aidera financièrement la commune de Le Muy, Dans l'aménagement de la voirie (qu'il va falloir la revoir devant les difficultés de</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>circulations que nous connaissons actuellement).</p> <p>Dans les travaux d'assainissements qu'il faut prévoir.</p> <p>Dans peut-être la mise en place d'une nouvelle station d'épuration, au regard de l'évolution démographique de notre commune.</p> <p>Dans la création d'un nouveau groupe scolaire, de crèche ....</p> <p>Car il ne faudrait pas que le plus que doit nous apporter la prison, devienne un moins avec des augmentations d'impôts pour les seuls habitants de notre commune.</p> <p>Richard CIAPPARA</p>	
79	<p>Je tiens à rappeler qu a Vins sur caramy il y a l ancien centre d essai michelin a L ABANDON !!!</p> <p>a REUTILISER !!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Le site que vous évoquez au sein de votre contribution ne faisait pas partie des propositions faites par les acteurs locaux du département pour y implanter un établissement pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
80	<p>J'ai assisté 22/02/2022 à la concertation publique pour la construction de la prison au Muy...</p> <p>Comment vous dire ???</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un maire qui ne défend pas sa commune</li> <li>- un préfet qui nous explique que la présence d'une prison est bénéfique pour</li> </ul>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Pour mémoire, il s'agit d'une concertation « préalable » aux autorisations administratives et</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>notre village</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un troupeau de fonctionnaires abondent dans le sens du préfet, bien entendu, ils ont le même objectif...</li> <li>- ils nous annoncent ouvertement que cette concertation publique ne changera rien puisque la décision est prise d'implanter la prison sur la commune du Muy à 300 m du lycée, en expulsant des muyois de leur maison et en prenant des vignobles classés, en clair SUPPRIMER LE BON POUR IMPLANTER LE MAUVAIS ????????????</li> </ul> <p>Et Monsieur le Préfet a le toupet de nous parler de démocratie !!! ??????????????</p> <p>Merci Monsieur le Préfet de nous avoir expliqué que la présence d'une prison était plus valorisante que des vignobles classés...</p>	<p>décisions émises par les services préfectoraux permettant la réalisation du projet. Autrement dit, le bilan de cette concertation préalable sera annexé au dossier de demande de déclaration d'utilité publique, notamment constitué de l'ensemble des éléments d'étude permettant d'évaluer l'impact du projet sur son environnement ainsi que l'ensemble des mesures que l'APIJ entend prendre pour les éviter, les réduire, et en dernier ressort, les compenser. A l'issue du dépôt de ce dossier s'ouvrira une enquête publique, conduite sous l'égide d'un commissaire-enquêteur, qui constituera une seconde phase de participation du public.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
81	<p>Une deuxième prison a quelques kilomètres à vol d'oiseau de celle des Nourradons quelle hérésie. Pourquoi ne pas la construire dans Canjuers on doit bien y trouver une dizaines d'hectares sur les 40 000 du camp ....</p> <p>Un slogan touristique pour le Var " son soleil, ses plages ses paysages et .....ses prisons"</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan du Garant.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Le site que vous évoquez au sein de votre contribution ne faisait pas partie des propositions faites par les acteurs locaux du département pour y implanter un établissement pénitentiaire.</p> <p>Ce projet répond par ailleurs à un enjeu national : la lutte contre la surpopulation carcérale en France et plus précisément dans le département du Var. Il est conçu de façon à répondre aux besoins de ses usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des conditions dignes de détention pour les personnes détenues ;</li> <li>- des conditions de travail requalifiées pour le personnel pénitentiaire et l'ensemble des intervenants du quotidien, qui vivent également des situations difficiles en raison de la</li> </ul>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>surpopulation carcérale et de la vétusté de certains établissements ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des conditions acceptables d'accueil des familles</li> </ul> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement</p> <p>----</p> <p>L'APIJ</p>
82	<p>La prison va être construite à côté d'un site classé SEVESO à La Motte présentant des risques majeurs : Stogaz (seuil haut). Le préfet est-il toujours prêt à prendre ce risque ? J'aimerais bien avoir une réponse à ce sujet. Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>La présence d'un site de type SEVESO à proximité immédiate d'un établissement pénitentiaire est effectivement une contrainte rédhibitoire qui amène l'APIJ à écarter un site disposant de cette caractéristique.</p> <p>Dans le cadre des études déjà menées sur la parcelle du Collet Redon, le site classé SEVESO « STOGAZ » de La Motte a bien été répertorié (stockage de gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 ou 2). Néanmoins, ce-dernier est situé à environ 1,8 km au Nord-Ouest de la</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>parcelle, ce qui n'a pas d'incidence sur le projet d'établissement pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
83	<p>I/ connaissance prise du projet d'implantation d'un centre pénitentiaire pour la 1ère fois au cours du dernier trimestre 2021 : par la radio.</p> <p>Aucune communication antérieure par la mairie (même en 2019 dans son magazine d'information spécial URBANISME DE DEMAIN AU MUY).</p> <p>II/ Opposition ferme à l'implantation de ce projet sur ce site en l'état :</p> <p>1/ d'études diverses qui seront faites ultérieurement par l'APIJ (je reprends les propos de la réunion publique) notamment sur :</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Les recherches foncières dans le Var ont commencé en 2016. Par la suite l'annonce officielle gouvernementale du d'implantation d'un établissement pénitentiaire au Muy a été présentée par le Premier ministre le 20 avril 2021. Il est donc normal que la mairie du Muy n'ait pu vous communiquer des informations sur le projet en 2019, bien que la parcelle fasse déjà partie de la liste des sites potentiellement retenus.</p> <p>Il est vrai qu'à ce stade, il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui occuperont la parcelle de 74 ha. Les études seront plus précises une fois que l'implantation</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>*l'incidence sur les réseaux routiers actuellement déjà saturés (alors que des ensembles immobiliers sont en cours de construction sur le MUY en bordure de la RN7)</p> <p>* la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales (va-t-il se faire sur les 15 ha projetés ou à l'extérieur) ; le plan produit n'en fait pas état et ce critère "fera l'objet d'une étude future " pour reprendre les termes de la réunion,</p> <p>* la non prise en compte de la ligne future TGV qui sera à proximité,</p> <p>2/ la présence d'un site SEVESO à moins de 3 kms de la future prison (les participants n'ont pas fait d'études à ce sujet et semblaient plus que surpris)</p> <p>3/ la présence d'un lycée à proximité (problèmes majeurs d'insécurité avec la venue de personnes pouvant amener plus facilement diverses substances nocives</p>	<p>définitive de l'établissement pénitentiaire sera fixée.</p> <p>1) Concernant vos observations en termes de flux routier, il s'agit d'un volet pour lequel l'APIJ est particulièrement attentif. Des études de trafic seront menées de sorte à ce que le projet ait le moins d'impacts possible sur la situation actuelle. Par ailleurs, un atelier dédié aux accès au site s'est tenu le 2 février 2022 dans le cadre de la concertation publique.</p> <p>Concernant la rétention des eaux pluviales, lorsque l'emprise des 15 ha sera définitivement fixée, un dossier d'études d'impact sera réalisé. Ce document comportera un volet sur la problématique de l'eau. L'objectif est de construire un établissement pénitentiaire transparent, en termes d'implantation et de fonctionnement, dans l'écoulement des eaux. Ainsi L'APIJ aura l'obligation de réaliser des ouvrages, à l'échelle de la parcelle pénitentiaire, ayant pour but de traiter la problématique du traitement des eaux pluviales.</p> <p>Le projet de la future ligne SNCF que vous abordez ne concerne pas directement l'APIJ, mais plutôt les collectivités et services de l'Etat locaux. Néanmoins, il est considéré comme n'ayant aucun impact sur le projet d'établissement pénitentiaire puisque situé en dehors des limites de la parcelle. L'arrivée d'une nouvelle gare SNCF sur le territoire est néanmoins vue comme un point positif au regard de la desserte du site en transports en commun.</p> <p>2) La présence d'un site de type SEVESO à proximité immédiate d'un établissement</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>quelles qu'elles soient),            4/ la présence de vignobles classés (AOP), des sentiers "vignes à vélo" avec nombre de familles (insécurité) aucune réponse n'a été apportée,            5/nuisances sonores (là encore aucune réponse),            6/ nuisances visuelles notamment la nuit (éclairage du centre pénitentiaire) pour lequel aucune indication n'a été apportée,            7/ l'impact sur le tourisme (porte des gorges du Verdon) et du Golfe de SAINT TROPEZ,            8/ la perte financière pour la commune du MUY en matière de revenus fonciers puisque la dotation versée par l'Etat sera très minime (ce sujet n'a pas été abordé) et la dévalorisation des biens immobiliers des habitants de la commune,            9/ l'impact défavorable sur l'image de la commune</p>	<p>pénitentiaire est effectivement une contrainte rédhibitoire qui amène l'APIJ à écarter un site disposant de cette caractéristique.            Dans le cadre des études déjà menées sur la parcelle du Collet Redon, le site classé SEVESO « STOGAZ » de La Motte a bien été répertorié (stockage de gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 ou 2). Néanmoins, ce-dernier est situé à environ 1,8 km au Nord-Ouest de la parcelle, ce qui n'a pas d'incidence sur le projet d'établissement pénitentiaire.</p> <p>3) La proximité du lycée du Val d'Argens avec notre projet, n'est pas identifiée comme un critère négatif concernant l'implantation de l'établissement. Pour précisions, la sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'administration pénitentiaire. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement, qui sont en lien direct et permanent. Un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>10/ la construction récente d'un centre pénitentiaire sur DRAGUIGNAN à moins de 10 kms du futur projet, pourquoi en construire un autre ?</p> <p>11/ le manque de communication des critères qui ont fait que les terrains proposés sur les communes alentours n'ont pas été retenus (où peut-on les consulter) ?</p> <p>Dans le même sens, la carte du territoire national présentée par l'APIJ ne fait pas état du département des Alpes ; combien de centres pénitentiaires y sont implantés par rapport au département du Var.</p> <p>12/ la non prise en compte du survol de nombreux hélicoptères militaires et civils sur le terrain retenu, (études non fournies),</p> <p>13/ l'absence d'études sur la faune et la flore,</p> <p>14/ la non conformité des PLU et SCOT (Monsieur STRAMBIO, en s'adressant</p>	<p>4) Concernant l'impact du projet sur des terres viticoles AOP, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet, ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>5) Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances sonores, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. En outre, l'orientation des cellules sera liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenues ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>6) Concernant vos observations sur les éclairages, ces derniers sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement. Cependant, il est nécessaire d'éclairer le mur d'enceinte en</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>directement aux habitants présents à la réunion, a fait part de son opposition ferme sur ce projet et a indiqué avoir fait toutes diligences pour proposer des terrains alternatifs)            Comme Monsieur Le Préfet nous l'a clairement indiqué : "c'est comme ça et pas autrement le projet se fera à cet endroit. Donc devant ce "dicta" je reste très réservé sur mes différentes observations mais j'aurai au moins la tranquillité de conscience de les avoir faites.</p>	<p>permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent d'atténuer les nuisances lumineuses pour l'extérieur.</p> <p>7) Concernant l'impact touristique, il n'a jamais été constaté dans le passé des défauts d'attractivité touristique en raison de l'implantation d'un établissement pénitentiaire. Plus largement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>8) Concernant les bénéfices pour les communes d'implantation et voisines : des recettes fiscales indirectes liées à l'arrivée de nouveaux habitants (personnel pénitentiaire par exemple) sont à prévoir. Le nombre de personnes détenues est également compté dans la population de la commune, ce qui augmente d'autant sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).            L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>ailleurs un flux de commandes de prestations pour les entreprises du territoire ; on estime à environ 3,5 millions d'euros HT les commandes annuelles associées au fonctionnement d'un établissement pénitentiaire de cette envergure.</p> <p>Concernant vos remarques sur le risque d'une baisse de la valeur immobilière, comprenez que l'impact de la présence d'un établissement pénitentiaire sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>9) Concernant l'image pour la commune, le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>10) Concernant la nouvelle maison d'arrêt qui a ouvert à 7 km de Draguignan en 2018, l'établissement dispose de 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. Ainsi l'établissement connaît une surpopulation carcérale. L'agrandissement de ce site a été écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement. Le centre pénitentiaire du Muy poursuit des objectifs d'intérêt général qui visent à améliorer les</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>conditions de travail du personnel pénitentiaire, lutter contre la surpopulation carcérale et renforcer la réinsertion active des détenus.</p> <p>11) Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc. Les critères regardés par l'APIJ et l'administration pénitentiaire lors du choix d'un site sont à retrouver en page 25 du document support de la réunion publique du 22/02/2022 (téléchargeable sur le site de la concertation).</p> <p>S'agissant de la répartition des établissements pénitentiaires par département, des informations à dispositions du public sont consultables sur le site de l'administration pénitentiaire : <a href="https://www.justice.gouv.fr/le-ministere-de-la-justice-10017/direction-de-ladministration-penitentiaire-10025/les-structures-penitentiaires-28342.html">https://www.justice.gouv.fr/le-ministere-de-la-justice-10017/direction-de-ladministration-penitentiaire-10025/les-structures-penitentiaires-28342.html</a></p> <p>Spécifiquement sur les nouveaux établissements pénitentiaires du plan 15000 places, le dossier de presse est également à disposition du public sur le site de l'administration pénitentiaire : <a href="http://www.presse.justice.gouv.fr/art_pix/dp_programme_immobilier_penitentiaire_V1_4.pdf">http://www.presse.justice.gouv.fr/art_pix/dp_programme_immobilier_penitentiaire_V1_4.pdf</a></p> <p>12) Un survol du site à basse altitude ne doit pas être possible ; ce qui induit que le site ne</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>devra pas être situé à proximité d'un aéroport ou aérodrome en particulier dans l'axe des pistes, ni dans la zone d'approche pour le décollage et l'atterrissage. La présence d'un hélicoptère dédié au SDIS à proximité du site n'est pas problématique s'agissant exclusivement d'appareils de la sécurité civile. Des protocoles de fonctionnement seront à mettre en place une fois l'établissement livré, comme c'est déjà le cas sur d'autres établissements existant ailleurs en France. Aucun survol à basse altitude d'autre type d'aéronefs ne concerne le site d'étude.</p> <p>13) Concernant l'impact du projet sur la faune et la flore. Le site d'étude n'est pas concerné par une zone naturelle protégée. Les ZNIEFF de type 1 et de type 2 les plus proches sont situées à 1,2 km au Sud-Est du site. Deux sites Natura 2000 se trouvent à 1,3 km au Sud-Est et 2,5 km au Nord-Est. De ce fait, une évaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000 sera nécessaire. Une fois l'emprise du domaine pénitentiaire actée, une étude écologique 4 saisons sera nécessaire afin de déterminer l'exactitude des enjeux réels sur le site et de définir, si besoin, les mesures de compensation et d'accompagnement. Un dossier de demande de dérogation d'espèces protégées pourra être à réaliser avec des mesures compensatoires à définir. Il peut par exemple être envisagé de conserver les boisements et linéaires d'arbres qui assurent une bonne connexion écologique avec le Vallon de la Magdeleine et avec le Bois Saint-Charles plus au Nord.</p> <p>14) Concernant les règles d'urbanisme sur une commune. Il s'agit de document cadre</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>répondant à des objectifs à un instant T et non de documents intangibles qui fixent et immobilisent les territoires de manière pérenne. Ils répondent aux évolutions du contexte local et au développement des territoires, avec un objectif d'équilibre général sur le moyen et le long terme. Il est vrai qu'à ce stade, il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui occuperont la parcelle de 74 ha, ni de propositions concernant les accès à cette parcelle. Comme pour l'ensemble des caractéristiques architecturales de l'établissement, ces éléments ne sont pas définis à ce jour et feront l'objet de réflexions issues des études de site et des enseignements de la concertation. Nous confirmons par ailleurs qu'ils seront élaborés et réfléchit de manière cohérente en lien avec les collectivités locales qui portent les projets d'aménagements prévus sur cette parcelle, en dehors de celui de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Enfin, concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		Cordialement ---- L'APIJ
84	<p>Bonsoir, C'est avec beaucoup d'amertume et de colère que je reviens ce soir au lendemain de cette concertation qui n'en n'était pas une.????</p> <p>Je revendique, outre l'observation 61 qui est mienne, encore plus fort la solution de recourir à un terrain de l'Etat, proche de Marseille et Toulon où l'on ne peut que constater l'échec des politiques de prévention de la délinquance depuis tant d'années.... comme l'échec du travail de réinsertion des délinquants. Ce constat est bien entendu de portée nationale.</p> <p>L'État, pris en la personne du Préfet, a</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant le lieu d'implantation de l'établissement pénitentiaire, une quinzaine d'options ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Ensuite, Les établissements pénitentiaires, au même titre que les écoles, les EHPAD et les</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>promis des mesures de sécurité autour de la prison. Curieux engagement, non ? L'Etat n'a pas de personnels à mettre dans les Ephad, les hôpitaux, la police, l'armée et la gendarmerie car il a cramé la caisse et il nous fait croire qu'il va employer des personnels pour tourner autour de la prison et éloigner les personnes qui n'auraient rien à y faire. Mort de rire ??????????!!! Quel manque de crédibilité. En plus de donner des leçons, l'Etat nous prend pour des imbéciles ! D'ailleurs, ils vont les éloigner où ces personnes indésirables : au lycée, au Burger King, au collège, dans nos quartiers tranquilles et leurs impasses discrètes où s'organisent déjà pas mal de trafics ? Bravo l'Etat, bien réfléchi : la prison sera calme ! il n'y aura rien à signaler autour de l'enceinte ! les statistiques seront bonnes !!! Et je prends le pari que, fort de ce</p>	<p>hôpitaux, sont des équipements d'intérêt général. À ce titre c'est un service public qui nécessite des investissements au-même titre que les autres. De plus la création d'un nouvel établissement pénitentiaire au Muy vise à améliorer les conditions de détention dans la région et à limiter la surpopulation carcérale en privilégiant l'encellulement individuel.</p> <p>Concernant la sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires, elle constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ. Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Enfin, certains sujets que vous abordez ne concernent pas directement l'APIJ, mais la Mairie du</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>satisfecit, il retirera lesdits personnels (pourvu qu'il les ait trouvés et mis en œuvre) puisque la situation ne justifiera pas qu'il les maintiennent. ????</p> <p>Il est très clair qu'on vit un bel en fumage. J'espère que nos élus locaux sont vraiment restés droits dans leurs bottes, le mensonge prenant l'ascenseur et la vérité l'escalier... la déception serait vraiment trop forte. Déjà que la bétonnisation a pas mal entamé leur crédit....</p> <p>D'ailleurs, à propos d'élus locaux, il ne me semble pas avoir lu notre député sur le sujet, mais j'ai pu passer à travers.</p> <p>Enfin, le projet se fera sans doute malgré tout, et surtout malgré nous.</p> <p>Mais d'ici là on aura eu la satisfaction de voter et de manifester nos mécontentements.</p> <p>Maigre consolation, mais consolation quand même !</p>	<p>Muy. Aussi, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
85	<p>Je suis contre le projet de prison qui est faite pour les toulonnais et autres marseillais et n'apportera rien en termes de bénéfices de toute sorte ni pour les muyois ni pour la Dracénie.</p> <p>Pas de concertation honnête, pas d'implantation réfléchie, des nuisances assurées, des impacts patrimoniaux irréversibles.</p> <p>Ce projet est une honte à mettre sur le dos de l'Etat et des élus qui fonctionnent avec.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Concernant la concertation, l'APIJ a organisé une concertation préalable, sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP). Celle-ci vise à associer le public le plus en amont possible afin que soient débattus les différents aspects, objectifs ou caractéristiques du projet et que des adaptations éventuelles puissent y être apportées. Le temps de la concertation préalable est d'abord celui de l'écoute par le porteur de projet ; il n'est pas celui des réponses définitives à tous les questionnements, qui d'ailleurs ne peuvent pas, sur certains sujets complexes, être immédiates. C'est pourquoi, toutes les questions posées feront bien l'objet d'une réponse de la part de l'APIJ, néanmoins, certaines d'entre elles interviendront à des échéances ultérieures. Comme le prévoit le code de l'environnement, la réponse de l'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>au bilan du garant, détaillera précisément les réponses ou les engagements apportés aux sujets identifiés, ainsi que la manière dont les contributions du public auront été prises en compte.</p> <p>Concernant les nuisances, différentes actions sont mises en œuvre pour les limiter. Tout d'abord le nouveau programme immobilier vise à réduire les nuisances sonores, qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores. Ensuite les éclairages sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement. Cependant, il est nécessaire d'éclairer le mur d'enceinte en permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent d'atténuer les nuisances lumineuses pour l'extérieur.</p> <p>Concernant vos observations sur les impacts patrimoniaux, comprenez que l'impact de la présence d'un établissement pénitentiaire sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Enfin s'agissant des bénéfices pour les communes d'implantation et voisines : des recettes fiscales indirectes liées à l'arrivée de nouveaux habitants (personnel pénitentiaire par exemple) sont à prévoir. Le nombre de personnes détenues est également compté dans la</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>population de la commune, ce qui augmente d'autant sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par ailleurs un flux de commandes de prestations pour les entreprises du territoire ; on estime à environ 3,5 millions d'euros HT les commandes annuelles associées au fonctionnement d'un établissement pénitentiaire de cette envergure.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
86	<p>Je suis contre le projet de prison qui est faite pour les toulonnais et autres marseillais et n'apportera rien en termes de bénéfices de toute sorte ni pour les muyois ni pour la Dracénie.</p> <p>Pas de concertation honnête, pas d'implantation réfléchie, des nuisances assurées, des impacts patrimoniaux irréversibles.</p> <p>Ce projet est une honte à mettre sur le dos</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	de l'Etat et des élus qui fonctionnent avec.	<p>sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Concernant la concertation, l'APIJ a organisé une concertation préalable, sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP). Celle-ci vise à associer le public le plus en amont possible afin que soient débattus les différents aspects, objectifs ou caractéristiques du projet et que des adaptations éventuelles puissent y être apportées. Le temps de la concertation préalable est d'abord celui de l'écoute par le porteur de projet ; il n'est pas celui des réponses définitives à tous les questionnements, qui d'ailleurs ne peuvent pas, sur certains sujets complexes, être immédiates. C'est pourquoi, toutes les questions posées feront bien l'objet d'une réponse de la part de l'APIJ, néanmoins, certaines d'entre elles interviendront à des échéances ultérieures. Comme le prévoit le code de l'environnement, la réponse de l'APIJ au bilan du garant, détaillera précisément les réponses ou les engagements apportés aux sujets identifiés, ainsi que la manière dont les contributions du public auront été prises en compte.</p> <p>Concernant les nuisances, différentes actions sont mises en œuvre pour les limiter. Tout d'abord le nouveau programme immobilier vise à réduire les nuisances sonores, qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores. Ensuite les éclairages sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement. Cependant, il est nécessaire d'éclairer le mur</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>d'enceinte en permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent d'atténuer les nuisances lumineuses pour l'extérieur.</p> <p>Concernant vos observations sur les impacts patrimoniaux, comprenez que l'impact de la présence d'un établissement pénitentiaire sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Enfin s'agissant des bénéfiques pour les communes d'implantation et voisines : des recettes fiscales indirectes liées à l'arrivée de nouveaux habitants (personnel pénitentiaire par exemple) sont à prévoir. Le nombre de personnes détenues est également compté dans la population de la commune, ce qui augmente d'autant sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par ailleurs un flux de commandes de prestations pour les entreprises du territoire ; on estime à environ 3,5 millions d'euros HT les commandes annuelles associées au fonctionnement d'un établissement pénitentiaire de cette envergure.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ----</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		L'APIJ
87	<p>En France, c'est bien connu on a des idées et quand celles proposées par l'Etat sont mauvaises, on peut en proposer d'autres aussi bonnes</p> <p>J'ai une solution qui répondrait à plusieurs problématiques actuelles.</p> <p>Un peu d'histoire d'abord.</p> <p>Il était un temps où la France n' avait pas autant de prison et où les gens semblaient un peu plus respectueux de tout.</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>On avait Cayenne. Un bagne, une île, parfait !</p> <p>Dans un temps encore plus reculé on avait des galères. Et à l'époque actuelle, ce serait</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Ce projet répond à un enjeu national, de lutte contre la surpopulation carcérale en France, et est conçu de façon à répondre aux besoins de ses usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des conditions dignes de détention pour les personnes détenues ;</li> <li>- des conditions de travail requalifiées pour le personnel pénitentiaire et l'ensemble des intervenants du quotidien, qui vivent également des situations difficiles en raison de la surpopulation carcérale et de la vétusté de certains établissements ;</li> <li>- des conditions acceptables d'accueil des familles</li> </ul> <p>La conception du projet vise à améliorer conjointement les conditions de vie de toutes ces</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>un bon moyen de refaire travailler les Chantiers de l'Atlantique et de faire du transport écologique. Je suis certain qu'au retour d'une telle croisière nos chers et sympathiques délinquants feraient leur possible pour se réinsérer.</p> <p>Et tant pis pour les droits de l'homme que seuls les gens honnêtes respectent. Sans compter que le risque d'erreur judiciaire est aujourd'hui très réduit compte tenu des techniques de police scientifique et autre technologie de vidéoprotection.</p> <p>La peur doit changer de camp !</p>	<p>personnes tout en réduisant au maximum les nuisances pour les riverains, notamment par la mise en place des dispositifs de coexistence apaisée entre l'établissement et ses avoisinants.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement</p> <p>----</p> <p>L'APIJ</p>
88	<p>Je suis contre la construction de cet établissement en zone pré urbaine, et sur des terres agricoles.</p> <p>Le réunion n'était qu'un pure représentation d'un mauvais spectacle, avec de mauvais acteurs qui pour s'exonérer ont juste laissé aux habitants des 75 hectares concernés le soin de se</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>battre avec le voisin d'à côté pour savoir où s'implantera la prison...</p> <p>Et Vers l'autoroute il n'y a pas assez de place? Dans la forêt sur le plateau de la Motte ou vers les Arcs? et pourquoi si prêt de Draguignan ou il existe déjà un centre, soit 15 km maxi? On est puni, qu'est ce qu'on a fait?</p> <p>Est-on sûrs que les 120 emplois que cela doit créer seront réservés à des Muyoïis?</p>	<p>Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur les exploitations agricoles, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet, ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>L'objectif du dispositif de communication et de concertation, étendu sur les communes du Muy, des Arcs et de Draguignan et sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP), était d'informer les riverains du projet de construction d'un établissement pénitentiaire et d'être à l'écoute de leurs observations. C'est pourquoi le positionnement exact du domaine pénitentiaire de 15 ha sur la grande parcelle de 75 ha, n'est pas encore défini à ce jour. Il le sera avec les données collectées dans le cadre de la concertation publique actuellement en cours.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>Concernant les sites situés à proximité de l'autoroute, et sur les communes de La Motte et des Arcs, ces-derniers n'étaient pas dans la liste des sites proposés par les services de l'Etat locaux. Par ailleurs, sachez que l'extension du site des Nouradons situé à Draguignan, occupé actuellement par l'établissement pénitentiaire aménagé en 2018, a été étudiée. Ce site a été écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement.</p> <p>Enfin, concernant les 120 emplois indirects créés par l'arrivée de l'établissement pénitentiaire, nous ne pouvons pas vous confirmer que ceux-ci seront exclusivement réservés aux Muyoï. Néanmoins, ils sont ouverts à des catégories d'emplois autres que celles relevant du domaine de la Justice, comme des métiers liés à la santé, à la maintenance, au social, à l'éducation ou encore à la restauration. Ces missions sont confiées à des partenaires institutionnels, mais également à des entreprises privées qui auront recours à des personnes vivant actuellement sur le territoire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ----</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		L'APIJ
89	<p>Bonjour,</p> <p>Muyoise depuis plus de 40 ans, je refuse absolument ce projet car il n'apportera rien à notre village. Il existe déjà une prison à Draguignan sur la route de Lorgues et il reste beaucoup de terrain pour agrandir celle-ci.</p> <p>L'installation d'une prison est d'abord nuisible pour notre village (les prisonniers le soir tapent sur les barreaux et hurlent), c'est une énorme nuisance sonore, ensuite le fait d'implanter une prison dans notre beau village va faire décoller l'immobilier et ne nous apportera rien de plus, à part le fait de nous stigmatiser par rapport aux</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>L'extension du site des Nouradons situé à Draguignan, occupé actuellement par l'établissement pénitentiaire aménagé en 2018, a été étudiée. Ce site a été écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement.</p> <p>Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances sonores, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>autres villages aux alentours. Notre village n'a pas besoin d'une prison, vouloir construire une prison dans une commune à vocation fortement touristique" va à l'encontre de toute "logique". Nous ferons fuir le tourisme. Je rappelle que nous ne sommes qu'à 13 km de la mer et nous vivons du tourisme 5 mois de l'année. Je m'oppose fermement à un tel projet que ce soit au Muy ou sur les villes du bord de mer varois.</p>	<p>réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. En outre, l'orientation des cellules sera liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>S'agissant des bénéfiques pour les communes d'implantation et voisines : des recettes fiscales indirectes liées à l'arrivée de nouveaux habitants (personnel pénitentiaire par exemple) sont à prévoir. Le nombre de personnes détenues est également compté dans la population de la commune, ce qui augmente d'autant sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). En parallèle la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation. En effet, l'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par ailleurs un flux de commandes de prestations pour les entreprises du territoire ; on estime à environ 3,5 millions d'euros HT les commandes annuelles associées au fonctionnement d'un établissement pénitentiaire de cette envergure.</p> <p>Concernant la question du prix de l'immobilier, l'impact de la présence d'un établissement sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>pénitentiaire.</p> <p>Concernant l'impact touristique, il n'a jamais été constaté dans le passé des défauts d'attractivité touristique en raison de l'implantation d'un établissement pénitentiaire. Plus largement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
90	<p>Je n'ai pu assister à la réunion publique pour raison de santé mais j'ai suivi l'intégralité des débats en ligne.</p> <p>Je me permets de vous rappeler que cette réunion est intervenue dans le cadre de la concertation, ce qui devrait sous-entendre à un rapport préalable de la Garante. Il est donc important de préciser, qu'en effet, vue la teneur de la dite réunion les règles de droit n'ont pas été respectées.</p> <p>J'ai été outrée, choquée par les propos de Mr le Préfet s'adressant aux Propriétaires impactés avec condescendance, autorité et mépris...</p> <p>Sans répondre... à mon Mari...</p> <p>Tout n'est que mensonge... Petits arrangements...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant vos interrogations quant à la régularité de la procédure, sachez qu'il s'agit d'une concertation « préalable », placée sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP). L'objectif du dispositif de communication et de concertation, étendu sur les communes du Muy, des Arcs et de Draguignan), était d'informer les riverains du projet de construction d'un établissement pénitentiaire et d'être à l'écoute de leurs observations. C'est pourquoi le positionnement exact du domaine pénitentiaire de 15 ha sur la grande parcelle de 75 ha, n'est pas encore défini à ce jour. Il le sera avec les données collectées dans le cadre de la concertation publique actuellement en cours. Le bilan de la concertation préalable sera annexé au dossier de demande de déclaration d'utilité publique. Aussi l'APIJ vous assure de la totale conformité de la démarche avec la loi.</p> <p>Concernant la privatisation de terres viticoles AOP, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Il est important de rappeler que c'est la Commune et la DPVA qui ont modifié la zone pour leurs intérêts et ce, malgré le véto de la Chambre d'Agriculture et des Côtes de Provence, qui eux sont les défenseurs du Patrimoine du Var.</p> <p>Vous avez prétendu que le projet n'était pas sur nos terres alors que le plan paru sur Var Matin, et celui qui nous a été remis le 6 janvier par l'APIJ, de façon officielle, mentionne une implantation sur nos terres....</p> <p>Je le répète très solennellement, la justice a été saisie, ainsi qu'ANTICOR-ANTICORRUPTION Paris.</p> <p>Vous comprenez donc que si nous avons fait ces actions, c'est qu'il y a matière à le faire et que nos arguments sont recevables</p>	<p>perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Enfin, certains sujets que vous abordez ne concernent pas directement l'APIJ, mais la Mairie du Muy et plus largement DPVA. Aussi, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>et légitimes.</p> <p>J'ai confiance en la justice et je sais que la lumière sera faite et que la vérité sortira.</p> <p>La France n'est plus un pays de Droit, c'est une dictature....</p> <p>Les Elus servent leurs intérêts sans se soucier ni du Patrimoine Historique ni des personnes...</p> <p>Aucun respect...</p> <p>Cette réunion était outrageante...</p> <p>Comment un Préfet peut-il avoir un tel mépris...</p> <p>La Loi est pour TOUS...</p> <p>Et soyez assurés que nous mettrons tout en oeuvre pour défendre nos terres.</p> <p>Nous sommes déterminés et la colère face à de telles dérives et de tels comportements</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>ne font que conforter et motiver notre action.</p> <p>Il est regrettable de constater que les personnes à l'origine du projet et tous les intervenants ont un égo tellement démesurés... qu'ils pensent que leur poste les rend intouchable et que nous, gens de la Terre sommes des gens incultes... Détrompez-vous, nous connaissons parfaitement les Lois et n'hésitons pas lorsque le Droit est bafoué, à saisir la Justice et nous défendre.</p> <p>Monsieur le Préfet, votre statut ne vous donne pas le droit de faire de l'autoritarisme, et vous comportez avec autant de mépris.</p> <p>Vous ne m'impressionnez pas, sachez-le...</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>L'avenir, nous dira... Mais sachez bien, que nous serons là...</p>	
91	<p>Ma famille et moi nous opposons au projet de prison au Muy. Halte au gaspillage de terre agricole, à l'imperméabilisation des sols, à la destruction d'espaces verts et de la faune qui va avec pour bétonner et incarcérer des délinquants qui ont choisi de vivre en dehors de la société des gens honnêtes. Ils n'ont pas pas de place chez nous. Par ailleurs, c'est trop près des espaces de vie (habitat, lycée, commerces) et les populations qui les soutiennent n'ont rien de bon à nous apporter. Économiquement, c'est pareil. Aucun avantage pour les muyois : ils ne</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant le choix d'implantation, il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture, que celui du Collet Redon au Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : caractéristiques du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur les exploitations agricoles, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>construiront pas cet établissement, ils n'y travailleront pas non plus. En plus, dévalorisation des maisons et terrains alentours. Pour autant que personne ne pense à mettre cette prison dans nos forêts qui souffrent déjà de l'incivisme des gens. L'Etat doit utiliser des terrains à lui et dont il ne sait que faire.</p>	<p>étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>La zéro artificialisation nette est une notion inscrite dans le plan biodiversité en 2018 et un objectif fixé à l'horizon 2050 par la loi climat et résilience. L'objectif de cette trajectoire est de ne plus artificialiser à terme, tout en laissant la possibilité de compenser l'artificialisation (d'où l'usage du mot "net"). Il ne s'agit donc pas de ne plus artificialiser du tout, mais de compenser l'artificialisation engendrée par un projet. Il s'agit alors de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées. C'est bien ce qui sera appliqué dans le cadre du projet d'implantation de l'établissement pénitentiaire du Muy, s'il est reconnu d'utilité publique, via la mise en œuvre de la séquence « ERC » dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur la faune et la flore. Le site d'étude n'est pas concerné par une zone naturelle protégée. Les ZNIEFF de type 1 et de type 2 les plus proches sont situées à 1,2 km au Sud-Est du site. Deux sites Natura 2000 se trouvent à 1,3 km au Sud-Est et 2,5 km au Nord-Est. De ce fait, une évaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000 sera nécessaire. Une fois l'emprise du domaine pénitentiaire actée, une étude écologique 4 saisons sera nécessaire afin de déterminer l'exactitude des</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>enjeux réels sur le site et de définir, si besoin, les mesures de compensation et d'accompagnement. Un dossier de demande de dérogation d'espèces protégées pourra être à réaliser avec des mesures compensatoires à définir. Il peut par exemple être envisagé de conserver les boisements et linéaires d'arbres qui assurent une bonne connexion écologique avec le Vallon de la Magdeleine et avec le Bois Saint-Charles plus au Nord.</p> <p>Par ailleurs, la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation. Durant la phase de chantier, les entreprises en charge des travaux sont contractuellement engagées à respecter un taux concernant les heures d'insertion et ont recours à la sous-traitance auprès d'entreprises du territoire. Durant la phase d'exploitation de l'établissement pénitentiaire, environ 480 emplois seront créés.</p> <p>Concernant vos observations sur le risque d'une baisse de la valeur immobilière, comprenez que l'impact de la présence d'un établissement pénitentiaire sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>D'une façon plus générale, ce projet répond à un enjeu national : la lutte contre la surpopulation carcérale en France et plus précisément dans le département du Var. Il est</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>conçu de façon à répondre aux besoins de ses usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des conditions dignes de détention pour les personnes détenues ;</li> <li>- des conditions de travail requalifiées pour le personnel pénitentiaire et l'ensemble des intervenants du quotidien, qui vivent également des situations difficiles en raison de la surpopulation carcérale et de la vétusté de certains établissements ;</li> <li>- des conditions acceptables d'accueil des familles</li> </ul> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement            ----            L'APIJ</p>
92	<p>Je m'oppose à ce projet d'autant plus que la façon dont se déroule les choses appelle beaucoup de doutes et donc de réserves... Il existe une prison à Draguignan, une prison à Grasse, des terrains militaires de partout (Draguignan, Canjuers, Usine de torpilles de Saint Tropez, Bases du Levant</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant le choix du site, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>et de Toulon). Ailleurs en France, l'armée n'est plus en capacité de conserver ses bases d'aviation et autres casernes. Il serait facile de construire sur un tel site. Pourquoi venir chez nous et pourrir la vie des gens ? Honte aux élus et honte à l'Etat.</p>	<p>d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Les sites appartenant au ministère des Armées dont vous faites mention n'étaient pas inscrits dans la liste des parcelles proposées par les services de l'Etat locaux.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
93	<p>Pas de rebus de la société et de leur cohorte qui les accompagne. Pensez à nos enfants ! Le lycée est à portée de pet. Pensez à nos enfants ! Vous gaspillez des terres agricoles. Pensez à nos enfants ! Vous allez les ruiner.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>On se bat pour leur donner un avenir, à leur donner des valeurs, et nos biens, acquis à force de travail, seront dévalués.</p>	<p>Ce projet répond à un enjeu national, la lutte contre la surpopulation carcérale en France, et est conçu de façon à répondre aux besoins de ses usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des conditions dignes de détention pour les personnes détenues ;</li> <li>- des conditions de travail requalifiées pour le personnel pénitentiaire et l'ensemble des intervenants du quotidien, qui vivent également des situations difficiles en raison de la surpopulation carcérale et de la vétusté de certains établissements ;</li> <li>- des conditions acceptables d'accueil des familles</li> </ul> <p>La conception du projet vise à améliorer conjointement les conditions de vie de toutes ces personnes tout en réduisant au maximum les nuisances pour les riverains, notamment par la mise en place des dispositifs de coexistence apaisée entre l'établissement et ses avoisinants.</p> <p>Concernant la proximité du lycée Val d'Argens avec notre projet, cette dernière n'est pas identifiée comme un critère négatif concernant l'implantation de l'établissement.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur des terres agricoles, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>Concernant les bénéfices du projet pour le territoire, la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation. Durant la phase de chantier, les entreprises en charge des travaux sont contractuellement engagées à respecter un taux concernant les heures d'insertion et ont recours à de la sous-traitance locale. Durant la phase d'exploitation de l'établissement pénitentiaire, environ 480 emplois seront créés dont une partie, considérés comme « indirects », bénéficiera à des personnes vivant déjà sur le territoire. L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par ailleurs un flux de commandes de prestations pour les entreprises du territoire ; on estime à environ 3,5 millions d'euros HT les commandes annuelles associées au fonctionnement d'un établissement pénitentiaire de cette envergure.</p> <p>Concernant vos observations sur la valeur de vos biens, comprenez que l'impact de la présence d'un établissement pénitentiaire sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>----</p> <p>L'APIJ</p>
94	<p>Une prison à 10 mn du centre ville à pied ! C'est une blague ! Et qui plus est, en zone agricole... Et à l'inverse on construit des habitations pour actifs le long de la voie ferrée... Et ceux qui payent leur maison sur des durées de 20-25 ans seront ravis lorsque leur bien sera dévalorisé par la présence de cet établissement pénitentiaire. Et lorsqu'il s'agisse de modifier le PLU pour les besoins de l'Etat cela ne pose aucun problème...Mais pour permettre à une ville de loger ces administrés c'est tout autre chose...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant les exploitations agricoles : le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement), la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Concernant la question du prix de l'immobilier, l'impact de la présence d'un établissement sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Avez-vous remarqué qu'une prison toute neuve se situe non loin du site....</p>	<p>vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Concernant les règles d'urbanisme sur une commune. Il s'agit de document cadre répondant à des objectifs à un instant T et non de documents intangibles qui fixent et immobilisent les territoires de manière pérenne. Ils répondent aux évolutions du contexte local et au développement des territoires, avec un objectif d'équilibre général sur le moyen et le long terme. Il est vrai qu'à ce stade, il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui occuperont la parcelle de 74 ha, ni de propositions concernant les accès à cette parcelle. Comme pour l'ensemble des caractéristiques architecturales de l'établissement, ces éléments ne sont pas définis à ce jour et feront l'objet de réflexions issues des études de site et des enseignements de la concertation. Nous confirmons par ailleurs qu'ils seront élaborés et réfléchit de manière cohérente en lien avec les collectivités locales qui portent les projets d'aménagements prévus sur cette parcelle, en dehors de celui de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Enfin, la maison d'arrêt de Draguignan est destinée à un public masculin avec 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. La création d'un nouvel établissement pénitentiaire au Muy vise à améliorer les conditions de détention dans la région et à limiter la surpopulation carcérale en privilégiant l'encellulement individuel. L'extension de ce site a été écartée notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement</p> <p>----</p> <p>L'APIJ</p>
95	<p>Bonjour madame la garante.</p> <p>Nous avons mis beaucoup de temps avant de placer nos observations sur cette "concertation" via le net</p> <p>Nous allons essayer d'être constructifs sur nos remarques</p> <p>Dans un premier temps, très étonnés d'apprendre à travers les journaux locaux, l'emplacement d'une future prison, à moins de 500 M de chez nous.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Nous regrettons que vous ayez été informé de l'implantation de l'établissement pénitentiaire au Muy par la presse locale, d'autant que celle-ci a été confirmée par l'annonce officielle gouvernementale présentée par le Premier ministre le 20 avril 2021.</p> <p>Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances sonores, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Imaginons, une prison, nuisances visuelles de jour avec des parkings, des grillages, des murs de 6 mètres, plus de vue sur le rocher de Roquebrune, plus de plaine. plus de végétation car le bitume l'aura remplacé</p> <p>Une nuisance de nuit, puisque la prison et ses alentours seront éclairés toutes les nuits,</p> <p>Une nuisance auditive, l'été avec les fenêtres ouvertes. Ecoutez les proximités des prisons!!</p> <p>Concernant la population carcérale, il n'y a pas que des premiers de la classe qui sont locataires.</p> <p>Une délinquance qui sera forcément visitée et donc nous allons nous retrouver avec une population pas forcément avec de bonnes intentions, qui se gareront à proximité de nos habitations ou peut-être même sur nos terres.</p>	<p>réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. En outre, l'orientation des cellules sera liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>Concernant vos observations sur les éclairages, ces derniers sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement. Cependant, il est nécessaire d'éclairer le mur d'enceinte en permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent d'atténuer les nuisances lumineuses pour l'extérieur.</p> <p>Egalement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires.</p> <p>Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Concernant la sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Aujourd'hui nos enfants se promènent à vélo, sans crainte, vont chez leur copain en sécurité des promeneurs et des sportifs sont sur ces chemins.</p> <p>Demain grâce à vous , plus aucune promenade sera envisageable. plus aucun sportif , plus de vélo, juste du bitume, des voitures, une population hostile, et des tensions. fini la sécurité.</p> <p>Une prison à 500 de chez nous, est une dévaluation annoncée de nos habitations. Quels patrimoines laissés à nos enfants!!!!!!</p> <p>On ne peut plus vendre.</p> <p>Nous payons depuis plus de 20 ans nos maisons, mais demain, nos enfants récolteront un logement dévalorisé .</p> <p>le 22 mars, nous avons assisté à cette : "parodie de concertation".</p>	<p>pénitentiaires, elle constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ. Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Concernant la question du prix de l'immobilier, l'impact de la présence d'un établissement sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>L'objectif du dispositif de communication et de concertation, étendu sur les communes du Muy, des Arcs et de Draguignan et sous l'égide de la commission nationale du débat public</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Présenter un dossier, qui est, implicitement validé, avec un emplacement défini pour favoriser un soit disant "développement économique". Ce fut de la poudre au yeux, qui n'a pas convaincu. vous avez présenté, argumenté, parlé de budget, mais avez vous vraiment pensé à tout ce que ce projet engendre?</p> <p>Concernant l'implantation, !! pourquoi au plus haut des 75 hectares? Pourquoi viabiliser 900 m de chemin pour alimenter ce centre ? Qui vous propose cet emplacement ? Pourquoi ne pas situer votre centre au plus près des différentes alimentations, eau, gaz, électricité? Pourquoi favoriser des tensions, exproprier des vignobles , avec des risques de plaintes,</p>	<p>(CNDP), était d'informer les riverains du projet de construction d'un établissement pénitentiaire et d'être à l'écoute de leurs observations. C'est pourquoi le positionnement exact du domaine pénitentiaire de 15 ha sur la grande parcelle de 75 ha, n'est pas encore défini à ce jour. Il le sera avec les données collectées dans le cadre de la concertation publique actuellement en cours.</p> <p>Concernant les bénéfiques du projet pour le territoire, la construction d'un établissement pénitentiaire génère la création d'emplois et de retombées économiques pour le territoire, tant en phase chantier qu'en phase exploitation. Durant la phase de chantier, les entreprises en charge des travaux sont contractuellement engagées à respecter un taux concernant les heures d'insertion et ont recours à de la sous-traitance locale. Durant la phase d'exploitation de l'établissement pénitentiaire, environ 480 emplois seront créés dont une partie, considérés comme « indirects », bénéficiera à des personnes vivant déjà sur le territoire. L'arrivée d'un établissement pénitentiaire de cette dimension sur un territoire génère par ailleurs un flux de commandes de prestations pour les entreprises du territoire ; on estime à environ 3,5 millions d'euros HT les commandes annuelles associées au fonctionnement d'un établissement pénitentiaire de cette envergure.</p> <p>Par ailleurs à ce stade, il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui occuperont la parcelle de 74 ha. De-même l'implantation définitive du site est ouverte à la concertation et n'est donc pas encore fixée.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>de procédures qui peuvent être longues.            Pourquoi ne pas écouter les administrés, au lieu d'écouter des politiques ?            Quels sont les intérêts ?            Prenez du recul et évaluez toutes les options avant de prendre votre décision.            La pertinence d'une prison à coté d'un lycée, à coté d'un domaine vieux de quelques siècles, un projet, à proximité de lotissements.....            Vous nous avez parlé de prisons en ville, mais pour rappel, ces prisons étaient présentes avant les logements.</p> <p>en somme, et on va terminer sur cette question,</p> <p>Pourquoi ne pas faire une piscine en lieu et place de cette prison ?</p> <p>Merci</p>	<p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement</p> <p>----</p> <p>L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
96	<p>J'ai assisté à la présentation du 3/02 en Mairie et à la réunion publique du 22/02. La réunion a montré que l'étude du site a été faite "sur papier" dans un premier temps. Les représentants de l'APIJ ont indiqué qu'ils étaient en attente d'informations sur l'impact réel que pourrait avoir cette implantation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La zone choisie est très imbibée en cas de fortes pluies car la double voie routière provoque un important ruissellement, si les terrains sont imperméabilisés l'eau se déversera sur le village.</li> <li>-Le réseau routier est saturé aux heures de pointe, le moindre incident provoque d'importants bouchons.</li> <li>-La proximité de l'hôpital: il n'y a plus de service des urgences la nuit et le week-end.</li> <li>- Pas de survol? le village est survolé par des hélicoptères civils(plus en été) et militaires de jour comme de nuit.</li> </ul>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant le choix du site, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Au regard des études disponibles à ce stade du projet, il n'a pas été relevé de risque particulier lié à la question des inondations, rendant ainsi la parcelle incompatible avec notre projet. Néanmoins, plusieurs études spécifiques restent à mener une fois que l'emplacement de l'établissement pénitentiaire aura été clairement défini en lien avec les collectivités. Des études hydrogéologiques et la mise en œuvre de piézomètres sur la parcelle nous permettront d'obtenir plus de données à ce sujet.</p> <p>De plus, compte tenu de l'ampleur de ce type de projet, la conception d'un établissement pénitentiaire fait systématiquement l'objet d'aménagements spécifiques liés au traitement de</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Cette réunion devait apporter des informations à la population: On ne sait toujours pas si l'établissement sera à la place d'un vignoble ancien, à proximité du lycée ou près de la nationale 7 à l'entrée du Muy. La sortie autoroutière du Muy permet l'accès au Golfe de St Tropez et aux gorges du Verdon...</p> <p>Les solutions alternatives ont été évoquées: -les propositions des villes du littoral ont été écartées en raison de la loi littorale(?) - les terrains de l'Etat proposés par M.Le Maire de Draguignan n'ont pas été retenus car l'armée ne veut pas céder ses terrains!</p> <p>La mise en conformité du PLU et du Scot: M.le Préfet a dit qu'il pouvait s'en passer, il ne tient pas compte de l'avis des élus.</p>	<p>l'eau (bassins de rétention, noues d'infiltration... etc), qui sont implantés sur l'emprise foncière du futur établissement. Un dossier Loi sur l'Eau est par ailleurs instruit par les autorités compétentes dans le cadre des autorisations d'urbanisme.</p> <p>Concernant le trafic routier : nous ne pouvons pas estimer les impacts pour le moment. Des études de mobilité et de trafic seront lancées dans le cadre de l'étude d'impact, afin d'analyser les évolutions potentielles du trafic en lien avec l'implantation du nouvel établissement et les éventuels aménagements rendus nécessaires par son exploitation. Également, un atelier dédié aux accès à la parcelle a été organisé le 2 février dans le cadre de la concertation pour associer les acteurs locaux à cette question.</p> <p>Un survol du site à basse altitude ne doit pas être possible ; ce qui induit que le site ne devra pas être situé à proximité d'un aéroport ou aérodrome en particulier dans l'axe des pistes, ni dans la zone d'approche pour le décollage et l'atterrissage. La présence d'un hélicoptère dédié au SDIS à proximité du site n'est pas problématique s'agissant exclusivement d'appareils de la sécurité civile. Des protocoles de fonctionnement seront à mettre en place une fois l'établissement livré, comme c'est déjà le cas sur d'autres établissements existant ailleurs en France. Aucun survol à basse altitude d'autre type d'aéronefs ne concerne le site d'étude.</p> <p>Concernant l'aménagement de la parcelle du Collet Redon, la surface attendue (15 ha minimum) est un critère inhérent au choix d'un site d'implantation d'un établissement</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Malgré l'intervention de Mme Etoundi, j'ai l'impression qu'au cours de cette réunion des étapes ont été brulées car M. le Préfet a annoncé que cette prison se situera sur ce site sans avoir eu le temps de prendre en compte, dans l'étude, les éléments apportés par la population muyoise et les élus.</p> <p>Je compte sur la CNDP pour vérifier que cette étude soit menée avec toute la rigueur et l'impartialité nécessaire.</p>	<p>pénitentiaire, au même titre que son accessibilité. Il est vrai qu'à ce stade, il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui occuperont la parcelle de 74 ha, ni de propositions concernant les accès à cette parcelle. Comme pour l'ensemble des caractéristiques architecturales de l'établissement, ces éléments ne sont pas définis à ce jour et feront l'objet de réflexions issues des études de site et des enseignements de la concertation. Nous confirmons par ailleurs qu'ils seront élaborés et réfléchit de manière cohérente en lien avec les collectivités locales qui portent les projets d'aménagements prévus sur cette parcelle, en dehors de celui de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Par ailleurs, l'objectif du dispositif de communication et de concertation, étendu sur les communes du Muy, des Arcs et de Draguignan, sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP), était d'informer les riverains du projet de construction d'un établissement pénitentiaire et d'être à l'écoute de leurs observations. C'est pourquoi le positionnement exact du domaine pénitentiaire de 15 ha sur la grande parcelle de 75 ha, n'est pas encore défini à ce jour. Il le sera avec les données collectées dans le cadre de la concertation publique actuellement en cours.</p> <p>Concernant les règles d'urbanisme sur une commune. Il s'agit de document cadre répondant à des objectifs à un instant T et non de documents intangibles qui fixent et immobilisent les territoires de manière pérenne. Ils répondent aux évolutions du contexte local et au développement des territoires, avec un objectif d'équilibre général sur le moyen et le long terme. Il est vrai qu'à ce stade, il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>occuperont la parcelle de 74 ha, ni de propositions concernant les accès à cette parcelle. Comme pour l'ensemble des caractéristiques architecturales de l'établissement, ces éléments ne sont pas définis à ce jour et feront l'objet de réflexions issues des études de site et des enseignements de la concertation. Nous confirmons par ailleurs qu'ils seront élaborés et réfléchit de manière cohérente en lien avec les collectivités locales qui portent les projets d'aménagements prévus sur cette parcelle, en dehors de celui de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
97	<p>Madame la garante bonjour, Je tiens à vous manifester ma vive opposition à ce projet de prison même si, après cette réunion édifiante du 22 février, j'ai pris conscience que cette consultation préalable n'en a que le nom. Une prison proche d'habitations, d'un lycée, alors qu'une prison vient d'être</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>L'objectif du dispositif de concertation, étendu sur les communes du Muy, des Arcs et de Draguignan, sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP), était d'informer</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>construite sur les hauteurs de Draguignan, deux dans une même communauté d'agglomération ?!</p> <p>C'est incompréhensible ! Toutes les nuisances !</p> <p>J'espère que les études concernant l'eau de pluie et le cours d'eau de la Magdeleine seront menées avec sérieux s'il y en a une (les événements actuels permettent d'en douter) et avec le concours des riverains notamment de Tubanel. Il a été sollicité lors de la réunion du 22 février les rapports ayant évincé tout autre terrain comme non conforme aux exigences d'une prison aucune réponse n'a été donnée sur la possibilité de consulter ces documents ? Où est la transparence ?</p>	<p>les futurs riverains du projet de construction d'un établissement pénitentiaire et d'être à l'écoute de leurs observations. C'est pourquoi le positionnement exact du domaine pénitentiaire de 15 ha sur la grande parcelle de 75 ha, n'est pas encore défini à ce jour. Il le sera avec les données collectées dans le cadre de la concertation publique actuellement en cours.</p> <p>Concernant la nouvelle maison d'arrêt qui a ouvert à 7 km de Draguignan en 2018, l'établissement dispose de 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. Ainsi l'établissement connaît une surpopulation carcérale qu'il faut résorber. L'agrandissement de ce site a été étudié puis écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement. Le futur centre pénitentiaire du Muy poursuit des objectifs d'intérêt général qui visent à améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire, lutter contre la surpopulation carcérale et renforcer la réinsertion active des détenus.</p> <p>Concernant l'aménagement de la parcelle du Collet Redon, la surface attendue (15 ha minimum) est un critère inhérent au choix d'un site d'implantation d'un établissement pénitentiaire, au même titre que son accessibilité. Il est vrai qu'à ce stade, il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui occuperont la parcelle de 74 ha, ni de propositions concernant les accès à cette parcelle. Comme pour l'ensemble des</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>caractéristiques architecturales de l'établissement, ces éléments ne sont pas définis à ce jour et feront l'objet de réflexions issues des études de site et des enseignements de la concertation.</p> <p>Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. En outre, l'orientation des cellules sera liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines. Concernant la proximité du site avec le lycée, ce point n'a pas été relevé comme rédhitoire à ce stade de nos études.</p> <p>Nous avons identifié que le risque d'inondation est une problématique majeure sur la commune du Muy. Elle a fait l'objet de deux arrêtés de catastrophe naturelle propres aux inondations entre 1993 et 1994. À ce titre, la commune est identifiée comme un Territoire à Risque d'Inondation Important d'Est Var (TRI), selon l'arrêté ministériel du 12 décembre 2012. La commune est concernée par un PPRI approuvé le 26 mars 2014. Le plan de zonage du PPRI</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>indique que la limite Sud du site du Collet Redon (hors emprise des 74 ha), est inscrite en zonage R3, correspondant à une zone d'aléa faible à modéré (voir à aléa exceptionnel) et sur une zone pas ou peu urbanisée. Dans cette zone, le règlement interdit tous nouveaux travaux, remblais, constructions ou installations de quelque nature qu'ils soient mais autorise la création d'aires de stationnement.</p> <p>Au regard des études disponibles à ce stade du projet, il n'a pas été relevé de risque particulier lié à la question des inondations, rendant ainsi la parcelle incompatible avec notre projet. Néanmoins, plusieurs études spécifiques restent à mener une fois que l'emplacement de l'établissement pénitentiaire aura été clairement défini en lien avec les collectivités. Des études hydrogéologiques et la mise en œuvre de piézomètres sur la parcelle nous permettront d'obtenir plus de données à ce sujet.</p> <p>De plus, compte tenu de l'ampleur de ce type de projet, la conception d'un établissement pénitentiaire fait systématiquement l'objet d'aménagements spécifiques liés au traitement de l'eau (bassins de rétention, noues d'infiltration... etc.), qui sont implantés sur l'emprise foncière du futur établissement. Un dossier Loi sur l'Eau est par ailleurs instruit par les autorités compétentes dans le cadre des autorisations d'urbanisme.</p> <p>Concernant le choix du site, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
98	<p>Nos habitations se situant aux limites de la zone impactée de 74 ha, nous sommes fermement opposés au projet de construction du centre pénitentiaire du Muy pour les raisons suivantes:</p> <p>1) Suite aux inondations de 2010, nous avons pu constaté que l'essentiel des terres agricole était sous les eaux, et que seul le vallon de la Madeleine pouvant recevoir toutes les eaux était lui-même saturé! La</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>1) Au regard des études disponibles à ce stade du projet, il n'a pas été relevé de risque particulier lié à la question des inondations, rendant ainsi la parcelle incompatible avec notre projet. Néanmoins, plusieurs études spécifiques restent à mener une fois que l'emplacement de l'établissement pénitentiaire aura été clairement défini en lien avec les collectivités. Des</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>DN 7 étant sous les eaux...Il est donc certain que ces constructions supplémentaires, ajoutant une grande surface bétonnée sur le site favoriseront d'une manière dramatique la situation hydraulique de la zone de construction.</p> <p>2) Malgré les déclarations de Mr le Préfet du Var à la réunion publique du 22/02/2022 à la salle polyvalente du Muy, la biodiversité n'est pas réservée qu'aux terrains militaires, c'est plutôt le contraire en observant sur ces vastes zones agricoles majoritairement plantées de vignes, que ces surfaces régulièrement travaillées par les viticulteurs renferment une grande quantité de micro-organismes, d'insectes et d'animaux très nombreux, en particulier, beaucoup de hérissons, putois, renards, tortues d'Herman, sangliers et lapins très utiles pour l'équilibre naturel des surfaces agricoles. De plus il faut en finir avec la</p>	<p>études hydrogéologiques et la mise en œuvre de piézomètres sur la parcelle nous permettront d'obtenir plus de données à ce sujet. De plus, compte tenu de l'ampleur de ce type de projet, la conception d'un établissement pénitentiaire fait systématiquement l'objet d'aménagements spécifiques liés au traitement de l'eau (bassins de rétention, noues d'infiltration... etc.), qui sont implantés sur l'emprise foncière du futur établissement. Un dossier Loi sur l'Eau est par ailleurs instruit par les autorités compétentes dans le cadre des autorisations d'urbanisme.</p> <p>2) Concernant l'impact du projet sur la faune et la flore. Le site d'étude n'est pas concerné par une zone naturelle protégée. Les ZNIEFF de type 1 et de type 2 les plus proches sont situées à 1,2 km au Sud-Est du site. Deux sites Natura 2000 se trouvent à 1,3 km au Sud-Est et 2,5 km au Nord-Est. De ce fait, une évaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000 sera nécessaire. Une fois l'emprise du domaine pénitentiaire actée, une étude écologique 4 saisons sera nécessaire afin de déterminer l'exactitude des enjeux réels sur le site et de définir, si besoin, les mesures de compensation et d'accompagnement. Un dossier de demande de dérogation d'espèces protégées pourra être à réaliser avec des mesures compensatoires à définir. Il peut par exemple être envisagé de conserver les boisements et linéaires d'arbres qui assurent une bonne connexion écologique avec le Vallon de la Magdeleine et avec le Bois Saint-Charles plus au Nord.</p> <p>En parallèle, le projet est soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>disparition de ces terres agricoles au profit du bétonnage qui ne rapporte rien sauf d'appauvrir l' environnement et nos agriculteurs.</p> <p>3) Nos habitations seront très impactées par la présence de ce centre pénitentiaire auquel s'ajouteront des nuisances sonores lors de manifestations des prisonniers, ce qui est souvent le cas. Enfin, il est indéniable que la proximité même de ce centre pénitentiaire dévalorisera très lourdement et durablement la valeur de nos biens.</p> <p>En conclusion, nous demandons une étude sérieuse, effectuée par des gens de terrain et non des " Technocrates" afin de prendre en compte l'ensemble des nuisances irrémédiables apportées à l'environnement et aux habitations concernées. Il serait en effet judicieux d'effectuer cette construction sur des terrains militaires en</p>	<p>détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Ensuite la zéro artificialisation nette est une notion inscrite dans le plan biodiversité en 2018 et un objectif fixé à l'horizon 2050 par la loi climat et résilience. L'objectif de cette trajectoire est de ne plus artificialiser à terme, tout en laissant la possibilité de compenser l'artificialisation (d'où l'usage du mot "net"). Il ne s'agit donc pas de ne plus artificialiser du tout, mais de compenser l'artificialisation engendrée par un projet. Il s'agit alors de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées. C'est bien ce qui sera appliqué dans le cadre du projet d'implantation de l'établissement pénitentiaire du Muy, s'il est reconnu d'utilité publique, via la mise en œuvre de la séquence « ERC » dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet.</p> <p>3) Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. En outre, l'orientation des cellules sera liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>friche, très nombreux dans la région.            Résidant au quartier du Tubanel depuis 44 années nous connaissons bien la surface impactée!            Mr et Mme FERRON</p>	<p>n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.            Concernant la question du prix de l'immobilier, l'impact de la présence d'un établissement sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.            Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.              Cordialement            ----            L'APIJ</p>
99	<p>A la veille de la clôture de la procédure de "concertation", je m'oppose très fortement à ce projet qui est mal implanté (proche des habitations, du lycée, sur des terres agricoles, à proximité qui plus est d'un établissement similaire- où est l'intérêt ?)            Ce projet va générer des nuisances : sonores, visuelles, environnementales avec</p>	<p>Bonjour,              Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.              Concernant le choix du site, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>la disparition de la faune et de la flore. Il va générer de l'insécurité : d'abord en termes de circulation routière. Mais SURTOUT, la prison va attirer une population indésirable qui générera des trafics jusque dans nos quartiers et notamment autour de points aussi sensibles que le lycée (ça deale déjà dans les champs : le préfet va-t-il améliorer ses chiffres ? ) ou encore nos fast-food et autres parcs, jardins et impasses. Enfin, il prive d'avenir des exploitants en place et des exploitants en devenir, un véritable scandale, et davantage encore à l'heure actuelle où l'on sait que les changements climatiques vont avoir pour effet notamment des rendements moindre en agriculture (il faut donc préserver ces terrains et ne plus construire) d'une part et d'autre part, des épisodes méditerranéens plus fréquents et plus violents (il faut donc</p>	<p>de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc. Les sites appartenant au ministère des Armées dont vous faites mention n'étaient pas inscrits dans la liste des parcelles proposées par les services de l'Etat locaux.</p> <p>La maison d'arrêt de Draguignan est destinée à un public masculin avec 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. La création d'un nouvel établissement pénitentiaire au Muy vise à améliorer les conditions de détention dans la région et à limiter la surpopulation carcérale en privilégiant l'encellulement individuel. L'extension de cet établissement a été étudiée et a été écartée notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement.</p> <p>Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>limiter l'imperméabilisation des sols).            Je vous fais grâce des développements sur l'image que cela donne :visitez Le Muy, le Verdon, Saint-Tropez et sur la dépréciation des biens que les gens ont acquis à la sueur de leur front.            Pourquoi ne pas agrandir le site existant à 10 km ? Pourquoi construire ici pour accueillir des délinquants qui ne sont d'ici : entre Toulon et Marseille on devrait pouvoir trouver de la place. Sinon, il reste des sites déjà impactés par des déchets et qui sont suffisamment éloignés des populations et lieux de vie. Les décharges exploitées par Pizzorno peuvent être des solutions, notamment le terrain du Luc en Provence (accès autoroute, proche Toulon, armée à côté en cas de problèmes). Et pourquoi pas un terrain militaire : on n'a plus de soldats à mettre dedans, ni d'appelés pour les entretenir de toute</p>	<p>du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. En outre, l'orientation des cellules sera liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur la faune et la flore. Le site d'étude n'est pas concerné par une zone naturelle protégée. Les ZNIEFF de type 1 et de type 2 les plus proches sont situées à 1,2 km au Sud-Est du site. Deux sites Natura 2000 se trouvent à 1,3 km au Sud-Est et 2,5 km au Nord-Est. De ce fait, une évaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000 sera nécessaire. Une fois l'emprise du domaine pénitentiaire actée, une étude écologique 4 saisons sera nécessaire afin de déterminer l'exactitude des enjeux réels sur le site et de définir, si besoin, les mesures de compensation et d'accompagnement. Un dossier de demande de dérogation d'espèces protégées pourra être à réaliser avec des mesures compensatoires à définir. Il peut par exemple être envisagé de conserver les boisements et linéaires d'arbres qui assurent une bonne connexion écologique avec le Vallon de la Magdeleine et avec le Bois Saint-Charles plus au Nord.</p> <p>Concernant la sécurité, à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>façon.            Merci aux intervenants de prendre en compte ces doléances, même si la solution "décharge" est un peu provocatrice... Il faut reconnaître que personne n'a dû y penser.</p>	<p>pénitentiaires, elle constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'APIJ. Les établissements pénitentiaires sont en lien direct avec les services de police et de gendarmerie environnants qui peuvent intervenir dans des délais courts en cas d'infraction aux abords de l'établissement. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement ; un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur des terres agricoles, le projet est soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Ensuite la zéro artificialisation nette est une notion inscrite dans le plan biodiversité en 2018 et</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>un objectif fixé à l'horizon 2050 par la loi climat et résilience. L'objectif de cette trajectoire est de ne plus artificialiser à terme, tout en laissant la possibilité de compenser l'artificialisation (d'où l'usage du mot "net"). Il ne s'agit donc pas de ne plus artificialiser du tout, mais de compenser l'artificialisation engendrée par un projet. Il s'agit alors de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées. C'est bien ce qui sera appliqué dans le cadre du projet d'implantation de l'établissement pénitentiaire du Muy, s'il est reconnu d'utilité publique, via la mise en œuvre de la séquence « ERC » dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet.</p> <p>Au regard des études disponibles à ce stade du projet, il n'a pas été relevé de risque particulier lié à la question des inondations, rendant ainsi la parcelle incompatible avec notre projet. Néanmoins, plusieurs études spécifiques restent à mener une fois que l'emplacement de l'établissement pénitentiaire aura été clairement défini en lien avec les collectivités. Des études hydrogéologiques et la mise en œuvre de piézomètres sur la parcelle nous permettront d'obtenir plus de données à ce sujet.</p> <p>De plus, compte tenu de l'ampleur de ce type de projet, la conception d'un établissement pénitentiaire fait systématiquement l'objet d'aménagements spécifiques liés au traitement de l'eau (bassins de rétention, noues d'infiltration... etc.), qui sont implantés sur l'emprise foncière du futur établissement. Un dossier Loi sur l'Eau est par ailleurs instruit par les autorités compétentes dans le cadre des autorisations d'urbanisme.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>Concernant la question du prix de l'immobilier, l'impact de la présence d'un établissement sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Enfin sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement            ----            L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
100	<p>On ne veut pas de la prison. Elle n'est pas justifiée chez nous.</p> <p>Faites la au Capitou ou au Malpasset, agrandissez Draguignan ou Grasse, faites la à Nice, Toulon ou Marseille... Ces sont ces villes qui ont vocation à gérer ces populations : elles ont les infrastructures et les terrains. Pourquoi venir dégrader un village, porte d'entrée du Verdon, fenêtre sur le Golfe de Saint Tropez que tout le monde nous envie.</p> <p>En plus, on peut avoir de gros doute sur la concertation puisque l'Etat n'est pas venu discuter mais imposer son diktat. Vivement le 10 avril prochain, on fera du dégagisme et le Président repartira avec ses préfets....</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>L'extension de la maison d'arrêt de Draguignan a été étudiée et a été écartée notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement.</p> <p>Enfin sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
101	<p>Madame la garante</p> <p>Par la présente je vous fais part de ma vive opposition concernant l'implantation d'une prison sur la commune du Muy.</p> <p>Je ne peux pas croire que seul ce terrain puisse convenir. Où sont ces études ?</p> <p>Comment peut-on envisager de construire une prison près d'habitations, sur des terres cultivées, proche d'un lycée alors qu'encore une fois une prison neuve existe déjà ! Pourquoi ne pas l'agrandir ?</p> <p>Encore du béton dans des zones déjà très</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage, dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>imperméabilisées rappelez-vous 2010 et les années qui ont suivi !            Toutes les nuisances, augmentation de la circulation déjà très chargée (personnel pénitentiaire mais aussi tous les visiteurs ) sans parler des pics de la saison estivale, car je le rappelle nous sommes une zone touristique et la commune en vie ! Le bruit et la lumière non stop !</p>	<p>L'extension de la maison d'arrêt de Draguignan a été étudiée et a été écartée notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement.</p> <p>Le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Concernant vos observations en termes de flux routier, il s'agit d'un volet pour lequel l'APIJ est particulièrement attentif. Des études de trafic seront menées de sorte à ce que le projet ait le moins d'impacts possible sur la situation actuelle. Par ailleurs, un atelier dédié aux accès au site s'est tenu le 2 février 2022 dans le cadre de la concertation publique.</p> <p>Concernant l'impact touristique, il n'a jamais été constaté dans le passé des défauts d'attractivité touristique en raison de l'implantation d'un établissement pénitentiaire. Plus largement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. En outre, l'orientation des cellules sera liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines. En termes d'éclairages, ces derniers sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement. Cependant, il est nécessaire d'éclairer le mur d'enceinte en permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent d'atténuer les nuisances lumineuses pour l'extérieur.</p>

## LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

### Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement</p> <p>----</p> <p>L'APIJ</p>
102	<p>Il est très difficile de se prononcer sur le projet de construction d'un centre pénitentiaire sur la commune du Muy, à part être franchement contre. Le projet devrait en effet préciser quelles seront les différentes constructions qui seront affectées à l'environnement de la prison, dans la zone des 74 ha. En effet on nous demande de donner un avis qui ne peut être qu'incomplet, ne sachant pas ce qui a été décidé par les élus locaux quant à la nature des constructions dans la zone impartie. Sera-ce une zone commerciale, une zone d'activités et de loisirs ? A ce jour</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Il est vrai qu'à ce stade, il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui occuperont la parcelle de 74 ha. En effet l'implantation définitive du site pénitentiaire était ouverte à la concertation.</p> <p>L'essentiel de vos remarques ne concernant pas directement l'APIJ, mais plutôt les collectivités locales, nous ne manquerons pas de leur transmettre vos observations.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	aucun élu local Maire ou président de la CAD, ne sont en mesure de nous donner leur choix sur ce type de projet. Il est en effet urgent de nous donner des détails sur ce sujet , même si l'impact exact de la prison n'est pas encore définitif.	---- L'APIJ
103	Nos habitations se situant aux limites de la zone impactée de 74ha, nous sommes fermement opposés au projet de construction d'un centre pénitentiaire au Muy pour les raisons suivantes : 1) Suite aux inondations de 2010, nous avons pu constater que l'essentiel des terres agricoles était sous les eaux, et que seul, le vallon de la Madeleine aurait pu recevoir ces eaux cependant il était lui-même saturé! La DN7 était sous les eaux.. Il est donc certain que ces constructions supplémentaires, ajoutant une grande surface bétonnée sur le site favoriseront	Bonjour,  Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.  1) Au regard des études disponibles à ce stade du projet, il n'a pas été relevé de risque particulier lié à la question des inondations, rendant ainsi la parcelle incompatible avec notre projet. Néanmoins, plusieurs études spécifiques restent à mener une fois que l'emplacement de l'établissement pénitentiaire aura été clairement défini en lien avec les collectivités. Des études hydrogéologiques et la mise en œuvre de piézomètres sur la parcelle nous permettront d'obtenir plus de données à ce sujet. De plus, compte tenu de l'ampleur de ce type de projet, la conception d'un établissement pénitentiaire fait systématiquement l'objet d'aménagements spécifiques liés au traitement de l'eau (bassins de rétention, noues d'infiltration... etc.), qui

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>d'une manière dramatique la situation hydraulique de la zone de construction.</p> <p>2) Malgré ce qui a été dit à la réunion publique du 22/02/2022 à la salle polyvalente, la biodiversité n'est pas réservée aux terrains militaires, c'est plutôt le contraire, en observant sur ces vastes zones agricoles majoritairement plantées de vignes, que ces surfaces régulièrement travaillées par les viticulteurs renferment une grande quantité de micro-organismes, d'insectes et d'animaux très nombreux, en particulier, beaucoup de hérissons, putois, renards lapins et tortues d'Herman ( espèce protégée) utiles pour l'équilibre naturel des surfaces agricoles. De plus il faut en finir avec la disparition de ces terres agricoles au profit du bétonnage qui ne rapporte rien à part appauvrir l'environnement et nos agriculteurs.</p> <p>3) Nos habitations seront très impactées</p>	<p>sont implantés sur l'emprise foncière du futur établissement. Un dossier Loi sur l'Eau est par ailleurs instruit par les autorités compétentes dans le cadre des autorisations d'urbanisme.</p> <p>2) Concernant l'impact du projet sur la faune et la flore. Le site d'étude n'est pas concerné par une zone naturelle protégée. Les ZNIEFF de type 1 et de type 2 les plus proches sont situées à 1,2 km au Sud-Est du site. Deux sites Natura 2000 se trouvent à 1,3 km au Sud-Est et 2,5 km au Nord-Est. De ce fait, une évaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000 sera nécessaire. Une fois l'emprise du domaine pénitentiaire actée, une étude écologique 4 saisons sera nécessaire afin de déterminer l'exactitude des enjeux réels sur le site et de définir, si besoin, les mesures de compensation et d'accompagnement. Un dossier de demande de dérogation d'espèces protégées pourra être à réaliser avec des mesures compensatoires à définir. Il peut par exemple être envisagé de conserver les boisements et linéaires d'arbres qui assurent une bonne connexion écologique avec le Vallon de la Magdeleine et avec le Bois Saint-Charles plus au Nord.</p> <p>En parallèle, le projet est soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>par la présence de ce centre pénitentiaire à causes des nuisances sonores lors de manifestations des prisonniers ce qui est souvent le cas. Enfin il est indéniable que la proximité de ce centre pénitentiaire dévalorisera très lourdement et dans la durée la valeur de nos biens.</p> <p>En conclusion nous demandons une nouvelle étude de ce projet tenant compte des nuisances irrémédiables apportées à l'environnement et aux habitations concernées.</p>	<p>Ensuite la zéro artificialisation nette est une notion inscrite dans le plan biodiversité en 2018 et un objectif fixé à l'horizon 2050 par la loi climat et résilience. L'objectif de cette trajectoire est de ne plus artificialiser à terme, tout en laissant la possibilité de compenser l'artificialisation (d'où l'usage du mot "net"). Il ne s'agit donc pas de ne plus artificialiser du tout, mais de compenser l'artificialisation engendrée par un projet. Il s'agit alors de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées. C'est bien ce qui sera appliqué dans le cadre du projet d'implantation de l'établissement pénitentiaire du Muy, s'il est reconnu d'utilité publique, via la mise en œuvre de la séquence « ERC » dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet.</p> <p>3) Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. En outre, l'orientation des cellules sera liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>Concernant la question du prix de l'immobilier, l'impact de la présence d'un établissement sur</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement ---- L'APIJ</p>
104	<p>Nous constatons que l'avis de concertation de la réunion publique du 22/02/22 n'est toujours pas disponible à ce jour : on continue d'étouffer l'affaire !</p> <p>Ce projet d'implantation d'une prison au Muy est murement réfléchi par des énarques qui ont choisi la facilité et la faiblesse des services de la CAD et de la mairie qui n'ont pas osé rejeter ce projet comme les autres communes du Var. De plus il est impensable que depuis 10 ans</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Pour information l'avis légal de concertation était bien affiché sur le site du projet et au niveau des mairies du Muy, des Arcs et de Draguignan pendant toute la durée de la période de concertation du 21 janvier au 04 mars 2022. S'agissant spécifiquement de la communication effectuée autour de la tenue de la réunion publique du 22 février 2022, plusieurs moyens ont été employés par l'APIJ : distribution de tracts, affiches en mairies/préfecture, communiqués de presse, annonces dans la presse locale (journaux, radio et télévision) ou encore affichage sur</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>d'études et de recherches les énarques n'aient pas pu trouver un emplacement compatible avec tous car on semble davantage considérer les prisonniers que les citoyens : c'est un propriétaire sur son terrain de famille qui va être certainement exproprié et qui ne le veut pas.</p> <p>Il existe des terrains militaires à envisager, mais le ministre des armées n'est pas d'accord par contre des casernes dans Draguignan ont été VENDUES à des cliniques privées, car cela rapporte, il paraît même que des plantes rares occupent certains terrains militaires donc on ne peut construire, mais comment ces mêmes plantes ont elles pu résister aux piétinements des militaires à l'époque !</p> <p>Sur la commune de Fréjus, bien qu'il existe des terrains militaires et en accord avec la mairie, on ne peut encore pas construire car la loi littorale l'empêche, elle doit</p>	<p>les panneaux d'information de la ville du Muy.</p> <p>Concernant le choix du site, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc. Les sites appartenant au ministère des Armées dont vous faites mention n'étaient pas inscrits dans la liste des parcelles proposées par les services de l'Etat locaux.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur les terres agricoles : La zéro artificialisation nette est une notion inscrite dans le plan biodiversité en 2018 et un objectif fixé à l'horizon 2050 par la loi climat et résilience. L'objectif de cette trajectoire est de ne plus artificialiser à terme, tout en laissant la possibilité de compenser l'artificialisation (d'où l'usage du mot "net"). Il ne s'agit donc pas de ne plus artificialiser du tout, mais de compenser l'artificialisation engendrée par un projet. Il s'agit alors de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées. C'est bien ce qui sera appliqué dans le cadre du projet d'implantation de l'établissement pénitentiaire du Muy, s'il est reconnu d'utilité publique, via la mise en œuvre de la séquence « ERC » dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet. Par ailleurs, le projet étant</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>s'étendre au moins jusqu'au Haut Var, je pense !</p> <p>L'emplacement choisi de la future prison copie la même erreur qui a été faite pour celle de Draguignan à savoir au milieu de la ville et donc va limiter les futures extensions et développement de la commune car on ne peut pas la confondre avec un village de vacances !</p> <p>La zone choisie comporte des terrains agricoles et des vignobles avec de l'irrigation pour cultiver, et cependant, il est prévu d'urbaniser ces terres dans l'artisanat pour faire du profit, qui n'est même pas garanti à l'heure actuelle.</p> <p>La zone choisie est proche de l'hôpital de Draguignan à 13 Km environs et les urgences fermées la nuit : super !</p> <p>La zone choisie se trouve à proximité d'un lycée et également sur l'itinéraire touristique du haut Var et Gorges du</p>	<p>soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci devra en effet détailler les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Concernant l'impact touristique, il n'a jamais été constaté dans le passé des défauts d'attractivité touristique en raison de l'implantation d'un établissement pénitentiaire. Plus largement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>S'agissant de vos craintes en termes de flux routier, il s'agit d'un volet pour lequel l'APIJ est particulièrement attentif. Des études de trafic seront menées de sorte que le projet ait le moins d'impact possible sur la situation actuelle. Par ailleurs, un atelier dédié aux accès au site</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Verdon et son lac : super bien vu ! il est vrai que les énarques ne viennent pas au Muy passer les vacances cela devient trop le standing, voilà que je me mets à parler anglais c'est mauvais !</p> <p>Le pôle de la mode qui n'a pu se réaliser pour des raisons d'infrastructures routières insuffisantes et là, on est d'accord avec plus de 300 véhicules matin et soir du personnel pénitentiaire, les visiteurs, les transports vers les tribunaux et les touristes : bizarre !</p> <p>Nous sommes propriétaires de deux maisons sur un terrain de famille ayant appartenu à notre grand-père M. Clément OLIVIER, qui a fait la guerre 14-18 et décoré de la légion d'honneur !</p> <p>Notre quartier de Vaugrenier compte 10 villas, risquant l'expropriation qui nous hante, alors qu'à ce jour aucun courrier administratif n'a été reçu, et aucune information concrète n'a été donnée avant</p>	<p>s'est tenu le 2 février 2022 dans le cadre de la concertation publique.</p> <p>Concernant l'aménagement de la parcelle du Collet Redon, la surface attendue (15 ha minimum) est un critère inhérent au choix d'un site d'implantation d'un établissement pénitentiaire, au même titre que son accessibilité. Il est vrai qu'à ce stade, il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui occuperont la parcelle de 74 ha, ni de propositions concernant les accès à cette parcelle. Comme pour l'ensemble des caractéristiques architecturales de l'établissement, ces éléments ne sont pas définis à ce jour et feront l'objet de réflexions issues des études de site et des enseignements de la concertation. Nous confirmons par ailleurs qu'ils seront élaborés et réfléchit de manière cohérente en lien avec les collectivités locales qui portent les projets d'aménagements prévus sur cette parcelle, en dehors de celui de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>février 2022 concernant le projet de la CAD et l'implantation d'une prison sur cette zone.</p> <p>Nous sommes à la retraite avec mon épouse (73 et 70 ans), nous avons travaillé toute notre vie, sans chômage, et avons choisi de passer notre retraite tranquillement en tant que bon citoyen discipliné et respectueux, et on va nous expulser pour une prison mal située et un projet commercial obscure !</p> <p>Nous n'envisageons pas de quitter notre propriété et encore moins de déménager à notre âge !</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Bas du formulaire Haut du formulaire</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Bas du formulaire Haut du formulaire</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Bas du formulaire Haut du formulaire</p>	

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	Bas du formulaire	
105	<p>En tant que propriétaire au Collet Redon, je déplore totalement le choix d'implanter une prison proche de ce domaine viticole, dernier bastion "vert" aux portes de la zone industrielle. De nombreux bâtiments ont déjà bien contribué à bétonner cette zone au détriment des terres agricoles.</p> <p>Au-delà des nuisances que les habitants vont endurer, c'est la faune qui sera également impactée: réduction de son espace vital, pollution sonore, éclairage nocturne perturbant...</p> <p>De plus, je ne comprends pas l'opportunité de construire une nouvelle prison alors qu'il en existe déjà une à Draguignan, si ce n'est</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant le choix du site, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur la faune et la flore. Le site d'étude n'est pas concerné par une zone naturelle protégée. Les ZNIEFF de type 1 et de type 2 les plus proches sont situées à</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	pour satisfaire les intérêts de certains élus.	<p>1,2 km au Sud-Est du site. Deux sites Natura 2000 se trouvent à 1,3 km au Sud-Est et 2,5 km au Nord-Est. De ce fait, une évaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000 sera nécessaire. Une fois l'emprise du domaine pénitentiaire actée, une étude écologique 4 saisons sera nécessaire afin de déterminer l'exactitude des enjeux réels sur le site et de définir, si besoin, les mesures de compensation et d'accompagnement. Un dossier de demande de dérogation d'espèces protégées pourra être à réaliser avec des mesures compensatoires à définir. Il peut par exemple être envisagé de conserver les boisements et linéaires d'arbres qui assurent une bonne connexion écologique avec le Vallon de la Magdeleine et avec le Bois Saint-Charles plus au Nord.</p> <p>Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. En outre, l'orientation des cellules sera liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines. En termes d'éclairages, ces derniers sont principalement dirigés sur l'intérieur de l'établissement.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>Cependant, il est nécessaire d'éclairer le mur d'enceinte en permanence, pour des raisons de sécurité. Les nouvelles technologies développées en la matière permettent d'atténuer les nuisances lumineuses pour l'extérieur.</p> <p>Concernant la nouvelle maison d'arrêt qui a ouvert à 7 km de Draguignan en 2018, l'établissement dispose de 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. Ainsi l'établissement connaît une surpopulation carcérale. L'agrandissement de ce site a été écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement. Le centre pénitentiaire du Muy poursuit des objectifs d'intérêt général qui visent à améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire, lutter contre la surpopulation carcérale et renforcer la réinsertion active des détenus.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
106	<p>Je suis contre la prison qui ne va attirer que des ennuis. Elle va attirer les familles de ces délinquants. Que des cassos : on va gagner en qualité, c'est sûr... Et en sécurité : vol, trafic, violences. Merci Macron. Je penserai à toi en avril et ce n'est pas une promesse de campagne !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>La sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire est un point de vigilance majeur pour l'administration pénitentiaire. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement, qui sont en lien direct et permanent. Un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Cordialement,</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>----</p> <p>L'APIJ</p>
107	<p>Je suis contre la prison qui ne va attirer que des ennuis. Elle va attirer les familles de ces délinquants. Que des cassos : on va gagner en qualité, c'est sûr... Et en sécurité : vol, trafic, violences. Merci Macron. Je penserai à toi en avril et c'est pas une promesse de campagne !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>La sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire est un point de vigilance majeur pour l'administration pénitentiaire. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement, qui sont en lien direct et permanent. Un protocole d'intervention est élaboré</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Cordialement,            ----            L'APIJ</p>
108	<p>Nous nous opposons fortement au projet de prison au Muy, et particulièrement sur la zone proche de nos maisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quartier Vaugrenier, chemin des Vignes,</li> <li>- Quartier du Collet-Redon,</li> <li>- Quartier de Tubanel,</li> <li>- Quartier Vaugrenier (à côté du lycée),</li> <li>- Quartier des Valises,</li> </ul> <p>dont certains proches habitants ne sont pas encore au courant du projet de la prison, nous même en avons été au courant que</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant vos observations en termes de flux routier, il s'agit d'un volet pour lequel l'APIJ est particulièrement attentif. Des études de trafic seront menées de sorte à ce que le projet ait le moins d'impacts possible sur la situation actuelle. Par ailleurs, un atelier dédié aux accès au site s'est tenu le 2 février 2022 dans le cadre de la concertation publique. Le projet de la future ligne SNCF que vous abordez ne concerne pas directement l'APIJ, mais plutôt les collectivités et</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>depuis le début de cette année 2022. Ce projet créerait beaucoup de nuisances visuelles, sonores, va ternir l'image du Muy, saturer les axes routiers déjà bien encombrés les matins (écoles) et soirs (travail), va repoussez les touristes, nuire aux trois proches campings (La Prairie, Sellig, Les Cigales), détruire de la faune et de la flore abritant des espèces protégées, des tortues Hermann typiques de chez nous...</p> <p>La très réputé balade des trois croix en haut du rocher de Roquebrune offrira une magnifique vue sur notre belle prison ! Touristes fuyez et habitants pleurez ! De nombreux citoyens sont venus habiter au Muy, pour la qualité de vie et les balades aux alentours qui ne seront plus possibles, car plus d'espaces verts et il y aura certainement de l'insécurité.</p>	<p>services de l'Etat locaux. Néanmoins, il est considéré comme n'ayant aucun impact sur le projet d'établissement pénitentiaire puisque situé en dehors des limites de la parcelle. L'arrivée d'une nouvelle gare SNCF sur le territoire est vue comme un point positif au regard de la desserte du site en transports en commun, au même titre que l'autoroute A8.</p> <p>Concernant la rétention des eaux pluviales, lorsque l'emprise des 15 ha sera définitivement fixée, un dossier d'études d'impact sera réalisé. Ce document comportera un volet sur la problématique de l'eau. L'objectif est de construire un établissement pénitentiaire transparent, en termes d'implantation et de fonctionnement, dans l'écoulement des eaux. Ainsi L'APIJ aura l'obligation de réaliser des ouvrages, à l'échelle de la parcelle pénitentiaire, ayant pour but de traiter la problématique de la gestion des des eaux pluviales.</p> <p>La présence d'un site de type SEVESO à proximité immédiate d'un établissement pénitentiaire est effectivement une contrainte rédhibitoire qui amène l'APIJ à écarter un site disposant de cette caractéristique. Dans le cadre des études déjà menées sur la parcelle du Collet Redon, le site classé SEVESO « STOGAZ » de La Motte a bien été répertorié (stockage de gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 ou 2). Néanmoins, ce-dernier est situé à environ 1,8 km au Nord-Ouest de la parcelle, ce qui n'a pas d'incidence sur le projet d'établissement pénitentiaire.</p> <p>La proximité du lycée du Val d'Argens avec notre projet, n'est pas identifiée comme un critère négatif concernant l'implantation de l'établissement. Pour précisions, la sécurité à l'intérieur</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Est-ce raisonnable de construire une prison aussi proche d'un lycée, de l'autoroute, de la future gare de TGV, et d'un site SEVESO (gaz) à 3 kms ? Totalement irresponsable... Cette zone est gorgée d'eau lors de grosses pluies (1 à 2 fois par an). Urbaniser cette zone aurait comme conséquence l'inondation de nos maisons en contrebas. Les décisions du présent auront des conséquences sur notre futur, avec le réchauffement climatique qui s'accroît, nous serons sous les eaux, M. Le Préfet et Mme Le Maire seront bien loin... Les urgences de l'hôpital de Draguignan sont fermées la nuit, et pourra-t-il encore s'occuper d'autant de prisonniers 650, à l'heure où le milieu hospitalier est saturé ? Il y a déjà une prison récente à Draguignan, située à 13 kms d'ici, pouvant accueillir 550 détenus. Une prison tous les 13 kms, vous allez faire concurrence aux fast food ! Deux</p>	<p>comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'administration pénitentiaire. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement, qui sont en lien direct et permanent. Un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Concernant l'impact touristique, il n'a jamais été constaté dans le passé des défauts d'attractivité touristique en raison de l'implantation d'un établissement pénitentiaire. Plus largement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>prisons dans une même communauté de communes n'est-ce pas abusé alors que le Var est vaste ? Un terrain de l'état couterait moins cher à la collectivité que de faire exproprier plusieurs villas avec de grosses propriétés, sans compter leur traumatisme d'être déracinés.</p> <p>L'état a le pouvoir de détruire la vie d'honnêtes gens (beaucoup sont fortement impactés moralement dont des enfants), respectueux, qui paient leurs impôts, afin de permettre à des personnes dans l'illégalité de vivre avec tout le confort : nourris, logés, salle de sport, TV, fibre pour les réseaux sociaux, hôpital, tribunal...sauf la liberté, mais que nous, également risquons de perdre autour de nos habitations !</p> <p>Nos maisons, pour lesquelles nous avons mis tous nos moyens, notre sueur, notre</p>	<p>concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire. Concernant l'image pour la commune et le territoire, le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Concernant vos remarques sur le risque d'une baisse de la valeur immobilière, comprenez que l'impact de la présence d'un établissement pénitentiaire sur le marché immobilier local est complexe. Une appréciation complète du sujet nécessite une vision étendue du marché avant, pendant et après l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Concernant la nouvelle maison d'arrêt qui a ouvert à 7 km de Draguignan en 2018, l'établissement dispose de 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. Ainsi l'établissement connaît une surpopulation carcérale. L'agrandissement de ce site a été écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement. Le centre pénitentiaire du Muy poursuit des objectifs d'intérêt général qui visent à améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire, lutter contre la surpopulation carcérale et renforcer la réinsertion active des détenus.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>espoir, le travail d'une vie, vont perdre de la valeur ! Comment garder foie en notre système administratif de l'état, en nos élus, nos politiques après si peu de considération lors de la réunion de concertation du mardi 22/02/2022 : tout juste au courant du projet, tout est déjà décidé ! Quelle démocratie !</p>	<p>Concernant l'impact du projet sur la faune et la flore. Le site d'étude n'est pas concerné par une zone naturelle protégée. Les ZNIEFF de type 1 et de type 2 les plus proches sont situées à 1,2 km au Sud-Est du site. Deux sites Natura 2000 se trouvent à 1,3 km au Sud-Est et 2,5 km au Nord-Est. De ce fait, une évaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000 sera nécessaire. Une fois l'emprise du domaine pénitentiaire actée, une étude écologique 4 saisons sera nécessaire afin de déterminer l'exactitude des enjeux réels sur le site et de définir, si besoin, les mesures de compensation et d'accompagnement. Un dossier de demande de dérogation d'espèces protégées pourra être à réaliser avec des mesures compensatoires à définir. Il peut par exemple être envisagé de conserver les boisements et linéaires d'arbres qui assurent une bonne connexion écologique avec le Vallon de la Magdeleine et avec le Bois Saint-Charles plus au Nord.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
109	<p>Ci-joint vous retrouverez l'avis défavorable de la Chambre d'Agriculture du Var sur le projet de PLU de la commune du Muy arrêté par délibération du conseil municipal du 18 janvier 2016.</p> <p>Le projet de prison relève des mêmes enjeux de consommation d'espaces agricoles soulignés dans l'avis suivant. La Chambre d'Agriculture du Var émet donc un avis défavorable sur ce projet qui souhaite s'implanter sur des terres agricoles à fort potentiel agronomique.</p> <p><i>Documents joints</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Document n°1</u></li> </ul>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant la consommation d'espaces agricoles, le projet est soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement). Ainsi la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
110	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>La société PASINI existe depuis 1957 dans le VAR, elle est spécialisée dans le transport et le négoce de granulats, dans le transport et le traitement de déchets.</p> <p>PASINI est implanté et travaille sur la commune du MUY depuis 2002 soit depuis plus de 20 ans...</p> <p>Notre site est déclaré en Préfecture depuis 2012 (soit depuis plus de 10 ans) pour ses activités de réception et de traitement de déchets. Il est également enregistré dans toutes les bases de données</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant le PLU du Muy, il indique que le site du projet est défini comme une zone ayant vocation à être urbanisée pour des activités économiques et de services.</p> <p>Les plans locaux d'urbanisme définissent la stratégie et les règles d'urbanisme sur une commune. Il s'agit de document cadre répondant à des objectifs à un instant T et non de documents intangibles qui fixent et immobilisent les territoires une fois pour toutes. Ils répondent aux évolutions du contexte local et au développement des territoires et avec un objectif d'équilibre général sur le moyen et long terme.</p> <p>C'est justement le sens d'une déclaration d'utilité publique (DUP) : si celui-ci est déclaré</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>relatives aux sites de traitement des déchets dans la région et est titulaire de marchés publics en cours de d'exploitation. Il emploie 3 personnes à temps plein : 1 responsable de site et deux conducteurs poids lourds. Il est prévu sur ce site la mise en œuvre d'un centre de tri et de traitement des déchets.</p> <p>A la lecture du « dossier de concertation préalable », il s'avère que notre site et son projet d'aménagement se trouvent en plein cœur de la zone concernée par les modifications des SCOT et PLU, et pressenti pour l'implantation de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>De fait, Même si PASINI ne pourrait être que favorable à la modification du SCOT et du PLU qui</p>	<p>d'utilité publique / d'intérêt général par les services d'État (Préfecture) à l'issue de la concertation préalable et de l'enquête publique, cela signifie que les documents d'urbanisme peuvent être mis en compatibilité pour permettre la réalisation de ce projet reconnu d'intérêt général.</p> <p>La procédure d'évolution du document d'urbanisme est encadrée et concertée. Il convient de noter que cette démarche de concertation préalable porte tant sur le projet d'implantation d'un établissement pénitentiaire sur la commune du Muy que sur la mise en compatibilité de son PLU.</p> <p>Concernant la consommation d'espaces agricoles, le projet est soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement). Ainsi la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Concernant l'image de la commune, il n'a jamais été constaté dans le passé des défauts d'attractivité touristique en raison de l'implantation d'un établissement pénitentiaire. Plus largement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>officialiserait le caractère constructible de la zone, et sa vocation industrielle et commerciale : seuls freins actuels en Mairie pour la mise en œuvre de son projet (qui s'inscrit également et complètement dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) du VAR).</p> <p>Mais PASINI est en fait farouchement opposé à ces modifications (de SCOT et PLU) qui accompagnent le projet final d'implantation du centre pénitentiaire (résultant de ces modifications) et qui se trouvera à l'emplacement même de notre site.</p> <p>Nous relayons également toutes les oppositions à ce projet visant à :</p>	<p>paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire. Concernant l'image pour la commune et le territoire, le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. En outre, l'orientation des cellules sera liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>La proximité du lycée du Val d'Argens avec notre projet, n'est pas identifiée comme un critère</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exproprier les propriétaires terriens agriculteurs</li> <li>- Mettre fin à leurs activités agricoles pourtant jugées prioritaires pour la Région et pour la France</li> <li>- Altérer définitivement l'image de marque de la Commune</li> <li>- Générer des nuisances insupportables pour les futurs voisins</li> <li>- Accroître l'insécurité aux alentours du secteur et à proximité du lycée</li> <li>- ...</li> </ul> <p>Et tout cela autour d'une pseudo-procédure démocratique cherchant à nous faire croire que la discussion et le compromis sont autorisés, alors qu'en fin de compte, tout est bel et bien déjà entériné...</p> <p>Aussi, et le cas échéant d'une implantation</p>	<p>négatif concernant l'implantation de l'établissement. Pour précisions, la sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'administration pénitentiaire. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement, qui sont en lien direct et permanent. Un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Enfin, nous vous confirmons qu'à ce stade il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui occuperont la parcelle de 74 ha. L'implantation définitive du site pénitentiaire (15 ha) est ouverte à la concertation et n'est donc pas encore fixée. Nous ne pouvons donc pas confirmer à ce stade que la société PASINI pourra prétendre à un nouvel emplacement sur cette zone de 74 ha, dans le cas d'une expropriation, d'autant plus que le restant du foncier fait l'objet d'un projet de zone d'activité porté par les collectivités.</p> <p>Si la parcelle de la société PASINI est expropriée en vue de la réalisation du projet, des</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>définitive du centre pénitentiaire sur notre site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La société PASINI pourra-elle prétendre à un nouvel emplacement, de caractéristiques identiques, sur la zone de 74ha : objet de la présente consultation ?</li> <li>- Un dédommagement financier pour perte définitive, ou suspension temporaire, d'activité est-il prévu ?</li> </ul> <p>En vous remerciant par avance pour votre retour et/ou celui de Madame ETOUNDI : Garante de la Concertation Préalable (en copie de ce courrier). Sincères salutations. Extrai</p>	<p>dédommagements seront envisagés comme c'est le cas pour tous les propriétaires se retrouvant dans ces conditions.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
111	<p>Quelle folie, une prison au Collet-Redon! Le lycée, les terres agricoles, les habitations, on voit comme le ministère de la justice, la préfecture et l'APIJ vivent "hors sol". Pas étonnant dans un pays où on dépense plus d'argent pour la biodiversité et les EBC que pour le nombre de lits dans les hôpitaux et la surveillance des EHPAD.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Les établissements pénitentiaires, au même titre que les écoles, les EHPAD et les hôpitaux, sont des équipements d'intérêt général. À ce titre c'est un service public qui nécessite des investissements au-même titre que les autres. De plus la création d'un nouvel établissement pénitentiaire au Muy vise à améliorer les conditions de détention dans la région et à limiter la surpopulation carcérale en privilégiant l'encellulement individuel.</p> <p>Concernant le choix du site, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>La proximité du lycée du Val d'Argens avec notre projet, n'est pas identifiée comme un critère négatif concernant l'implantation de l'établissement. Pour précisions, la sécurité à l'intérieur</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'administration pénitentiaire. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement, qui sont en lien direct et permanent. Un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur des terres agricoles, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		Cordialement, ---- L'APIJ
<b>112</b>	<p>Je trouve scandaleux qu'on pense à poser une prison à 200m d'une école , d'habitations et sur des vignobles. Vous devriez avoir honte.</p> <p>Je suis sûr qu'il y a des terrains plus propices pour ça.</p> <p>Par exemple sur le gigantesque terrain militaire près de Draguignan.</p> <p>Je ne comprends le cheminement intellectuel qui peut amener à ce genre de décision.</p> <p>Une preuve supplémentaire, si il en était le besoin, de l'inanité des commissions et autres organismes d'état dans notre pays.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant le choix du site, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc. Le site appartenant au ministère des Armées dont vous faites mention n'étaient pas inscrits dans la liste des parcelles proposées par les services de l'Etat</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>locaux.</p> <p>La proximité du lycée du Val d'Argens avec notre projet, n'est pas identifiée comme un critère négatif concernant l'implantation de l'établissement. Pour précisions, la sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'administration pénitentiaire. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement, qui sont en lien direct et permanent. Un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur des terres agricoles, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,            ----            L'APIJ</p>
113	<p>Bonjour,</p> <p>Le choix de l'état s'est porté sur cet emplacement situé dans une zone impactée par les inondations. Il y a des vallons qui bordent ces terrains (cf image geoportail jointe) et qui deviennent quasiment des « rivières » lors des fortes pluies.</p> <p>À chaque forte intempérie, notre terrain qui est pris entre ces 2 ruisseaux et qui est situé en aval du secteur (cf point rouge sur l'image jointe) de l'autre côté de la RN7, près de la voie ferrée, voit les eaux</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant vos indications sur les caractéristiques hydrographiques des terrains et les événements d'inondations que vous connaissez régulièrement, nous vous remercions pour toutes les précisions que vous nous apportez et nous en prenons bonne note.</p> <p>Nous avons identifié que le risque d'inondation est une problématique majeure sur la commune du Muy. Elle a fait l'objet de deux arrêtés de catastrophe naturelle propres aux inondations entre 1993 et 1994. À ce titre, la commune est identifiée comme un Territoire à Risque d'Inondation Important d'Est Var (TRI), selon l'arrêté ministériel du 12 décembre 2012.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>énormément monter.</p> <p>Lors des derniers événements climatiques ayant fortement touché notre secteur, les berges de notre terrains ont été ravinées, une partie de notre haie est partie dans les flots, et c'est un peu plus à chaque fois du fait de l'impressionnante montée des eaux. Nous avons toujours été relativement tranquilles avec un des 2 ruisseaux (signalé en bleu à droite de l'image) dont le niveau monte raisonnablement.</p> <p>Aujourd'hui, avec un tel projet qui va bétonner 15 hectares, l'absorption naturelle des eaux va être fortement diminuée, et notre inquiétude est grande quant à l'impact conséquent sur le débit que nous verrons sûrement augmenter, et sûrement pour les 2 cours d'eau.</p> <p>Mes interrogations et observations quant à</p>	<p>La commune est concernée par un PPRI approuvé le 26 mars 2014. Le plan de zonage du PPRI indique que la limite Sud du site du Collet Redon (hors emprise des 74 ha), où semble se situer votre habitation, est inscrite en zonage R3, correspondant à une zone d'aléa faible à modéré (voir à aléa exceptionnel) et sur une zone pas ou peu urbanisée. Dans cette zone, le règlement interdit tous nouveaux travaux, remblais, constructions ou installations de quelque nature qu'ils soient mais autorise la création d'aires de stationnement.</p> <p>Au regard des études disponibles à ce stade du projet, il n'a pas été relevé de risque particulier lié à la question des inondations, rendant ainsi la parcelle incompatible avec notre projet. Néanmoins, plusieurs études spécifiques restent à mener une fois que l'emplacement de l'établissement pénitentiaire aura été clairement défini en lien avec les collectivités. Des études hydrogéologiques et la mise en œuvre de piézomètres sur la parcelle nous permettront d'obtenir plus de données à ce sujet.</p> <p>De plus, compte tenu de l'ampleur de ce type de projet, la conception d'un établissement pénitentiaire fait systématiquement l'objet d'aménagements spécifiques liés au traitement de l'eau (bassins de rétention, noues d'infiltration... etc.), qui sont implantés sur l'emprise foncière du futur établissement. Un dossier Loi sur l'Eau est par ailleurs instruit par les autorités compétentes dans le cadre des autorisations d'urbanisme.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>ce projet sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avez-vous étudié sérieusement les conséquences inondation pour les riverains?</li> <li>- Où vont être dirigées les eaux pluviales du centre pénitentiaire ?</li> <li>- Qu'avez-vous prévu pour mettre en sécurité à ce sujet les habitations environnantes en aval du projet et cernées par les cours d'eau ?</li> <li>- Comment peut-on permettre l'implantation d'un tel centre aux dimensions importantes, là où nous avons eu toutes les difficultés du monde à avoir un permis de construire pour un garage de 36m2 parce qu'il risque d'être inondé...?</li> <li>-Quelles sont les garanties que vous nous donnez de mettre tout en œuvre pour éviter que votre projet ne nous mette en péril lors des fortes intempéries?</li> </ul>	<p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>J'espère que ces observations éveilleront votre intérêt, votre attention, votre prévoyance, et votre prudence.</p> <p>Cordialement, Nathalie Cerato</p>	
<p><b>114</b></p>	<p>Propriétaire, résident chemin de tubanel.</p> <p>Ma position aujourd'hui est de refuser en bloc le projet de la prison sous plusieurs critiques, que sont;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Privation de terres viticoles AOP</li> <li>* Expropriations</li> <li>* Positionnement de la prison aux portes de la ville.</li> <li>* Positionnement à proximité d'habitations (-300metres), lycée</li> </ul>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant la privatisation de terres viticoles AOP, le projet étant soumis à évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole.</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>* Image négative sur un secteur touristique</p> <p>* Aucunes garanties de l'état sur d'éventuelles insécurité avec des personnes ayant des liens avec la population carcéral.</p> <p>*Aucunes garanties de l'état à nous préserver des nuisances sonores liées à la prison. Ci-après un lien vidéo qui ne rassure pas pour une nouvelle prison 2015 a moins de 400m d'habitations!!! Qui a était votre sélection de terres pour sa construction, bravo!!! <a href="https://youtu.be/NmJPs2nU3wM">https://youtu.be/NmJPs2nU3wM</a></p> <p>Pour rappel, nos maisons sont bien plus près avec votre projet sur Le Muy.</p> <p>* Aucunes garanties de l'état à nous préserver d'éventuelles inondations dû à la construction et imperméabilisation des sols ( <a href="http://www.var.gouv.fr/muy-le-a9247.html">http://www.var.gouv.fr/muy-le-a9247.html</a> ) voir zonage réglementaire 33, toute la périphérique ouest et sud de la sud à aménager est sujet aux inondations!</p>	<p>Par ailleurs à ce stade, il n'existe pas encore de localisation des différents zonages qui occuperont la parcelle de 74 ha. De-même l'implantation définitive du site est ouverte à la concertation et n'est donc pas encore fixée.</p> <p>Concernant le choix du site, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc. Le site appartenant au ministère des Armées dont vous faites mention n'étaient pas inscrits dans la liste des parcelles proposées par les services de l'Etat locaux.</p> <p>La proximité du lycée du Val d'Argens avec notre projet, n'est pas identifiée comme un critère négatif concernant l'implantation de l'établissement. Pour précisions, la sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire et un point de vigilance majeur pour l'administration pénitentiaire. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>Qui portera la responsabilité en cas d'incivilités, de nuisances sonores, d'inondations, Mr le Préfet? Le directeur de l'Apij?</p> <p>Qui prendra en charge les coûts sur notre sécurité en dehors de la prison? L'état, la commune?</p> <p>Qui assurera notre sécurité aux abords de la prison ou proximité, la police municipale, la gendarmerie, qui ferment leur portes à 18h en semaine et sont fermés le week end!?</p> <p>4 années de recherches de terrains appropriés pour votre projet, 4 années pour 10 terrains sélectionnés, c'est vraiment peu pour la superficie du Var.</p> <p>Vos critiques de sélections présentés lors</p>	<p>locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement, qui sont en lien direct et permanent. Un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Concernant l'impact touristique, il n'a jamais été constaté dans le passé des défauts d'attractivité touristique en raison de l'implantation d'un établissement pénitentiaire. Plus largement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire. Concernant l'image pour la commune et le territoire, le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>de la réunion de concertation ou plutôt d'imposition du projet, sont honteux pour donner un confort au détenus pour devoir être à moins de 20mn d'un hôpital alors qu'en France, des villes, des villages se voient imposer avec des fermetures d'hôpitaux le fait de devoir faire 1 heures de route pour se soigner!</p> <p>De ces quelques mots face à ce monstrueux projet pour la ville du muy, je me réserve de porter la responsabilité aux personnes citées ci-dessus en cas de problèmes.</p> <p>Puisque vous avez entériné le projet sans aucunes informations préalables aux Muyois depuis 2016, vous ne representez en RIEN une démocratie dans notre pays.</p> <p>GOUILLON Lionel</p>	<p>concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>La sécurité à l'intérieur comme aux abords immédiats des établissements pénitentiaires constitue un enjeu déterminant de l'exploitation quotidienne d'un établissement pénitentiaire est un point de vigilance majeur pour l'administration pénitentiaire. Conformément à la législation, qui a évolué sur ce point, les personnels de surveillance de l'établissement affectés dans les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) sont autorisés à procéder, en dehors de l'enceinte, au contrôle des personnes susceptibles de commettre une infraction. Ainsi, la sécurité du domaine pénitentiaire, ainsi que celle de ses abords immédiats, est assurée conjointement par les forces de sécurité intérieure et les personnels pénitentiaires de l'établissement, qui sont en lien direct et permanent. Un protocole d'intervention est élaboré entre les forces de police ou de gendarmerie territorialement compétentes et l'établissement, visant à définir leurs conditions d'intervention respectives, en vue d'une action rapide et efficace contre les personnes susceptibles de commettre une infraction à proximité de l'établissement.</p> <p>Concernant vos préoccupations relatives aux nuisances, nous vous informons que le nouveau programme immobilier pénitentiaire vise désormais à réduire les nuisances sonores qui ont pu être constatées sur d'anciens établissements pénitentiaires, via notamment la mise à distance du bâti accueillant les personnes détenues par rapport à l'environnement extérieur, réduisant ainsi les risques de nuisances sonores, parloirs sauvages et projections. En outre, l'orientation</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>des cellules sera liée à la nécessité de limiter les discussions entre personnes détenus ou entre personnes détenues et l'extérieur. Si l'orientation des fenêtres des cellules n'est pas définie à ce jour, elle sera justement pensée dans l'objectif de limiter ces nuisances. Les architectes seront ainsi incités à éviter l'orientation des cellules vers les zones résidentielles voisines.</p> <p>Au regard des études disponibles à ce stade du projet, il n'a pas été relevé de risque particulier lié à la question des inondations, rendant ainsi la parcelle incompatible avec notre projet. Néanmoins, plusieurs études spécifiques restent à mener une fois que l'emplacement de l'établissement pénitentiaire aura été clairement défini en lien avec les collectivités. Des études hydrogéologiques et la mise en œuvre de piézomètres sur la parcelle nous permettront d'obtenir plus de données à ce sujet.</p> <p>De plus, compte tenu de l'ampleur de ce type de projet, la conception d'un établissement pénitentiaire fait systématiquement l'objet d'aménagements spécifiques liés au traitement de l'eau (bassins de rétention, noues d'infiltration... etc.), qui sont implantés sur l'emprise foncière du futur établissement. Un dossier Loi sur l'Eau est par ailleurs instruit par les autorités compétentes dans le cadre des autorisations d'urbanisme.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ----</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		L'APIJ
115	<p>Bonjour,</p> <p>Habitant une maison en aval du projet de construction (juste en face du terrain concerné, de l'autre côté de la RN 7) je suis inquiète au sujet de l'impact que va avoir l'implantation de la prison de 15 ha sur l'écoulement des eaux. En effet, le terrain choisi est bordé de deux ruisseaux qui débordent régulièrement à chaque forte pluie et qui encerclent des maisons en aval, de l'autre côté de la RN7 qui voient leurs terrains inondés dans ces cas là. (Cf zones rouges et hachurées dans le plan joint, les zones hachurées étant les zones jusqu'où l'eau monte dans ces cas là)</p> <p>L'implantation de la prison risque</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant vos indications sur les caractéristiques hydrographiques des terrains et les événements d'inondations que vous connaissez régulièrement, nous vous remercions pour toutes les précisions que vous nous apportez et nous en prenons bonne note.</p> <p>Nous avons identifié que le risque d'inondation est une problématique majeure sur la commune du Muy. Elle a fait l'objet de deux arrêtés de catastrophe naturelle propres aux inondations entre 1993 et 1994. À ce titre, la commune est identifiée comme un Territoire à Risque d'Inondation Important d'Est Var (TRI), selon l'arrêté ministériel du 12 décembre 2012. La commune est concernée par un PPRI approuvé le 26 mars 2014. Le plan de zonage du PPRI indique que la limite Sud du site du Collet Redon (hors emprise des 74 ha), où semble se situer votre habitation, est inscrite en zonage R3, correspondant à une zone d'aléa faible à modéré</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>d'accentuer encore ce phénomène et si l'eau monte plus, ce seront nos maisons qui vont être touchées.</p> <p>Comment comptez vous assurer la sécurité des habitations ?</p> <p>Comment vont s'écouler les eaux pluviales en aval de la prison ?</p> <p>Quelles mesures concrètes allez vous prendre pour vous assurer que cette construction n'engendre pas de dégâts lors de fortes pluies sur les habitations environnantes ?</p> <p>Merci d'avance pour l'attention que vous porterez à ce message et à notre sécurité,</p> <p>Marion Berenger</p> <p><i>Documents joints</i></p>	<p>(voir à aléa exceptionnel) et sur une zone pas ou peu urbanisée. Dans cette zone, le règlement interdit tous nouveaux travaux, remblais, constructions ou installations de quelque nature qu'ils soient mais autorise la création d'aires de stationnement.</p> <p>Au regard des études disponibles à ce stade du projet, il n'a pas été relevé de risque particulier lié à la question des inondations, rendant ainsi la parcelle incompatible avec notre projet. Néanmoins, plusieurs études spécifiques restent à mener une fois que l'emplacement de l'établissement pénitentiaire aura été clairement défini en lien avec les collectivités. Des études hydrogéologiques et la mise en œuvre de piézomètres sur la parcelle nous permettront d'obtenir plus de données à ce sujet.</p> <p>De plus, compte tenu de l'ampleur de ce type de projet, la conception d'un établissement pénitentiaire fait systématiquement l'objet d'aménagements spécifiques liés au traitement de l'eau (bassins de rétention, noues d'infiltration... etc.), qui sont implantés sur l'emprise foncière du futur établissement. Un dossier Loi sur l'Eau est par ailleurs instruit par les autorités compétentes dans le cadre des autorisations d'urbanisme.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement, ---- L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Document n°1</u></li> </ul>	
116	<p>Bonjour</p> <p>Dans le PPRI du muy , la zone de localisation de la prison se trouvé dans une zone potentiellement inondable. De plus les nombreux mètres carrés imperméabilisé par la structure de la prison vont générer des milliers de litres d'eau à drainer.</p> <p>Le contre bas de cette zone est une zone pavillonnaire. Comment assurer à la population de cette zone qu'il n'y aura aucun événement de type inondation du au drainage de ces milliers de litres d'eau ?</p> <p>Pouvons nous avoir l'étude hydrique de la zone avec la prison?</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant vos indications sur les caractéristiques hydrographiques des terrains et les événements d'inondations que vous connaissez régulièrement, nous vous remercions pour toutes les précisions que vous nous apportez et nous en prenons bonne note.</p> <p>Nous avons identifié que le risque d'inondation est une problématique majeure sur la commune du Muy. Elle a fait l'objet de deux arrêtés de catastrophe naturelle propres aux inondations entre 1993 et 1994. À ce titre, la commune est identifiée comme un Territoire à Risque d'Inondation Important d'Est Var (TRI), selon l'arrêté ministériel du 12 décembre 2012. La commune est concernée par un PPRI approuvé le 26 mars 2014. Le plan de zonage du PPRI indique que la limite Sud du site du Collet Redon (hors emprise des 74 ha), est inscrite en zonage R3, correspondant à une zone d'aléa faible à modéré (voir à aléa exceptionnel) et sur</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>une zone pas ou peu urbanisée. Dans cette zone, le règlement interdit tous nouveaux travaux, remblais, constructions ou installations de quelque nature qu'ils soient mais autorise la création d'aires de stationnement.</p> <p>Au regard des études disponibles à ce stade du projet, il n'a pas été relevé de risque particulier lié à la question des inondations, rendant ainsi la parcelle incompatible avec notre projet. Néanmoins, plusieurs études spécifiques restent à mener une fois que l'emplacement de l'établissement pénitentiaire aura été clairement défini en lien avec les collectivités. Des études hydrogéologiques et la mise en œuvre de piézomètres sur la parcelle nous permettront d'obtenir plus de données à ce sujet.</p> <p>De plus, compte tenu de l'ampleur de ce type de projet, la conception d'un établissement pénitentiaire fait systématiquement l'objet d'aménagements spécifiques liés au traitement de l'eau (bassins de rétention, noues d'infiltration... etc.), qui sont implantés sur l'emprise foncière du futur établissement. Un dossier Loi sur l'Eau est par ailleurs instruit par les autorités compétentes dans le cadre des autorisations d'urbanisme.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
117	<p>Bonjour, je pense qu'il y aurait des endroits mieux que là où c'est prévu.</p> <p>En effet, ce site a un fort potentiel, une prison ne valorise pas tellement cet emplacement.</p> <p>Fabien.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant le choix du site, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>
118	<p>Pourquoi construire un ensemble immobilier majoritairement en béton sur une plaine agricole dont nous savons déjà</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
	<p>que nous en aurons un besoin vital dans un futur proche pour des besoins alimentaires en circuit court ? Il existe dans le Var des plateaux rocheux incultes (et sans voisinage humain). La nécessité de proximité avec les axes routiers et ferroviaires est un faux problème réglé avec un service de navettes par bus.</p>	<p>intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant le choix du site, lors des études préliminaires, une quinzaine d'options d'implantation ont été étudiées dans le Var. Il ressort des études menées par l'APIJ sur la base de la liste de sites proposés par la Préfecture et les collectivités, que celui du Muy est celui offrant la meilleure synthèse des critères pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire : nature du terrain, accessibilité du site et intégration dans son environnement urbain, proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire, etc.</p> <p>Ainsi, les critères qui encadrent le choix d'un site d'implantation d'un établissement pénitentiaire, tels qu'une surface importante (15 hectares), la compatibilité avec le voisinage, et une bonne desserte excluent bien souvent des terres déjà artificialisées.</p> <p>Le bon fonctionnement d'un établissement pénitentiaire s'explique également par sa proximité avec les principaux établissements de sécurité, de justice, de santé, d'emploi et de formation du territoire. En effet le transport des personnes en détention se fait uniquement avec des véhicules sécurisés qui impliquent des mesures spécifiques.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur les exploitations agricoles, le projet étant soumis à</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>évaluation environnementale systématique (code de l'environnement) la réalisation d'une étude agricole préalable est obligatoire et celle-ci détaillera les mesures compensatoires envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que le cas échéant des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire, et compenser la perte de valeur ajoutée induite par la perte de surface agricole. Ensuite l'artificialisation des terres agricoles, la zéro artificialisation nette est une notion inscrite dans le plan biodiversité en 2018 et un objectif fixé à l'horizon 2050 par la loi climat et résilience. L'objectif de cette trajectoire est de ne plus artificialiser à terme, tout en laissant la possibilité de compenser l'artificialisation (d'où l'usage du mot "net"). Il ne s'agit donc pas de ne plus artificialiser du tout, mais de compenser l'artificialisation engendrée par un projet. Il s'agit alors de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées. C'est bien ce qui sera appliqué dans le cadre du projet d'implantation de l'établissement pénitentiaire du Muy, s'il est reconnu d'utilité publique, via la mise en œuvre de la séquence « ERC » dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
119	<p>Je m'interroge sur la pertinence de construire une prison au Muy sachant qu'il en existe déjà une à quelques kilomètres de là.... Pourquoi saturer la région de ce type d'infrastructures ?</p> <p>La commune qui a déjà une image dégradée pâtirait énormément de cette implantation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons note et que nous intégrerons au bilan de la concertation du maître d'ouvrage dont la publication interviendra dans les deux mois suivant la remise du bilan de la Garante.</p> <p>Concernant la nouvelle maison d'arrêt qui a ouvert à 7 km de Draguignan en 2018, l'établissement dispose de 504 places théoriques, mais héberge au 1er novembre 2021, 628 personnes détenues. Ainsi l'établissement connaît une surpopulation carcérale qu'il faut résorber. L'agrandissement de ce site a été étudié puis écarté notamment pour des raisons écologiques. En effet, la réserve foncière appartenant à l'Etat sur ce domaine constitue une zone de compensation écologique qui fait l'objet d'un suivi depuis le démarrage du chantier de cet établissement. Le futur centre pénitentiaire du Muy poursuit des objectifs d'intérêt général qui visent à améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire, lutter contre la surpopulation carcérale et renforcer la réinsertion active des détenus.</p> <p>Concernant l'image de la commune, il n'a jamais été constaté dans le passé des défauts d'attractivité touristique en raison de l'implantation d'un établissement pénitentiaire. Plus largement, concernant l'intégration de l'établissement pénitentiaire dans son environnement, nous sommes conscients des enjeux de co-visibilité et des attentes en matière de réduction au minimum des impacts visuels du projet. Sachez qu'un réel effort en matière d'intégration</p>

# LE MUY

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Muy et mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Dracénie Provence

## Tableau de synthèse des contributions issues du registre numérique

[www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr](http://www.concertation-penitentiaire-lemuy.fr)

N° de contribution	Contribution	Proposition de réponse
		<p>paysagère est demandé aux architectes sur les constructions des nouveaux établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice s'attache à un parti pris architectural sobre et soigné, qui traduit le caractère institutionnel de l'établissement sans mettre en avant de marqueurs carcéraux forts. Un soin particulier est également attendu de la part des concepteurs concernant les espaces extérieurs du domaine pénitentiaire.</p> <p>Nous vous remercions de vos remarques et commentaires dans le cadre de cette concertation.</p> <p>Cordialement,        ----        L'APIJ</p>